

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

D'Alger



**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de master en
Sciences commerciales**

Option : Affaires internationales

**Les investissements directs étrangers dans
le secteur des hydrocarbures en Algérie
« situation et perspective »**

ETUDE DE CAS : SONATRACH

Présenté par :

**AMRI Lamiss Racha
KECHACHA Sabrina**

Encadrant :

**Mme BENYOUNES Farah
Maitre assistante**

10^{ème} Promotions

2022/2023

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

D'Alger



**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de master en
Sciences commerciales**

Option : Affaires internationales

**Les investissements directs étrangers dans
le secteur des hydrocarbures en Algérie
« situation et perspective »**

ETUDE DE CAS : SONATRACH

Présenté par :

**AMRI Lamiss Racha
KECHACHA Sabrina**

Encadrant :

**Mme BENYOUNES Farah
Maitre assistante**

10^{ème} Promotions

2022/2023

Résumé :

L'Algérie est l'un des principaux producteurs et exportateurs d'hydrocarbures en Afrique, le pays possède d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel, ce qui en fait un acteur clé sur le marché mondial de l'énergie.

Depuis l'obtention de son indépendance, l'industrie des hydrocarbures en Algérie a toujours joué un rôle central dans l'économie nationale et contribue significativement aux revenus du pays, c'est pour cela que ce secteur a subi au cours des années d'importantes réformes

Le pays a introduit ces réformes avec l'objectif d'améliorer le climat des affaires, simplifier les procédures administratives et renforcer la transparence.

Au niveau fiscal, des incitations telles que des taux d'imposition compétitifs et des mesures pour encourager la coopération entre les investisseurs étrangers et la compagnie pétrolière nationale Sonatrach ont été mises en place.

De plus, des partenariats avec des entreprises étrangères via des contrats de partage de production (CPP) et des contrats de concession ont été développés pour favoriser la collaboration et le partage des risques.

Ces mesures ont pour objectif de stimuler l'attractivité des investissements étrangers, de favoriser le développement de nouvelles découvertes, de moderniser les infrastructures existantes et d'accroître la production d'hydrocarbures en Algérie.

Mots clés :

Hydrocarbures, investissements étrangers, attractivité,

Abstract

Algeria is one of the main producers and exporters of hydrocarbons in Africa. The country possesses significant reserves of oil and natural gas, making it a key player in the global energy market.

Since gaining independence, the hydrocarbon industry in Algeria has always played a central role in the national economy and has significantly contributed to the country's revenues. As a result, this sector has undergone significant reforms over the years.

The country has implemented these reforms with the objective of improving the business climate, streamlining administrative procedures, and enhancing transparency. On the fiscal level, incentives such as competitive tax rates and measures to encourage cooperation between foreign investors and the national oil company, Sonatrach, have been put in place.

Additionally, partnerships with foreign companies through production sharing contracts (PSCs) and concession contracts have been developed to foster collaboration and risk sharing. These measures aim to enhance the attractiveness of foreign investments, promote the development of new discoveries, modernize existing infrastructure, and increase hydrocarbon production in Algeria.

Key words:

Hydrocarbons, attractiveness, foreign investors

الملخص:

الجزائر هي واحدة من أبرز المنتجين والمصدرين للهيدروكربونات في أفريقيا، حيث تمتلك البلاد احتياطات هامة من النفط والغاز الطبيعي مما يجعلها لاعبا رئيسياً في سوق الطاقة العالمي.

منذ استعادة استقلالها، لعبت صناعة الهيدروكربونات في الجزائر دوراً مركزياً في الاقتصاد الوطني وتسهم بشكل كبير في إيرادات البلاد، ولهذا السبب خضع هذا القطاع لإصلاحات كبيرة على مر السنين.

قدمت البلاد هذه الإصلاحات بهدف تحسين مناخ الأعمال، وتبسيط الإجراءات الإدارية، وتعزيز الشفافية.

من الناحية الضريبية، تم تنفيذ حوافز مثل أسعار ضريبة منافسة وتدابير لتشجيع التعاون بين المستثمرين الأجانب والشركة الوطنية للبتروكربونات.

بالإضافة إلى ذلك، تم تطوير شراكات مع شركات أجنبية من خلال عقود مشاركة الإنتاج وعقود الامتياز لتعزيز التعاون وتوزيع المخاطر.

تهدف هذه التدابير إلى تعزيز جاذبية الاستثمارات الأجنبية، وتعزيز تطوير اكتشافات جديدة، وتحديث البنية التحتية القائمة، وزيادة إنتاج الهيدروكربونات في الجزائر.

الكلمات المفتاحية

الجباية البترولية، المستثمرين الأجانب، الجاذبية

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui on voudrait témoigner toute notre gratitude.

Merci à nos parents, nos frères, pour leurs amours, leurs confiances et leurs soutiens qui durent depuis toujours, on est très chanceuses de vous avoir.

Merci aux meilleures amis que la terre puisse porter pour votre soutien indéfectible, Ines, Malak, Leila, Rym, Melissa, Sabrine, on vous aime.

Merci à nos camarades pour ces 2 dernières années, ceux qui peuvent comprendre mieux que quiconque la charge de stress qu'a représenter ce mémoire, Ranya Yanis et Mehdi.

Un grand merci à tata Lila sans qui notre stage aurait été impossible.

Je désire aussi remercier les professeurs de l'école, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études universitaires.

Aussi merci à madame Benyounes pour ses précieux conseils.

Liste des tableaux

Numéro et intitulé du tableau	Page
Chapitre I	
Tableau N°1 : Estimations des réserves et de la production actuelle d'hydrocarbures dans la région de l'Afrique du Nord	21
Tableau N°2 : Marché du Pétrole brut en Algérie (milliers de barils par jour)	29
Tableau N°3 : Marché du gaz en Algérie (m ³)	30
Tableau N° 4 : Tarification en dinar algérien de la TS selon la durée d'exploitation par kilomètre carré (km ²).	46
Chapitre II	
Tableau N°1 : Secteurs attractifs des IDE en Algérie	70
Tableau N°2 : Flux d'IDE en Algérie en comparaison avec les pays voisins (milliard de \$)	71
Tableau N°3 Flux d'IDE en Algérie de 2019 à 2021	73
Tableau N°4 : Les flux d'IDE par pays	74
Tableau N°5 : Les flux d'IDE par secteur d'activités	74
Tableau n°6 : La liste des partenaires de SONATRACH et leurs nationalités	88

Liste des figures

Numéro et intitulé de la figure	Page
Chapitre I	
Figure N°01 : Évolution des prix du gaz naturel	13
Figure N°02 : Évolution du prix du pétrole	14
Figure N°03 : Réserve de l'Algérie (million TEPi)	28
Chapitre II	
Figure N°2 : Volume d'investissement dans le secteur des HC entre 2017-2020 (milliards US\$ équivalent)	85
Figure N° 03 : la différence entre le volume des ventes entre 2019 et 2020 (millions TEP)	86
Chapitre III	
Figure N°01 : Chaîne de valeur de la Sonatrach	103
Figure N°02 : Organigramme de la macrostructure de la Sonatrach	105
Figure N°03 : Organigramme de la direction Corporate Finance	109
Figure 04 : Evolution du nombre de découvertes/puits au fil des ans	124

Liste des abréviations

ABRÉVIATION	Signification
CPP	Contrats de Partage de Production
(PSCS)	Production Sharing Contracts
IDE	Investissements Directs Étrangers
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
CO2	Dioxyde de Carbone
CSC	Captage et de Stockage du Carbone
UE	L'Union européenne
AIE	l'Agence Internationale de l'Énergie
PIB	Produit Intérieur Brut
ONHYM	L'Office National des Hydrocarbures et des Mines
FMI	Fonds Monétaire International
PPP	Partenaire Public Privé
ZES	Zone Économique Spéciale
CNI	Conseil National de l'Investissement
ANDI	Agence Nationale du développement de l'Investissement
ANIREF	Agence Nationale d'Intermédiation et Régulation Foncière
BEP	Brils Équivalent Pétrol
EP	Exploration Production
TRC	Transport par Canalisation
LQS	Liquéfaction Séparation
RPC	Raffinage et Pétrochimie
COM	Commercialisation
ALNAFT	Agence de Valorisation des Ressources en Hydrocarbures

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre01 : L’industrie des hydrocarbures : “ Aperçu global et tendances réglementaires”.....	4
Section 01 : Notions générales sur l’industrie des hydrocarbures.....	4
Section 02 : Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie.....	34
Chapitre 02 : Attractivité dans le secteur des hydrocarbures “Mesures et réalisations”.....	53
Section 01 : Aperçu global sur les IDE en Algérie	54
Section 02 : Analyse de l’attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures en Algérie.....	75
Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie.....	95
Section01 : Présentation de l’organisme d’accueil.....	95
Section 02 : Guide d’entretien	110
Section 03 : Analyse des résultats	124
Conclusion générale.....	134

Introduction générale :

Malgré l'accent mis sur les énergies renouvelables, les hydrocarbures demeurent des acteurs majeurs dans le mix énergétique mondial. Ces énergies fossiles limitées, sont inégalement réparties dans le monde et cette disparité dans la répartition des énergies fossiles peut engendrer des impacts importants sur les plans géopolitique et économique.

Elle met en évidence l'importance d'une gestion responsable et durable de ces ressources, ainsi que la nécessité de promouvoir des alternatives pour garantir un avenir équilibré et durable.

L'Algérie est un des pays bénéficiant d'un sous-sol très riche en hydrocarbures. Elle détient même l'un des gisements de gaz naturel le plus important du monde. Les hydrocarbures constituent une importante ressource nationale, qui est utilisée pour financer le développement et constitue le pilier de l'économie

Lorsqu'on cherche à développer le secteur des hydrocarbures, cela nous amène naturellement à explorer de nouvelles technologies, à découvrir de nouvelles ressources et à adopter de nouveaux points de vue. L'objectif est de surmonter les limites existantes et de trouver des solutions novatrices qui stimuleront la croissance nationale. Dans cette quête, l'investissement étranger devient de plus en plus crucial. Il apporte non seulement des capitaux et des ressources techniques, mais également une expertise et des connaissances spécialisées provenant d'autres pays. Cette collaboration internationale favorise l'échange de savoir-faire et renforce les capacités locales dans le secteur des hydrocarbures. En s'ouvrant à l'investissement étranger, l'Algérie peut bénéficier de nouvelles opportunités, d'une modernisation de ses infrastructures et d'une augmentation de sa productivité, ce qui contribue à propulser la croissance économique du pays

L'Algérie, en tant que pays riche en ressources hydrocarbures, attire depuis longtemps l'intérêt des investisseurs étrangers dans ce secteur clé de son économie. L'investissement direct étranger joue un rôle essentiel dans le développement et l'exploitation des ressources pétrolières et gazières du pays. Cependant, malgré son potentiel attractif, le niveau de développement n'est pas à la hauteur des attentes car l'Algérie est confrontée à des défis majeurs pour attirer et maintenir les IDE dans le domaine des hydrocarbures.

C'est pour ces raisons que notre choix s'est basé sur ce thème en particulier. À cet effet, notre problématique s'articule sur une question principale :

Quels sont les défis auxquels l'Algérie est confrontée pour attirer les investissements directs étrangers dans les secteurs des hydrocarbures compte tenu de l'évolution des lois régissant ce secteur ?

Cette problématique met en évidence l'importance d'identifier les facteurs qui influencent l'attraction des IDE dans les hydrocarbures en Algérie, en nous concentrant particulièrement sur l'évolution des lois régissant le secteur. Nous analyserons les défis auxquels l'Algérie est confrontée, Parallèlement, nous identifierons les opportunités potentielles qui peuvent stimuler l'attraction des IDE.

Afin de répondre à cette problématique, nous avons choisi de poser un certain nombre de questions qui découlent de la problématique posée soit :

1. Quels sont les impacts de ces évolutions sur l'industrie et l'attraction des investissements dans ce secteur ?
2. Quelles mesures incitatives l'Algérie propose-t-elle aux investisseurs pour les encourager à s'installer dans le secteur des hydrocarbures ?
3. Comment se positionne l'Algérie par rapport aux IDE dans le secteur ?

Dans ce contexte, nous avançons les hypothèses suivantes :

H1 : L'évolution des lois régissant le secteur des hydrocarbures en Algérie a significativement impacté l'industrie. Elle a permis à l'État de renforcer son contrôle sur les ressources naturelles et de maximiser les revenus issus de ce secteur clé.

H2 : L'Algérie propose diverses mesures incitatives aux investisseurs pour les encourager à s'installer dans le secteur des hydrocarbures, notamment en offrant une diversité contractuelle et une flexibilité fiscale.

H3 : La politique de l'Algérie en matière d'IDE dans le secteur des hydrocarbures vise à protéger les intérêts nationaux avant tout en mettant en place certes un cadre encourageant mais en conservant la loi de 51% 49% en faveur du pays.

Nous avons suivi une démarche basée sur une recherche documentaire et une consultation de plusieurs ouvrages, revues et textes réglementaires, relatifs aux hydrocarbure et à l'investissement, ainsi qu'une analyse de l'évolution des flux des IDE dans les hydrocarbures durant les dernières années ainsi que l'élaboration d'un guide d'entretien avec l'un des cadres de la Sonatrach.

Pour répondre à notre problématique, nous avons scindé notre travail en deux parties.

La première partie sera consacrée à l'approche théorique.

- Dans le premier chapitre, il sera question de se familiariser dans avec l'industrie des Hydrocarbure que ce soit dans le monde, en Afrique du nord mais surtout en Algérie pour ensuite se focaliser dans la section 2 sur l'évolution des lois régissant les HC en Algérie avant l'indépendance jusqu'à la dernière modification.

- Dans le second chapitre, scindé aussi en deux sections la première apportera un aperçu global des IDE en Algérie tous secteurs confondus, ainsi que leurs évolutions pour se consacrer dans la deuxième section aux IDE dans les hydrocarbures plus précisément, et sur les mesures introduites par l'Algérie pour booster l'attractivité du pays et changer le climat des affaires.

La deuxième partie étant l'approche pratique contiendra la présentation de l'organisme d'accueil ainsi que le guide d'entretien et se terminera sur une analyse complète de l'attractivité de L'Algérie détaillant les opportunités pour les IDE dans le secteur des HC ainsi que les défis rencontrés et pour finir on présentera une liste de suggestions visant à stimuler l'investissement et créer un environnement propice aux affaires en Algérie.

**Chapitre 01 : L'industrie des
hydrocarbures « aperçu
global et tendances
réglementaires »**

Introduction :

Depuis leurs découvertes les hydrocarbures n'ont cessé de jouer un rôle en tant qu'élément vital pour le fonctionnement des économies. Ils sont essentiels en raison de leurs usages énergétique dans la quasi totalité des activités, ils représentent également une portion conséquente des recettes fiscales de l'État ainsi que des montants significatifs dans le commerce international.

Dans ce chapitre, nous mettons l'accent sur la place de ses ressources dans le contexte du mix énergétique mondial ainsi que leurs positions dans notre pays qui est qualifié de "pays rentier". En raison de leurs importances stratégiques pour notre économie, le secteur des hydrocarbures est soumis à une réglementation stricte qui a connu de nombreuses mutations et est en constante évolution.

Il sera donc divisé en deux sections. La première section abordera les bases fondamentales de l'industrie des HC, tandis que la deuxième section traitera de l'évolution du cadre juridique régissant le secteur des HC en Algérie, en mettant l'accent sur les modifications intervenues au fil du temps.

Section 01 : Notions générales sur l'industrie des hydrocarbures

1. Définition des hydrocarbures :

Les hydrocarbures sont des composés chimiques qui sont constitués uniquement d'atomes de carbone et d'hydrogène. Ils peuvent se présenter sous différentes formes, telles que le pétrole brut, le gaz naturel et le charbon.

Les hydrocarbures jouent un rôle central dans l'économie mondiale en tant que source d'énergie. Ils sont utilisés dans divers secteurs, tels que l'industrie, le transport et la production d'électricité.

Le pétrole brut est la forme d'hydrocarbure la plus largement utilisée, car il peut être raffiné pour produire du carburant, des lubrifiants et des matières premières pour l'industrie chimique.

Le gaz naturel est un hydrocarbure gazeux utilisé pour la production d'électricité, le chauffage résidentiel et commercial, ainsi que comme carburant pour les véhicules.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

Le charbon, bien qu'il soit moins utilisé que le pétrole et le gaz naturel, reste une source importante d'énergie, en particulier dans les pays en développement.¹

La disponibilité et l'utilisation des hydrocarbures ont un impact significatif sur l'économie mondiale, la géopolitique et l'environnement. L'analyse approfondie du marché mondial des hydrocarbures permet de comprendre les tendances de production, de consommation, les prix, la concurrence et les défis liés à l'utilisation de ces ressources. De plus, il est crucial de prendre en compte les opportunités de transition énergétique vers des sources d'énergie plus propres et durables pour répondre aux préoccupations environnementales et aux demandes croissantes en matière d'énergie dans le monde.

1.2 Importance des hydrocarbures

Les hydrocarbures jouent un rôle vital dans l'économie mondiale et font partie intégrante de notre quotidien en tant que principale source d'énergie :

-Industrie : Les hydrocarbures sont utilisés comme matière première dans de nombreux secteurs industriels. Ils sont essentiels pour la production de produits chimiques, de plastiques, de médicaments, de fertilisants et d'autres matériaux nécessaires à l'industrie manufacturière.

-Transport : Les hydrocarbures, notamment le pétrole et le gaz naturel, sont les principales sources d'énergie pour le secteur du transport. Les voitures, les camions, les avions, les navires et les trains dépendent largement des carburants dérivés des hydrocarbures pour fonctionner. La disponibilité et l'accessibilité des hydrocarbures sont essentielles pour assurer la mobilité des personnes et des marchandises à travers le monde.

-Production d'électricité : Les centrales électriques à combustion utilisent souvent des hydrocarbures, tels que le gaz naturel et le charbon, pour produire de l'électricité. Ces sources d'énergie sont utilisées pour répondre à la demande croissante en électricité dans de nombreux pays.

-Création d'emplois et revenus : L'industrie des hydrocarbures est un important générateur d'emplois à travers le monde. De l'exploration et de la production à la raffinerie et à la distribution, le secteur des hydrocarbures crée des emplois dans de nombreux domaines. De

¹<https://www.geo.fr/environnement/hydrocarbure-definition-classification-et-utilisation-193625> (consulté le 20/04/2023 à 18h05)

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

plus, les revenus générés par l'industrie pétrolière et gazière contribuent aux économies nationales et régionales, et peuvent avoir un impact significatif sur le développement économique.

-Géopolitique : Les hydrocarbures ont souvent un impact majeur sur les relations internationales et la politique mondiale. Les pays riches en ressources pétrolières et gazières peuvent exercer une influence considérable sur le marché mondial, et les fluctuations des prix des hydrocarbures peuvent avoir des répercussions économiques et politiques à l'échelle mondiale.

1.3. Types d'hydrocarbures :

a. Pétrole: est l'un des principaux types d'hydrocarbures utilisés à l'échelle mondiale. Il se présente sous forme liquide et est généralement extrait du sous-sol terrestre ou marin.

- Utilisations : Le pétrole est utilisé pour produire une variété de produits et de combustibles. Il est principalement utilisé comme source d'énergie, notamment dans les secteurs du transport, de l'industrie et de la production d'électricité. Le pétrole est également utilisé comme matière première dans l'industrie chimique pour la fabrication de plastiques, de produits pharmaceutiques, de fertilisants et d'autres produits chimiques.

- Raffinage : Le pétrole brut est généralement raffiné dans des installations de raffinage où il est transformé en différents produits pétroliers. Le processus de raffinage comprend la séparation du pétrole en fractions légères (comme l'essence et le kérosène) et en fractions lourdes (comme le diesel et le fioul), ainsi que la conversion de certaines fractions en produits chimiques.

- Marché mondial : Le marché mondial du pétrole est influencé par des facteurs tels que l'offre et la demande, les politiques gouvernementales, les tensions géopolitiques et les développements technologiques. Les pays producteurs de pétrole, comme l'Arabie saoudite, les États-Unis, la Russie, le Canada et d'autres, jouent un rôle clé dans la production et l'exportation du pétrole.

- Prix : Les prix du pétrole sont déterminés par l'offre et la demande sur les marchés internationaux. Les fluctuations des prix peuvent être influencées par des événements géopolitiques, des catastrophes naturelles, des restrictions de production ou des politiques de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires »

- Défis et transitions : Le pétrole est une source d'énergie non renouvelable et sa combustion contribue aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique. Par conséquent, il existe une pression croissante pour réduire la dépendance au pétrole et promouvoir des alternatives plus propres et durables, telles que les énergies renouvelables et les technologies de l'efficacité énergétique.

b. Gaz naturel :

Le gaz naturel est un autre type d'hydrocarbure largement utilisé dans le monde.

Quelques points importants à connaître sur le gaz naturel :

- Utilisations : Le gaz naturel est utilisé pour la production d'électricité, le chauffage résidentiel et commercial, ainsi que comme carburant pour les véhicules. Il est également utilisé dans l'industrie comme matière première pour la production de produits chimiques et de fertilisants.

- Extraction et distribution : Le gaz naturel est extrait des gisements souterrains ou offshore. Il est ensuite traité pour éliminer les impuretés et le rendre approprié pour une utilisation. Le gaz naturel est distribué par le biais de réseaux de pipelines ou liquéfié pour être transporté sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL) sur de longues distances.

- Réserves : Le gaz naturel est une ressource abondante dans de nombreuses régions du monde. Les pays ayant les plus grandes réserves de gaz naturel comprennent la Russie, l'Iran, le Qatar, les États-Unis et le Canada.

- Marché mondial : Le marché mondial du gaz naturel est influencé par des facteurs similaires à ceux du pétrole, tels que l'offre et la demande, les prix du gaz, les politiques gouvernementales et les développements technologiques. Les principales sociétés gazières et les pays exportateurs/importateurs jouent un rôle clé sur le marché.

c. Charbon :

Le charbon est un autre type d'hydrocarbure utilisé comme source d'énergie.

Voici quelques informations essentielles sur le charbon :

- Utilisations : Le charbon est principalement utilisé pour la production d'électricité dans les centrales thermiques au charbon. Il est également utilisé dans l'industrie sidérurgique pour la production d'acier et dans d'autres secteurs industriels.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- **Extraction et types de charbon :** Le charbon est extrait de mines souterraines ou à ciel ouvert. Il existe différents types de charbon, notamment le charbon anthracite, le charbon bitumineux, le charbon sub-bitumineux et le lignite, qui diffèrent en termes de teneur en carbone et de pouvoir calorifique.
- **Impact environnemental :** L'utilisation du charbon comme source d'énergie est associée à des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres polluants atmosphériques, ce qui contribue au changement climatique et à la pollution de l'air. Cependant, des technologies de captage et de stockage du carbone (CSC) sont développées pour réduire les émissions de CO₂ des centrales au charbon.
- **Évolution de l'utilisation du charbon :** Bien que le charbon reste une source importante d'énergie dans certains pays, son utilisation diminue dans plusieurs régions du monde en raison de préoccupations environnementales et de la transition vers des sources d'énergie plus propres.²

2. Le marché mondial des hydrocarbures :

2.1. Production mondiale

La production d'hydrocarbures est une industrie majeure dans de nombreux pays, jouant un rôle clé dans leur économie et leur développement. Les principales régions productrices comprennent le Moyen-Orient, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Europe et l'Asie.

Des pays comme l'Arabie saoudite, les États-Unis, la Russie, le Canada et l'Iran sont parmi les plus grands producteurs d'hydrocarbures.

2.1.1. Les principaux pays producteurs d'hydrocarbures :

- **États-Unis :** sont l'un des plus grands producteurs d'hydrocarbures, en particulier de pétrole (12,24 millions de barils par jour en 2021) et de gaz naturel (33 milliards de mètres cubes en 2020). Grâce à l'exploitation des ressources non conventionnelles, telles que le pétrole de schiste et le gaz de schiste, les États-Unis sont devenus un acteur clé sur le marché mondial des hydrocarbures.³

²<https://www.americangeosciences.org/> (consulté le 20/04/2023)

³ US Energy Information Administration .Energy Explained: Oil and petroleum products.<https://www.eia.gov/energyexplained/oil-and-petroleum-products/what-is-petroleum-used-for.php> (consulté le 22/04/2023 à 02:12)

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- Arabie saoudite : est le plus grand exportateur de pétrole au monde et possède d'importantes réserves de pétrole. Le pays joue un rôle majeur dans l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et a une influence significative sur les prix et l'offre mondiale de pétrole.

Production de pétrole : 11,54 millions de barils par jour en 2022

Réserves prouvées de pétrole : Environ 297 milliards de barils en 2022 ⁴

- Russie : est l'un des principaux producteurs et exportateurs de pétrole et de gaz naturel. Le pays possède d'importantes réserves de gaz naturel et est également l'un des plus grands exportateurs de gaz naturel liquéfié (GNL). Production de pétrole : 10,37 millions de barils par jour en 2021

Production de gaz naturel : 671 milliards de mètres cubes en 2022

- Canada : est connu pour ses vastes réserves de sables bitumineux, qui constituent une importante source de pétrole. Le pays est également un producteur majeur de gaz naturel et d'autres formes de pétrole, comme le pétrole conventionnel.

Production de pétrole : 5,5 millions de barils par jour en 2022

Production de gaz naturel : 149 milliards de mètres cubes en 2022.⁵

- Chine : est l'un des plus grands consommateurs d'hydrocarbures au monde et dispose de ses propres ressources en pétrole et en gaz naturel. Le pays dépend également des importations pour répondre à sa demande énergétique croissante.

D'autres pays, tels que l'Iran, l'Irak, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Venezuela, le Brésil et d'autres, sont également d'importants producteurs et exportateurs d'hydrocarbures.

2.1.2. Tendances de la production :

La production mondiale d'hydrocarbures est soumise à divers facteurs qui ont une incidence significative sur son évolution au fil du temps. Une analyse approfondie de ces tendances révèle plusieurs éléments clés.

⁴ Organization of the Petroleum Exporting Countries (OPEC) , *OPEC monthly oil market report* , 2022

⁵ Organization of the Petroleum Exporting Countries (OPEC) , *OPEC monthly oil market report* , 2022

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

Au cours des dernières décennies, de nouvelles réserves de pétrole et de gaz naturel ont été identifiées dans différentes régions du globe. Cela a ouvert de nouvelles possibilités de production, notamment grâce aux champs offshore profonds du golfe du Mexique, aux réserves de pétrole de schiste aux États-Unis et aux champs gaziers offshore en Méditerranée orientale.

Cependant, il convient de noter que de nombreux gisements existants arrivent progressivement à épuisement. Les gisements matures⁶, tels que ceux de la mer du Nord, ont connu une baisse de leur production au fil des ans. Les réserves récupérables⁷ diminuent progressivement et l'exploitation des gisements restants devient plus difficile.

Les développements technologiques ont joué un rôle majeur dans l'augmentation de la production d'hydrocarbures. Des avancées telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits ont permis d'exploiter des réservoirs non conventionnels, comme le pétrole et le gaz de schiste. De plus, les progrès dans les techniques de forage, l'imagerie sismique et la modélisation des réservoirs ont amélioré l'efficacité de la production et facilité l'accès à des gisements plus difficiles d'accès.

La transition vers les énergies renouvelables a également un impact sur la demande future d'hydrocarbures. Avec une attention croissante portée à la transition énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de nombreux pays investissent dans les énergies renouvelables. Cela pourrait influencer les décisions d'exploration et de production dans le secteur des hydrocarbures.

2.2. Consommation mondiale

2.2.1. Principaux secteurs de consommation :

Les hydrocarbures jouent un rôle primordial dans le domaine des transports, l'industrie, la production d'électricité ainsi que le chauffage résidentiel et commercial, contribuant ainsi de manière significative à la consommation globale de ces ressources.

Le secteur des transports est un grand consommateur d'hydrocarbures, principalement de pétroles, utilisés comme carburants dans les véhicules routiers, aériens, maritimes et

⁶Gisement mature : Zone géologique où l'extraction de ressources naturelles, telle que le pétrole ou le gaz naturel, a atteint un stade avancé de production, entraînant un déclin de la production et des coûts d'exploitation plus élevés.

⁷Réserves récupérables : Quantités estimées de ressources naturelles pouvant être techniquement et économiquement extraites d'un gisement donné.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

ferroviaires. Cette demande élevée de carburants dérivés du pétrole, tels que l'essence, le diesel et le kérosène, contribue de manière significative à la consommation mondiale d'hydrocarbures.

L'industrie est également un secteur majeur utilisant des hydrocarbures. Le pétrole est utilisé comme matière première dans la production de divers produits, tels que les plastiques, les fibres synthétiques, les produits chimiques, les engrais et les lubrifiants. De plus, le gaz naturel est une source d'énergie couramment utilisée dans les procédés industriels, notamment pour la production de chaleur, la génération de vapeur et la cogénération.

La production d'électricité dépend également des hydrocarbures, en particulier du gaz naturel et du charbon. Les centrales électriques thermiques au gaz naturel utilisent ce combustible pour alimenter des turbines à combustion et générer de l'électricité. Les centrales électriques au charbon produisent de la chaleur en brûlant du charbon, qui est ensuite convertie en électricité par des turbines à vapeur.

Enfin, les hydrocarbures sont utilisés pour le chauffage résidentiel et commercial, où le gaz naturel est largement employé. Il constitue une source de chauffage efficace et économique pour les foyers et les bâtiments commerciaux, permettant de chauffer l'eau et les espaces de manière confortable.

2.2.2. Les tendances de la consommation mondiale des hydrocarbures :

Depuis la crise de 2008-2009, la consommation de gaz naturel avait augmenté de manière constante au fil des années jusqu'en 2020, en raison de la crise sanitaire, la consommation mondiale de gaz a diminué de 2,3% par rapport à l'année précédente. Cependant, en 2021, la consommation a rebondi. Mais En 2022, la consommation mondiale de gaz a connu une autre forte baisse de 1,6% en raison de la guerre en Ukraine et des ruptures d'approvisionnement de gaz russe vers l'Europe, selon des données préliminaires de Cedigaz⁸.

Comme on a pu le voir les tendances de la consommation mondiale d'hydrocarbures sont influencées par plusieurs facteurs, dont :

- Croissance de la demande des pays en développement : La consommation d'hydrocarbures est en constante augmentation dans de nombreux pays en développement, en raison de la croissance économique, de l'urbanisation et de l'augmentation de la mobilité. Par

⁸CEDIGAZ est un Centre d'information international sur le gaz naturel.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires »

exemple, la Chine est devenue le plus grand consommateur de pétrole au monde, avec une demande intérieure en constante augmentation.

- Politiques gouvernementales et réglementations : Les politiques gouvernementales et les réglementations jouent un rôle crucial dans la consommation d'hydrocarbures. Certains pays ont mis en place des mesures pour promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces politiques peuvent avoir un impact sur la demande d'hydrocarbures.

L'Union européenne (UE) a mis en place des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de CO₂ et encourager la transition vers des sources d'énergie propres. Par exemple, l'UE vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ce qui nécessite une réduction significative de la consommation d'hydrocarbures.

- Initiatives de transition énergétique : La prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre a conduit à une transition énergétique vers des sources d'énergie plus propres. Cela a un impact sur la consommation d'hydrocarbures, en particulier dans les secteurs du transport et de la production d'électricité.

La transition vers des sources d'électricité à faible émission de carbone, telles que l'énergie solaire et éolienne, réduit la demande de combustibles fossiles pour la production d'électricité. De nombreux pays investissent dans les énergies renouvelables et ferment progressivement les centrales électriques au charbon.

3. Prix et marché mondial

3.1. Facteurs clés influençant l'évolution des prix des hydrocarbures :

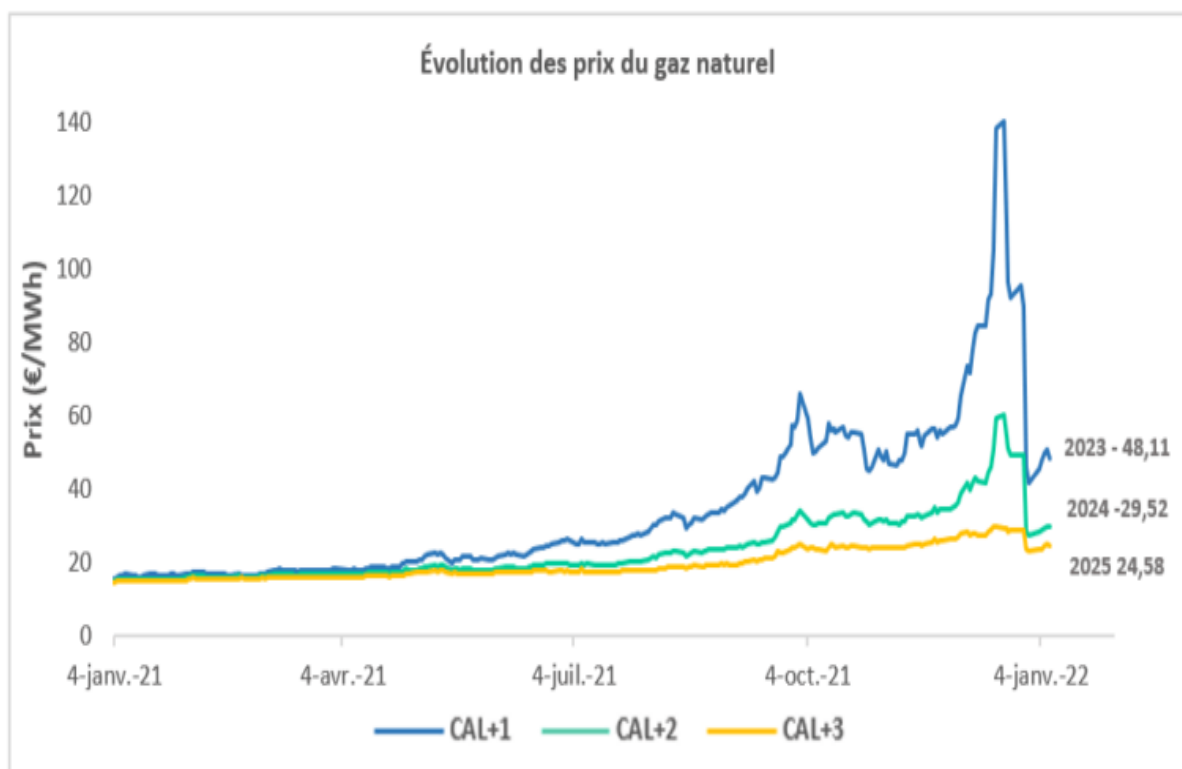
L'évolution des prix du pétrole, du gaz naturel et du charbon sur les marchés internationaux est influencée par plusieurs facteurs clés. Tout d'abord, l'équilibre entre l'offre et la demande joue un rôle majeur. Lorsque la demande d'hydrocarbures est élevée par rapport à l'offre disponible, les prix ont tendance à augmenter, et vice versa. De plus, les fluctuations économiques mondiales ont un impact significatif sur les prix. Pendant les périodes de croissance économique soutenue, la demande d'énergie augmente, ce qui peut entraîner une hausse des prix. En revanche, lors de ralentissements économiques, la demande diminue, entraînant une baisse des prix.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

Les tensions géopolitiques, comme les conflits armés ou les instabilités politiques dans les régions productrices d'hydrocarbures, peuvent également influencer les prix en perturbant l'offre.

Les événements imprévus, tels que les conflits au Moyen-Orient ou les perturbations des voies de transport, peuvent avoir un impact significatif sur les prix du pétrole en particulier. En outre, les facteurs climatiques, tels que des hivers rigoureux ou des périodes prolongées de sécheresse, peuvent également influencer les prix des hydrocarbures.

Figure N°01 : Evolution des prix du gaz naturel



Source : <https://collectifenergie.com/blog/marche-de-lenergie/cal-2023/>

Figure n°02: Evolution du prix du pétrole



Source : <https://fr.statista.com/statistiques/564926/prix-annuel-du-petrole-de-l-opep-1960/>

3.1.2. Concurrence et acteurs clés :

Le marché mondial des hydrocarbures est dominé par plusieurs acteurs clés qui jouent un rôle essentiel dans la production, la distribution et le commerce de ces ressources. Parmi les principaux acteurs, on retrouve les grandes compagnies pétrolières et gazières telles que :

- Exxon Mobil : est une société multinationale américaine spécialisée dans le pétrole brut, Elle est présente dans plus de 50 pays et emploie environ 74 000 personnes dans le monde. La société est engagée dans la recherche et le développement de technologies innovantes pour répondre aux défis environnementaux et énergétiques de demain, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.⁹

Le géant pétrolier américain a dégagé un profit record de 55,7 milliards de dollars (51,4 milliards d'euros) en 2022. Un résultat exceptionnel dû aux conséquences de la guerre en Ukraine, qui a fait flamber le prix du pétrole.

⁹<https://corporate.exxonmobil.com/> (consulté le 26/04/2023 à 22h05)

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- Shell : Il s'agit d'une entreprise multinationale britannico-néerlandaise spécialisée dans l'exploration, la production, le raffinage et la commercialisation de pétrole brut, de gaz naturel et de produits pétrochimiques. Elle est présente dans plus de 70 pays et emploie environ 90.000 personnes dans le monde. Shell s'est engagé dans la transition énergétique en investissant dans des sources d'énergie renouvelables et en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre.¹⁰

Shell a réalisé un bénéfice annuel de près de 40 milliards de dollars (37 milliards d'euros) en 2022, le plus élevé des 115 ans d'histoire de la société.

- BP (British Petroleum) : fondé en 1909, le géant pétrolier britannique est actif dans plus de 70 pays et emploie environ 70 000 personnes, BP s'est également engagé dans la transition énergétique en investissant dans des sources d'énergie renouvelables et en cherchant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.¹¹

BP a réalisé un bénéfice record de 27,6 milliards de dollars (25,72 milliards d'euros) pour l'année 2022, contrairement à 12,82 milliards de dollars réalisé en 2021.

- Chevron : Chevron Corporation est la deuxième compagnie pétrolière des États-Unis derrière Exxon Mobil, Elle est présente dans plus de 180 pays et emploie plus de 48 000 personnes dans le monde entier. Chevron a également commencé à investir dans des technologies de pointe pour améliorer l'efficacité énergétique et à explorer des sources d'énergie alternatives pour répondre aux défis de la transition énergétique.

La compagnie pétrolière a dégagé 35,5 milliards de dollars de bénéfice net en 2022, plus du double de l'année précédente, sur fond d'envolée des prix de l'or noir et du gaz. Son chiffre d'affaires annuel de 246,3 milliards de dollars, en hausse de 51,6 %, a également atteint un plus haut historique.¹²

- Total Energies : est une entreprise française, Elle est présente dans plus de 130 pays et emploie plus de 105 000 personnes dans le monde. Total Energies a récemment élargi son portefeuille pour inclure des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne, tout en travaillant à réduire son empreinte carbone à travers ses activités principales et ses produits.

¹⁰<https://www.shell.com/careers.html> (consulté le 26/04/2023 à 23h02)

¹¹<https://www.bp.com/en/global/corporate/who-we-are.html> (consulté le 26/04/2023 à 23h23)

¹²<https://www.chevron.com/> (consulté le 26/04/2023 à 23h34)

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

Le major français Total Energies a réalisé un bénéfice net annuel de 20,5 milliards de dollars (19 milliards d'euros), son record absolu après ses 16 milliards de 2021.¹³

Les pays exportateurs et importateurs jouent également un rôle crucial dans le marché des hydrocarbures. Les pays exportateurs de pétrole les plus importants comprennent l'Arabie saoudite, les États-Unis, la Russie, l'Irak et le Canada, qui détiennent d'importantes réserves pétrolières et jouent un rôle majeur dans la production mondiale. D'autres pays tels que le Qatar et l'Australie sont d'importants exportateurs de gaz naturel liquéfié (GNL). Les pays importateurs majeurs comprennent les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Japon et l'Union européenne, qui dépendent fortement des importations d'hydrocarbures pour répondre à leur demande intérieure.

Les organisations internationales telles que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) jouent un rôle important dans la coordination et la régulation du marché des hydrocarbures. L'OPEP, composée de pays exportateurs de pétrole, joue un rôle clé dans la fixation des quotas de production et l'influence des prix sur le marché mondial du pétrole. L'AIE, quant à elle, fournit des analyses, des statistiques et des recommandations aux pays membres pour garantir la sécurité énergétique et la stabilité du marché mondial.

Il convient également de mentionner l'émergence de nouveaux acteurs sur le marché, tels que les entreprises énergétiques nationales des pays en développement, comme Petro China et Petrobras, qui gagnent en importance et en influence à mesure que la demande énergétique augmente dans ces régions.

Les transactions énergétiques peuvent être faites de deux façons : au comptant sur les marchés spot ou par le biais des contrats sur les marchés à termes.¹⁴

-Les marchés spot : c'est un marché de référence du pétrole brut. C'est un marché libre sur lequel s'échange au jour le jour des quantités de pétrole et dont le départ des cargaisons intervient à court terme. C'est un marché de gré à gré.

Les principaux marchés spot de pétrole se situent en Europe à Londres avec pour brut de référence le « Brent » aux Etats Unies (New York) avec le West Texas International comme pétrole de référence et en Asie (Singapour) avec le Dubaï comme référence.

¹³<https://totalenergies.com/fr> (consulté le 26/04/2023 à 23h50)

¹⁴BOUMGHAR(Massila), *L'impact de la fiscalité pétrolière en Algérie sur l'investissement étranger*, mémoire de fin d'étude, en sciences commerciales, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, 2019/2020, p28

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- Les marchés forward : le principe de fonctionnement est presque identique, mais la différence est que la durée est plus longue, les prix sont déterminés immédiatement avec des livraisons qui dépassent un mois, cela peut être appelé : livraison différée, donc pour se couvrir en matière des prix on fixe le prix au moment T pour une livraison au moment T+1.

Ce marché est caractérisé par l'existence de deux types d'intervenants qui sont : les opérateurs industriels et les traiteurs, c'est pour cela que ce marché est réservé à des opérateurs en solide situation financière.

- Le marché à terme : comme tous les marchés à terme, ce sont des marchés financiers où les opérateurs agissent en vue de couverture ou de spéculation. Ils n'échangent pas de cargaisons mais de contrats à caractère de titre financier.

4. Le marché des hydrocarbures en Afrique du nord :

4.1.1. Contexte géographique et économique de l'Afrique du Nord

L'Afrique du Nord est une région située à la pointe nord du continent africain, bordée par la mer Méditerranée au nord. Elle est composée de cinq pays principaux : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte.

Chacun de ces pays a ses propres caractéristiques géographiques et différents défis économiques et politiques, mais tous partagent l'importance des hydrocarbures dans leur développement économique.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

4.1.2. Impact majeur des hydrocarbures dans la région

Les hydrocarbures exercent une influence primordiale sur l'économie de l'Afrique du Nord. Voici quelques éléments clés qui témoignent de leur importance capitale dans la région:

- **Contribution au PIB :** Le secteur pétrolier et gazier représente une part substantielle du produit intérieur brut (PIB) des pays d'Afrique du Nord. Les revenus générés par l'exploration, la production et l'exportation d'hydrocarbures alimentent l'économie et soutiennent sa croissance.
- **Revenus d'exportation :** Les hydrocarbures occupent une place prépondérante parmi les sources de revenus d'exportation en Afrique du Nord. Les pays de la région exportent du pétrole brut, du gaz naturel et des produits pétroliers vers les marchés internationaux, ce qui engendre des recettes considérables pour l'économie locale. Ces rentrées financières sont souvent réinvesties dans d'autres secteurs et projets de développement.
- **Création d'emplois et développement industriel :** Le secteur des hydrocarbures génère un grand nombre d'emplois, tant directement que dans des industries connexes. L'exploration, la production, le raffinage et le transport des hydrocarbures nécessitent une main-d'œuvre qualifiée, offrant ainsi des opportunités d'emploi aux populations locales. En outre, le développement du secteur pétrolier et gazier favorise l'essor de l'industrie et de l'infrastructure connexes, contribuant ainsi à la croissance économique globale.
- **Attraction d'investissements étrangers :** Les réserves d'hydrocarbures de l'Afrique du Nord attirent les investissements étrangers dans la région. Les compagnies pétrolières et gazières internationales participent souvent à des projets d'exploration et de production, stimulant ainsi l'activité économique et facilitant le transfert de connaissances et de technologies.
- **Sécurité énergétique régionale :** Les hydrocarbures de l'Afrique du Nord jouent un rôle fondamental dans la garantie de la sécurité énergétique de la région. Les pays voisins dépendent fréquemment des importations d'énergie provenant d'Afrique du Nord pour satisfaire leurs besoins énergétiques internes, consolidant ainsi les liens économiques et géopolitiques entre les nations de la région.

4.2. Ressources en hydrocarbures en Afrique du Nord

4.2.1. Présentation des pays riches en ressources en hydrocarbures

L'Afrique du Nord abrite plusieurs pays qui sont particulièrement riches en ressources en hydrocarbures. Voici une présentation des principaux pays de la région et de leurs ressources pétrolières et gazières :¹⁵

1. L'Algérie est reconnue pour ses réserves significatives de pétrole et de gaz naturel, ce qui en fait l'un des acteurs majeurs de l'industrie en Afrique. Le pays se positionne en tant que plus grand producteur de gaz sur le continent et figure parmi les plus grands producteurs de pétrole en Afrique. Les gisements pétroliers et gaziers se concentrent principalement dans les vastes régions du Sahara et du bassin côtier.

Dans le secteur des hydrocarbures, la compagnie nationale algérienne Sonatrach joue un rôle clé, elle est responsable de l'exploration, de la production et de l'exportation des hydrocarbures en Algérie. Elle collabore également avec des partenaires internationaux dans des projets d'envergure visant à exploiter les réserves d'hydrocarbures du pays.

Grâce à ses ressources en hydrocarbures, l'Algérie bénéficie de recettes d'exportation substantielles et d'une contribution significative au produit intérieur brut (PIB) du pays.

2. La Libye : La Libye est largement reconnue pour posséder les plus grandes réserves de pétrole en Afrique. Le pays est un acteur clé de l'industrie pétrolière et gazière, avec des gisements pétroliers concentrés principalement dans le bassin sédimentaire du golfe de Syrte et dans le sud du pays, notamment dans le bassin de Ghadamès. Cependant, en raison des conflits internes et de l'instabilité politique, la production et les exportations de pétrole en Libye ont été perturbées ces dernières années.

3. L'Égypte : L'Égypte possède d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel. Le pays est un producteur majeur de gaz en Afrique et dispose également de gisement pétrolier offshore en mer Méditerranée. Ces dernières années, des découvertes majeures de gaz naturel ont été réalisées dans le champ de Zohr, renforçant ainsi le potentiel énergétique de l'Égypte.

4. La Tunisie : La Tunisie possède des ressources modérées en hydrocarbures, avec des réserves de pétrole et de gaz naturel principalement situées dans les bassins du nord du pays.

¹⁵ Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques, *Les enjeux énergétiques en Afrique du nord*, 2021.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

Bien que les réserves ne soient pas aussi importantes que celles d'autres pays de la région, l'industrie pétrolière et gazière joue un rôle significatif dans l'économie tunisienne.

5. Le Maroc : Le Maroc dispose de réserves modestes de pétrole et de gaz naturel, principalement situées dans les bassins sédimentaires du nord et du sud du pays. Cependant, le pays a récemment connu des développements dans l'exploration offshore en mer Méditerranée et dans l'exploration du gaz de schiste, ouvrant de nouvelles perspectives pour le secteur des hydrocarbures.

4.2.2. Types d'hydrocarbures présents dans la région

La région de l'Afrique du Nord possède des réserves significatives de différents types d'hydrocarbures, notamment :

1. Pétrole brut : Les pays de l'Afrique du Nord, tels que l'Algérie, la Libye et l'Égypte, sont dotés de réserves importantes de pétrole brut. Ces réserves sont souvent situées dans des gisements onshore (terrestres) et offshore (en mer).

2. Gaz naturel : L'Afrique du Nord est également réputée pour ses vastes réserves de gaz naturel. L'Algérie est le plus grand producteur de gaz en Afrique, suivi de près par l'Égypte. Ces pays possèdent des gisements de gaz naturel terrestres et offshore.

3. Gaz de schiste : Certains pays de la région, tels que l'Algérie et la Tunisie, ont des réserves potentielles de gaz de schiste. Cependant, l'exploitation du gaz de schiste reste encore limitée en raison de préoccupations environnementales et techniques.

Ces ressources en hydrocarbures offrent un potentiel économique considérable pour la région de l'Afrique du Nord. Cependant, il est important de noter que la disponibilité et l'exploitation de ces ressources peuvent varier d'un pays à l'autre en raison de facteurs géologiques, d'investissements dans l'exploration et la production, ainsi que de politiques gouvernementales.

4.2.3. Estimations des réserves et de la production actuelle

Les estimations des réserves et de la production actuelle d'hydrocarbures dans la région de l'Afrique du Nord sont les suivantes :

Tableau N°1 : Estimations des réserves et de la production actuelle d'hydrocarbures dans la région de l'Afrique du Nord¹⁶

Pays	Réserves prouvées de pétrole (en milliards de barils)	Réserves prouvées de gaz naturel (en trillions de mètres cubes)	Production de pétrole (en million de barils par jour)	Production de gaz naturel (en milliards de mètres cubes par an)
Algérie	12	159	1.2	130
Libye	48	1.5	Variable en raison de l'instabilité politique	10
Égypte	3.5	2.8	0.6	60

Source : banque mondiale

Les chiffres présentés fournissent des informations précieuses sur les réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel, ainsi que sur la production de ces ressources dans chaque pays.

En termes de réserves prouvées de pétrole, la Libye occupe la première place avec 48 milliards de barils, suivie de l'Algérie avec 12 milliards de barils et de l'Égypte avec 3,5 milliards de barils. Ces chiffres suggèrent que la Libye possède potentiellement les plus grandes réserves de pétrole parmi ces pays.

Concernant les réserves prouvées de gaz naturel, l'Algérie se classe en tête avec 159 trillions de mètres cubes, suivi de l'Égypte avec 2,8 trillions de mètres cubes et de la Libye avec 1,5 trillion de mètres cubes. L'Algérie est clairement le leader régional en termes de réserves prouvées de gaz naturel.

¹⁶ La banque mondiale, *Rapport de suivi de la situation économique au Moyen-Orient et Afrique du Nord, 2021.*

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires »

En ce qui concerne la production de pétrole, l'Algérie est en tête avec une production quotidienne de 1,2 million de barils. Toutefois, la Libye est confrontée à une production variable en raison de l'instabilité politique persistante. L'Égypte affiche la production de pétrole la plus basse parmi les trois pays, avec seulement 0,6 million de barils par jour.

Quant à la production de gaz naturel, l'Algérie maintient sa position dominante avec une production annuelle de 130 milliards de mètres cubes, suivie de l'Égypte avec 60 milliards de mètres cubes par an. La Libye présente la production de gaz naturel la plus faible, avec seulement 10 milliards de mètres cubes par an.

En conclusion, l'Algérie se distingue comme un acteur majeur dans le secteur de l'énergie, avec d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel, ainsi qu'une production solide dans les deux domaines. La Libye, malgré ses réserves considérables, est entravée par l'instabilité politique qui a un impact sur sa production. L'Égypte, bien que possédant des réserves plus modestes, maintient une production stable de pétrole et de gaz naturel. Cette analyse souligne l'importance de la stabilité politique pour garantir une exploitation efficace des ressources énergétiques d'un pays.

4.3. Principaux acteurs sur le marché des hydrocarbures en Afrique du Nord

4.3.1. Les compagnies nationales pétrolières¹⁷

Les compagnies nationales pétrolières jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources en hydrocarbures de chaque pays respectif, ainsi que dans les relations avec les partenaires internationaux et les marchés mondiaux de l'énergie.

Les principales compagnies nationales pétrolières de la région :

1. Sonatrach (Algérie) : Sonatrach est la compagnie nationale algérienne et l'un des acteurs majeurs de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique. Elle est responsable de l'exploration, de la production, du transport et de la commercialisation des hydrocarbures en Algérie. Sonatrach est également active à l'échelle internationale en tant que partenaire dans des projets énergétiques mondiaux.
2. National Oil Corporation (Libye) : La National Oil Corporation (NOC) est la compagnie nationale pétrolière de la Libye. Elle gère l'exploration, la production et la commercialisation des ressources pétrolières et gazières du pays. La NOC joue un rôle essentiel dans la

¹⁷<https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/north-africa-refined-petroleum-products-market> (consulté le 30/04/2023 à 15h12)

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

coordination des activités des compagnies internationales opérant en Libye et dans la gestion des infrastructures pétrolières du pays.

3. Egyptian General Petroleum Corporation (Égypte) : L'Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) est la principale compagnie pétrolière et gazière nationale de l'Égypte. Elle supervise les activités d'exploration, de production et de raffinage des hydrocarbures dans le pays. L'EGPC gère également les partenariats avec des compagnies internationales et assure la commercialisation des ressources énergétiques de l'Égypte.

4. Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (Tunisie) : L'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) est la compagnie nationale tunisienne chargée de l'exploration, de la production et de la commercialisation des hydrocarbures en Tunisie. Elle est impliquée dans la gestion des partenariats avec des compagnies internationales et dans le développement des ressources pétrolières et gazières du pays.

5. Office National des Hydrocarbures et des Mines (Maroc) : L'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) est l'organisme public marocain responsable de la gestion et du développement des ressources pétrolières et gazières du Maroc. Il supervise les activités d'exploration, de production et de commercialisation des hydrocarbures et collabore avec des partenaires internationaux pour exploiter les ressources énergétiques du pays.

4.3.2. Les partenariats et les accords internationaux

Les pays d'Afrique du Nord établissent des partenariats et des accords internationaux dans le domaine des hydrocarbures afin de renforcer l'exploration, la production, la commercialisation et le développement des ressources énergétiques. Ils cherchent à attirer des investissements étrangers et à faciliter les échanges commerciaux. Les compagnies nationales pétrolières de la région, telles que Sonatrach en Algérie, la National Oil Corporation en Libye et l'Egyptian General Petroleum Corporation en Égypte, s'associent avec des compagnies internationales pour partager leurs connaissances techniques et leurs ressources financières, ce qui permet de bénéficier des avancées technologiques et des investissements étrangers.

De plus, des accords d'exploration et de production sont conclus avec des compagnies internationales, offrant ainsi un accès aux réserves d'hydrocarbures et une collaboration pour le développement des ressources énergétiques. Des accords d'exportation et de commercialisation sont également établis pour faciliter les échanges commerciaux et garantir

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

des revenus stables provenant de la vente des ressources pétrolières et gazières sur les marchés internationaux.

Enfin, la coopération énergétique est renforcée par le biais d'accords régionaux et de l'adhésion à des organisations telles que l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), qui vise à coordonner les politiques pétrolières et à maintenir la stabilité des prix du pétrole sur le marché mondial.

Dans la région de l'Afrique du Nord, plusieurs compagnies étrangères sont présentes et jouent un rôle important dans le secteur des hydrocarbures. Ces compagnies contribuent à l'exploration, à la production et à la commercialisation des ressources en hydrocarbures dans la région. Voici quelques-unes des compagnies étrangères présentes dans la région de l'Afrique du Nord :¹⁸

- Total Energies : une compagnie pétrolière et gazière française, est présente en Algérie, en Libye et en Égypte. Elle participe à l'exploration et à la production d'hydrocarbures dans ces pays, et collabore avec les compagnies nationales pour développer les réserves pétrolières et gazières.
- Eni : La société italienne est active en Algérie, en Libye et en Égypte, où elle est impliquée dans des projets d'exploration et de production d'hydrocarbures. Eni est engagée dans des partenariats stratégiques avec les compagnies nationales et contribue au développement des ressources énergétiques de la région.
- BP (British Petroleum) : BP, une compagnie pétrolière et gazière britannique, opère en Égypte, en Libye et en Algérie. Elle est engagée dans des projets d'exploration et de production d'hydrocarbures, et joue un rôle actif dans le développement des ressources pétrolières et gazières dans la région.
- Repsol: une compagnie énergétique espagnole, est présente en Libye, en Algérie et en Égypte. Elle participe à des projets d'exploration et de production d'hydrocarbures, et collabore avec les compagnies nationales pour optimiser l'exploitation des réserves d'hydrocarbures.
- Chevron : La compagnie américaine Chevron est également présente dans la région, notamment en Algérie et en Égypte. Elle est impliquée dans des projets d'exploration et de

¹⁸<https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/north-africa-refined-petroleum-products-market> (consulté le 30/04/2023 à 15h12)

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

production d'hydrocarbures, et apporte son expertise technologique et financière pour développer les ressources en hydrocarbures.

L'évolution de ces entreprises dans la région varie en fonction des défis économiques, politiques et sociaux auxquels elles sont confrontées.

Par exemple : la présence de compagnies internationales en Libye a été affectée par les conflits politiques et la violence dans le pays, ce qui a entravé la production et les investissements. BP a annoncé en 2018 qu'elle envisageait de retourner en Libye après avoir quitté le pays en 2014 en raison de la détérioration de la situation de sécurité. Chevron a également déclaré qu'elle cherchait à revenir en Libye pour explorer des opportunités d'investissement.

En effet, les pays d'Afrique du Nord sont fortement dépendants des hydrocarbures pour leur économie. Selon les données de la Banque mondiale, les exportations d'hydrocarbures représentent en moyenne plus de 90 % des exportations totales de l'Algérie, de la Libye et de l'Égypte. Cela montre à quel point ces pays sont vulnérables aux fluctuations des prix du pétrole et du gaz sur les marchés internationaux.

Globalement, les compagnies pétrolières et gazières internationales opérant en Afrique du Nord doivent faire face à des défis économiques, politiques et sociaux, tout en veillant à gérer leur présence de manière responsable et durable.

Les gouvernements et les entreprises de la région doivent veiller à ce que les avantages économiques de l'industrie pétrolière et gazière soient équitablement répartis entre les différentes parties prenantes, y compris les populations locales, et que l'environnement soit préservé.

Il est également important de noter que la dépendance excessive de l'économie des pays d'Afrique du Nord sur les hydrocarbures peut entraîner des risques économiques à long terme.

Les fluctuations des prix du pétrole et du gaz peuvent entraîner une instabilité économique et une vulnérabilité aux chocs externes. Les pays de la région devraient donc chercher à diversifier leur économie et à développer d'autres secteurs, tels que l'agriculture, le tourisme et les énergies renouvelables.

5. Le marché des hydrocarbures en Algérie

L'Algérie se distingue par son étendue territoriale considérable, en étant le pays le plus vaste du Maghreb et de l'Afrique. Cette importante superficie engendre une diversité géographique, économique, démographique et climatique significative.

La configuration de l'Algérie, associée aux caractéristiques physiques et naturelles de son territoire, contribuent à une large diversité des ressources.

Les hydrocarbures liquides ou gazeux occupent une place dominante dans l'économie algérienne, et représentent un levier de développement majeur ainsi que la principale source de préoccupation du pays, malgré la présence d'autres ressources naturelles telles que le fer, le phosphate, le cuivre, la bauxite, l'or et l'uranium en quantités substantielles, ces ressources n'ont pas contribué de manière significative à la croissance économique, la raison en est le manque d'un plan rigoureux visant à promouvoir leur production et à développer les industries de transformation associées.

En outre, l'Algérie dispose d'autres ressources naturelles précieuses, telles que la mer, les montagnes, le soleil et le Sahara. Cependant, les gouvernants algériens restent concentrés sur l'industrie pétrolière, attirés par les profits fulgurants qu'elle peut générer.

Cette focalisation excessive sur l'énergie pétrolière a peut-être relégué au second plan l'évolution et l'exploitation d'autres ressources naturelles tout autant précieuses et d'autres secteurs économiques potentiellement fructueux.

Le secteur des hydrocarbures en Algérie est caractérisé par un monopole de l'Etat, car les hydrocarbures sont propriété exclusive de l'Etat, ce principe est consacré par la constitution qui dispose que « la propriété publique est un bien de la collectivité nationale. Elle comprend le sous-sol, les mines et les carrières, les sources naturelles d'énergie, les richesses minérales, naturelles et vivantes des différentes zones du domaine maritime national, les eaux et les forêts » 3 Article 17 de la constitution de 1996 modifiée et complétée par la loi n°02-03 du 10 avril 2002 JO N°25 et la loi n° 08-19 du 15 novembre 2008 JO n°63 du 16/11/2008.

5.1. Historique du secteur des hydrocarbures en Algérie

Historiquement c'est le premier producteur de pétrole et de gaz en Afrique concomitamment avec le Gabon et le Nigeria, l'Algérie reste aujourd'hui le troisième plus important producteur de pétrole sur le continent après le Nigeria et l'Angola, et de loin le premier producteur de gaz.

Les travaux de recherche pétrolière ont commencé à la fin du 19^{ème} siècle dans le bassin du Chélif, sur la base d'indices de surface qui étaient abondants dans la région. Le premier puits d'exploration a été foré à Ain Zeft dans cette région en 1891. Malgré de nombreuses découvertes et quelques modestes productions, cela n'a pas permis une exploitation commerciale. Après la Seconde Guerre mondiale, les activités de recherche ont repris, principalement dans le Sahara.

La découverte de pétrole à Oued Guétérini près de Sour El Ghozlane, à environ 150 km au sud d'Alger a eu lieu en 1948, suivie de la découverte de gaz à Berga (Timimoune) en 1953. Ensuite, il y a eu les découvertes d'Edjeleh et de Hessi Messaoud en 1956, suivies de celle de Hassi R'Mel marque un tournant majeur, lançant l'exploitation commerciale des hydrocarbures dans le pays.

Après l'indépendance, elle a développé son secteur pétrolier rapidement mais dans des circonstances particulièrement difficiles, à savoir une économie complètement désorganisée, un niveau extrêmement faible du capital humain et des infrastructures de base toutefois le pays a su tirer le maximum de la situation, en grande partie grâce à la nationalisation des industries pétrolières et gazières.

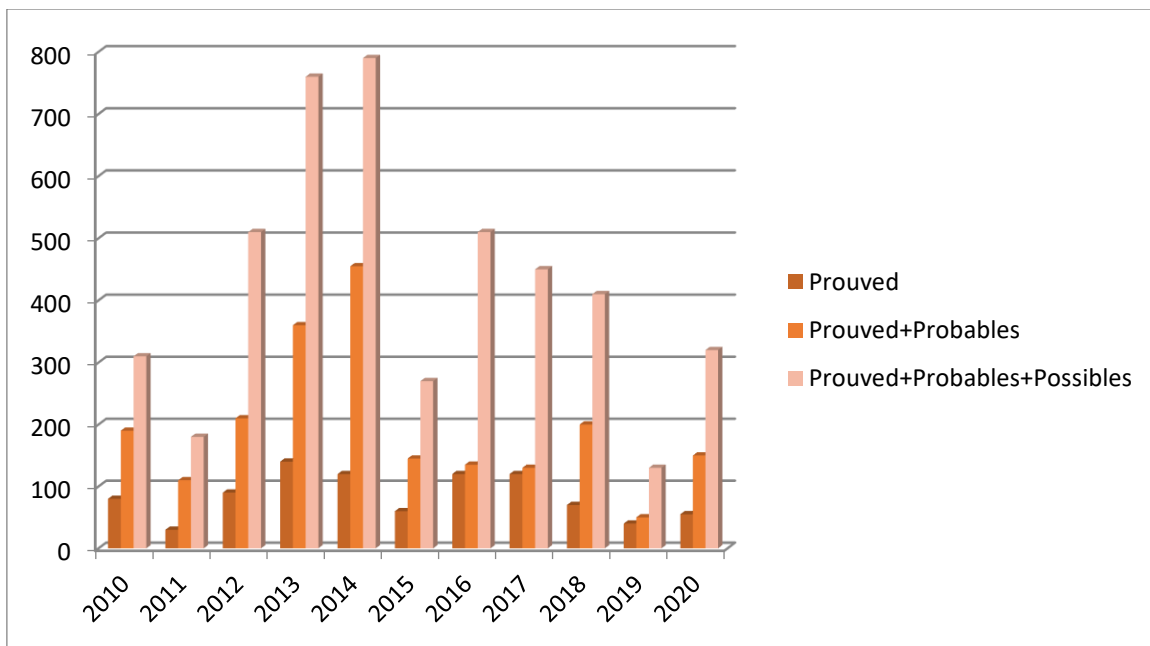
La direction de l'énergie et des carburants du ministère avait un rôle important dans la réflexion, le contrôle et l'élaboration des réglementations pétrolières. Cependant, avec la création de la Sonatrach en 1963, entreprise publique initialement chargée de la construction d'un pipeline et de la commercialisation d'une petite partie des hydrocarbures, le centre de prise de décisions s'est déplacé au fil de l'extension de ses activités de recherche, d'exploitation et de distribution. Les ministres de l'Énergie ont commencé à consulter la Sonatrach plutôt que la direction des carburants du ministère pour préparer les décisions politiques. Les directions centrales de l'Énergie ont joué un rôle d'interface pour la mise en

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires »

forme des textes à présenter au secrétariat général du gouvernement pour leur adoption par le gouvernement.

En outre, le secteur fait face à des défis en matière de compétitivité. Le coût de production en Algérie est relativement élevé par rapport à d'autres pays producteurs de pétrole et de gaz. De plus, l'industrie souffre d'un manque d'investissements dans les technologies de pointe et les infrastructures nécessaires pour développer les ressources en hydrocarbures.

Figure N°03 : Réserve de l'Algérie (million TEP¹⁹)²⁰



Source : El naft <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/north-africa-refined-petroleum-products-market> (consulté le 30/04/2023 à 15h12)

Les réserves prouvées de pétrole en Algérie sont estimées aujourd'hui à environ 12 milliards de barils, mais on observe sur ce graphique l'évolution des réserves de pétrole en Algérie sur 10 ans qui peuvent être influencée par plusieurs facteurs, tels que les investissements dans l'exploration, les nouvelles découvertes de gisements et les taux d'extraction.

Vers 2013/2014 l'Algérie a connu un pic de production pétrolière important le plaçant au rang de fournisseur clé sur le marché mondial. Cependant, comme pour de

¹⁹ Tonne d'équivalent pétrole

²⁰ EL NAFTA, Rapport « Investing in Algeria : Hydrocarbon Law », 2021 (consulté le 03/05/2023 à 9H30)

Chapitre 01 :

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

nombreux pays producteurs de pétrole, les réserves connaissent un déclin au fil des années en raison de l'exploitation continue des gisements existants. Cela pourrait être dû à plusieurs facteurs tels que l'épuisement naturel des réserves ou à une extraction plus rapide que les découvertes de nouveaux gisements.

Il est également important de noter que les fluctuations des prix du pétrole sur le marché mondial peuvent influencer les décisions d'exploration et de production

Tableau N°2 : Marché du Pétrole brut en Algérie (milliers de barils par jour)²¹

Année	2020	2021	2022 Estimé	2023 projeté
Total Local Production	899	911	1,057	1,165
Total Exports	438.7	446.0	421.1	400.07
Total Imports	6	4	5	2
Total Market Size	460.3	465.0	635.9	716.1
Exchange Rates (DA/USD)	126.8	135.1	142.6	145.5

Source: OPEC Annual Statistical Bulletin

Sans oublier que le gaz naturel représente à lui seul plus de 95% des exportations d'hydrocarbures de l'Algérie. Les principaux marchés d'exportation de gaz naturel de l'Algérie sont l'Europe, principalement l'Espagne, l'Italie et la France, ainsi que la Turquie.²²

²¹<https://www.trade.gov/country-commercial-guides/algeria-oil-and-gas-hydrocarbons> (consulté le 05/05/2023 à 12h01)

²²<https://www.energy.gov.dz/?rubrique=hydrocarbone> (consulté le 15/05/2023 à 22h04)

Tableau N°3 : Marché du Gaz naturel en Algérie (million m³)²³

Année	2020	2021	2022 Estimé	2023 Projeté
Total Local Production	85,119	104,043	108,667	112,838
Total Exports	39,459	56,556	65,330	68,802
Total Market Size	45,226	47,487	43,337	44,036
Exchange Rates (DA/USD)	126.78	135.06	142.63	145.52

Source: OPEC Annual Statistical Bulletin

5.2. L'exercice de l'activité pétrolière en Algérie :

Les activités pétrolières en Algérie sont réparties en deux catégories : des activités en amont et des activités en aval.

5.2.1. Activité en amont :²⁴

Au sens de l'article n°02 de la loi n° 19-13 relative aux hydrocarbures, l'amont pétrolier regroupe principalement les activités de recherche et exploitation.

Activités de prospection :

Les réservoirs potentiels du pétrole sont enfermés sous terre à des profondeurs dépassant parfois les 3500 mètres. L'activité de prospection est l'ensemble de travaux préliminaires à l'exploration de détection d'indices d'existence d'hydrocarbures et l'activité de recherche est l'ensemble des activités de prospection et d'exploration.

ALNAFT délivre une autorisation de prospection d'une durée de 2 ans renouvelable 1 fois. Dans ce cas-là, le prospecteur bénéficie d'un droit de préférence, les personnes ayant réalisé

²³<https://www.trade.gov/country-commercial-guides/algeria-oil-and-gas-hydrocarbon> (consulté le 05/05/2023 à 12h01)

²⁴ SONATRACH, *Principales dispositions de la loi n°19-13 régissant les activités des achetés*, octobre 2021

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

ou réalisant des travaux de prospection sur un périmètre mis en Appel à la concurrence disposent d'un droit de préférence à la condition que ces personnes s'alignent, séance tenante, sur la meilleure offre obtenue pour ledit périmètre sous réserve de leur participation audit appel à la concurrence. Dans le cas d'un appel à concurrence (Autorisation en cours ou expirée depuis 1 an au maximum). Il dispose de maximum 1 an suivant l'expiration de l'autorisation pour solliciter, selon le cas, une concession amont ou un acte d'attribution pour conclure un contrat d'hydrocarbures. Et les dépenses de prospection seront considérées comme investissements de recherche rattachés à l'année d'entrée en vigueur du contrat d'hydrocarbures ou de la concession amont.

Activités de recherche et d'exploitation des HC :

D'abord le forage qui consiste à enfoncer un train de tiges dans le sous-sol en y injectant une boue spéciale, il faut forer à plusieurs endroits pour mieux délimiter le gisement potentiel et on entend par l'activité d'exploitation, les travaux permettant l'extraction des hydrocarbures et ça regroupe également les travaux permettant le traitement des HC pour les rendre conforme aux spécifications de transport par canalisation et de commercialisation.

Sonatrach seule : ALNAFT octroie à SONATRACH une concession amont d'une durée de 30ans.

(Schéma expliquant la division des 30 ans) Avec une possibilité de transfert d'une partie des droits et obligations dans une concession amont : SONATRACH conclut avec le cessionnaire un contrat d'hydrocarbures.

Sonatrach avec le (s) cocontractant: ALNAFT octroie aux parties contractantes un acte d'attribution d'une durée de 30 ans.

- Dans le cas des HC non conventionnel ²⁵

Qu'est-ce les HC non conventionnels ? Ceux qui existants et sont produits à partir d'un réservoir ou d'une formation géologique se présentant au moins l'une des caractéristiques ou conditions suivantes:

²⁵<https://www.planete-energies.com/fr/media/article/quels-sont-hydrocarbures-non-conventionnels> (consulté le 07/05/2023 à 21h06)

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- Tight: Réservoirs compacts dont la K^{26} =< moyenne à 0,1 milli darcy (md), ce qui signifie que le mouvement des hydrocarbures à travers le réservoir est très limité. Et/ou qui ne peuvent être produits qu'à partir de puits horizontaux et fracturation étagée
- Shale: Formations géologiques argileuses et/ou schisteuses imperméables ou à très faible K
- HC lourds: formations géologiques contenant des hydrocarbures présentant des V^{27} > à 1000 Centpoises ou des D^{28} < à 15° API²⁹
- Réservoirs HP/HT: réservoirs à haute pression et haute température, se présentant dans des conditions de pression et/ou de température suivantes :
 - Pression de fond = ou > à 650 bars,
 - T de fond > à 150°C.
- Gaz des CBM (gaz de houille)
 - 1 / Période de recherche
 - Phase pilote: En plus des 7 ans de la période de recherche (qui est composée de 3 phases), une phase pilote de 4 ans maximum est accordée au contractant (qui vient s'ajouter à l'une des 3 phases de recherche).
 - 2/ Période d'exploitation
 - 30 ans dans le cas de l'exploitation de RNC liquides + 2 périodes optionnelles de 5 ans chacune;
 - 40 ans dans le cas de l'exploitation d'hydrocarbures RNC gazeux + 2 périodes optionnelles de 5 ans chacune
 - Prorogation optionnelle: 5 ans supplémentaires à la demande du contractant; elle pourra être suivie d'une deuxième prorogation optionnelle d'une durée de 5 ans supplémentaire à la demande du contractant et après accord d'ALNAFT.
 - Augmentation possible: Dans le cas où une phase de recherche n'a pas été utilisée, la période d'exploitation est augmentée d'une durée égale à celle de ladite phase

²⁶La perméabilité, représentée par le symbole "K", mesure la capacité d'un matériau à permettre le passage des fluides à travers ses pores.

²⁷La viscosité est une mesure de la résistance d'un fluide à l'écoulement. Elle est généralement exprimée en (CP). Les hydrocarbures lourds ont une viscosité élevée, souvent supérieure à 1000 (CP). Cela signifie que ces hydrocarbures sont très épais et visqueux, ce qui rend leur écoulement difficile.

²⁸La densité est une mesure de la masse d'un fluide par unité de volume. Elle est souvent exprimée en degré API. Les hydrocarbures lourds ont une densité faible, généralement inférieure à 15 degrés API. Une densité API basse indique que les hydrocarbures sont plus légers que l'eau et ont tendance à flotter à sa surface.

²⁹American Petroleum Institute

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires »

5.2.2. Activités en aval³⁰ : L'aval pétrolier regroupe l'ensemble des opérations de transport par canalisation, de transformation et raffinage, de commercialisation, de stockage et de distribution du pétrole brut et des produits pétroliers.

Activités de transport par canalisation des hydrocarbures :

Les gisements se trouvent généralement à des milliers de kilomètres des lieux d'utilisation des hydrocarbures ou des produits pétroliers. Leur acheminement nécessite l'utilisation de moyens particuliers pour répondre à ses spécificités. Il se fait donc par voie terrestre à l'aide de pipeline ou par voie maritime à l'aide des pétroliers.

Ils sont exercés par l'entreprise nationale sur la base d'une concession de transport par canalisation octroyée par arrêté du ministre.

Le libre accès des tiers au système de transport par canalisation est garanti moyennant le paiement d'un tarif non discriminatoire.

Activités de raffinage et transformation des hydrocarbures :

Le pétrole brut ne peut pas être utilisé en l'état, c'est pourquoi il doit être traité, purifié et transformé en produits de composition quasi constante, bien adaptés à leurs usages. Ces transformations sont faites dans les raffineries et installations de traitement.

L'objectif du raffinage est de mettre à la disposition du consommateur final des produits de qualité, dans le respect des normes et aux quantités requises par le marché.

Activités exercées par l'entreprise nationale, seule ou en partenariat, après autorisation du ministre.

Activités de stockage et distribution des produits pétroliers :

Exercées par toute personne avec une participation algérienne, après autorisation du ministre. Le libre accès des tiers :

- Aux infrastructures de stockage : garanti contre paiement d'un tarif de stockage non discriminatoire.
- Aux infrastructures de distribution : garantit contre paiement d'un tarif d'accès péréqué.

³⁰ SONATRACH, *Principales dispositions de la loi n°19-13 régissant les activités des achetés*, octobre 2021

Section 02 : Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie

En raison de l'importance des découvertes pétrolières dans le Sahara et de l'absence de cadre juridique réglementant cette activité, le législateur français a appliqué le droit minier du 21 novembre 1810 sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie. Les particularités du domaine pétrolier et l'incompatibilité totale des règles du droit minier ont finalement incité le législateur français à mettre en place un ensemble de décrets qui ont constitué un régime particulier et autonome régissant uniquement l'activité pétrolière.

1. Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie :

1.1. Pré-indépendance:

Un certain nombre de textes législatifs et décrets ont été adoptés entre 1955 et 1961 en Algérie pour établir les droits et les obligations légales et réglementaires pour l'exercice des activités pétrolières et l'exploitation des ressources minérales, ces textes constitue Le Code Pétrolier Saharien³¹ et incluent: ³²

- Le décret n° 55-58 du 20 mai 1955 sur la recherche et l'exploitation des substances minérales; le décret n° 55-590 du même jour relatif au permis d'exploitation des mines, ainsi que celui n° 55-593 sur les concessions des mines.
- La loi n° 57-27 du 10 janvier 1957 a créé l'organisation commune des régions sahariennes (O.C.R.S), chargée de l'exploitation des hydrocarbures du Sahara.
- L'ordonnance n° 58-1111 du 22 novembre 1958 définit les règles applicables à la recherche, l'exploitation et le transport des hydrocarbures, ainsi que le régime fiscal associé obligeant e les sociétés pétrolières détentrices de titres miniers de s'acquitter d'une redevance égale à 12.5% de la valeur des hydrocarbures liquides, et à 5% des hydrocarbures gazeux extraits dans les wilayas des oasis et de la Saoura.
- Les décrets n° 59-1334 du 22 novembre 1959 et n° 61-1045 du 16 septembre 1961 précisent respectivement les conditions d'application de l'ordonnance et approuvent une convention type de concession de gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans certaines régions d'Algérie.

³¹[Annuaire Français de Droit International](#) Christian Vigner Année 1964 / pp. 383-395

³² ALNAFT, *Historique du développement des hydrocarbures*, 2012

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- Le décret n° 59-1160 fixant la liste des biens et services exemptés de taxes et de droits d'entrée. Après des négociations pour l'indépendance de l'Algérie, les Accords d'Evian³³ ont été signés le 18 mars 1962. Ces accords contiennent des dispositions importantes relatives aux hydrocarbures, parmi lesquelles on peut citer³⁴ :
- La protection des droits miniers et de transport de l'Algérie, indépendamment de la nationalité ou du siège social des sociétés impliquées.
- La priorisation aux compagnies pétrolières françaises pour l'obtention de permis de recherche ou d'exploitation pendant une période de six ans.
- La résolution des litiges entre l'Etat algérien et les sociétés pétrolières étrangères par voie d'arbitrage international, plutôt que devant le Conseil d'Etat.
- Une participation de 40% dans la SN REPAL, qui détenait des intérêts dans Hassi-Messaoud et d'autres gisements.

À travers le contenu des accords d'Evian, la France cherchait à préserver ses intérêts et ses privilèges acquis antérieurement, tout en gardant la main mise sur les hydrocarbures et les autres richesses de l'Algérie.

1.2.De l'indépendance à la nationalisation : ³⁵

05 Juillet 1962 : Après avoir obtenu son indépendance, l'Algérie a acquis la propriété des ressources en hydrocarbures du pays. Cependant, la France a conservé le véritable pouvoir de gérer ces richesses à travers sa filiale, la Société française de recherche et d'exploitation de pétrole en Algérie (SN REPAL).

Cette entreprise a continué d'appliquer la législation française aussi connue sous le nom de Code Pétrolier Saharien (ordonnance 58-1112 du 22 novembre 1958) qui a été établie pour définir les conditions, droits et obligations légales et réglementaires pour l'exercice des activités pétrolières, accordant à l'Etat algérien une participation de 40% dans la SN REPAL, qui détenait des intérêts dans Hassi-Messaoud et d'autres gisements.

³³Les accords d'Évian sont le résultat de négociations entre les représentants du Gouvernement de la République française et du Gouvernement provisoire de la République algérienne pour mettre fin à la guerre d'Algérie

³⁴ Journal Officiel de La république française du 20 Mars 1962 / 3019-3032

³⁵ AL NAFTA, revue « Historique évolution loi sur les HC 2013 » 01 28Vs

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

31 décembre 1963 : Sachant que les hydrocarbures jouent un rôle crucial dans la construction nationale et le développement économique tant attendu pour surmonter les conséquences de l'occupation française, l'Algérie a créé la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, connue sous le nom de "SONATRACH", et le gouvernement lui attribue directement des permis de prospection et lui demande de lancer la construction de l'oléoduc Haoud El Hamra - Arzew (OZ1) en 1964.

Toutes ces mesures sont considérées par les milieux français comme une violation des accords d'Evian et dès lors des négociations sont ouvertes afin de trouver un terrain d'entente; elles aboutissent, le 29 juillet 1965, à la signature de l'Accord d'Alger au terme duquel, une association coopérative (ASCOOP) est créée entre SOPEFAL, représentant l'Etat français, et la Sonatrach pour l'Etat algérien; mais aussi on distingue deux aspects dans cet accord : les concessions déjà exploitées avec un nouveau régime établi qui stipule que les sociétés françaises (Total et Elf) doivent reverser à l'Etat algérien une partie de leurs bénéfices, et la poursuite de la recherche d'hydrocarbures avec un nouveau code pétrolier.

Pour le gaz, l'Algérie a été confirmée dans son rôle d'acheteur unique des concessionnaires et de seul interlocuteur pour l'exportation vers les marchés étrangers. L'Algérie reprend également son entière liberté en matière de politique de développement des richesses minières de son sous-sol, en obtenant l'abrogation de la clause prioritaire accordée aux sociétés françaises par les accords d'Evian.

Le secteur des hydrocarbures ne se limite plus à une simple source de revenus en contrepartie d'une exportation de matières premières, mais il est désormais considéré comme un levier pour le développement économique du pays.

24 août 1967 : l'Algérie prend la décision de nationaliser les activités américaines de raffinage-distribution de Mobil et Esso.

En mai 1968, SONATRACH obtient le monopole de la distribution des produits pétroliers, gazeux et autres dérivés et le 19 octobre de la même année: Un accord a été conclu entre SONATRACH et le groupe pétrolier américain "Getty Oil", qui a restitué à la compagnie nationale algérienne 51% de ses intérêts. Et a permis à l'Algérie de renforcer davantage sa position face à la France ainsi que de reconfigurer sa place sur le marché mondial résultat elle rejoint l'OPEP en juillet 1969 et acquérir un soutien important l'aidant à récupérer la souveraineté de ses hydrocarbures peu de temps après.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

1.3.La nationalisation:

Pourquoi la nationalisation était-elle nécessaire ? Pour répondre aux besoins du développement économique du pays, le Gouvernement algérien avait manifesté sa volonté de développer les gisements de gaz naturel (essentiellement Hassi R'Mel) qui ont été donnés en concession aux compagnies internationales avant l'indépendance, et leurs droits sont garantis par les Accords d'Evian. Devant la résistance des compagnies internationales, qui ne voient aucun intérêt commercial à ce développement.

24 février 1971 : nationalisation des hydrocarbures : l'Algérie a retrouvé une souveraineté totale sur ses ressources en hydrocarbures.

Ces mesures ont mené à la restitution complète des intérêts des compagnies internationales dans les gisements de gaz naturel, la récupération à titre gratuit des gaz associés issus de la production de pétrole brut, la nationalisation de 51% des intérêts dans les gisements de pétrole brut, et de toutes les canalisations de transport d'hydrocarbures détenues par les compagnies internationales en Algérie.

Désormais, les entreprises étrangères qui souhaitent investir dans des activités de recherche et de production doivent s'associer impérativement avec la SONATRACH et créer une société de droit algérien.

Ça a marqué également un énorme changement au niveau fiscal et une avancée significative ; car jusqu'alors le régime du Code Pétrolier Saharien favorisait largement les sociétés françaises. Les prix servant de base au calcul de la fiscalité pétrolière sont notifiés aux sociétés pétrolières par le ministre chargé des hydrocarbures.

Les augmentations de redevances et d'impôts ont été progressivement introduites en 1974 et 1975, atteignant un taux de 20% pour la redevance sur les hydrocarbures liquides, 5% pour les gaz et un maximum de 85% pour l'impôt direct sur les bénéfices de la Sonatrach. En outre, le prix de référence servant de base de calcul pour la redevance et l'impôt direct est désormais fixé souverainement par l'État.

1.4.Post-nationalisation :

L'accroissement de l'effort de recherche pour renouveler nos réserves produites a constitué le principal souci de toutes les politiques et les stratégies mises en place pour le développement du secteur de l'énergie ces dernières années.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

Devant l'importance des travaux de recherche à engager afin de reconnaître au plus tôt le volume des réserves potentielles du pays, la législation algérienne a connu durant une période post nationalisation quatre nouvelles lois et deux amendements.

12 avril 1971 : la première loi fondamentale sur les hydrocarbures promulgation de l'ordonnance 71-22, définissant le cadre dans lequel les compagnies internationales peuvent exercer des activités de recherche et de production des hydrocarbures en Algérie.

Les grandes lignes dressées par cette loi sont les suivantes :

- Conclure un contrat d'association (association en participation ou société mixte) avec Sonatrach
- Détenir au maximum 49% des intérêts,
- Avoir des droits uniquement sur la production de pétrole brut.
- Sonatrach est le seul propriétaire du gaz naturel découvert et du gaz associé produit,
- Sonatrach est l'opérateur, avec des aménagements permettant notamment à la compagnie internationale d'assumer seule ce rôle en exploration.

27 février 1975 : promulgation de l'ordonnance 75-13 qui augmente les redevances et les impôts à 20% sur les hydrocarbures liquides, 5% pour les hydrocarbures gazeux et 85 % pour le taux d'impôt direct pétrolier sur les bénéfices de la SONATRACH.

Mais en raison de la baisse du marché pétrolier (contexte de "choc pétrolier"³⁶ qui a plongé l'Algérie dans une crise financière) et du manque d'attrait des conditions économiques des contrats d'association algériens, le gouvernement algérien a décidé de réviser le cadre légal et réglementaire régissant les activités dans le domaine des hydrocarbures en général, et en ce qui concerne les contrats d'association en particulier.

19 août 1986 : promulgation de la loi 86-14. Établie dans un contexte mondial instable marqué par la chute brutale du prix du pétrole ; cette loi marquée par une ouverture dans l'amont pétrolier, elle avait pour objectif principal la relance des investissements elle introduit des dispositifs qui ont encouragé la participation des sociétés étrangères mais surtout elle

³⁶L'expression « **choc pétrolier** » fait référence aux conséquences sur l'économie mondiale d'une modification brutale de l'offre de pétrole combinant hausse du prix et augmentation de la consommation et/ou baisse de la production. On distingue trois crises différentes apparues en 1973, 1979 et 2008.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

prévoit quatre formes d'associations pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides.

Les quatre formes juridiques sont l'association en participation, la société commerciale par actions de droit algérien (qui existaient déjà), le contrat de partage-production et le contrat de service (deux formes nouvelles aux conditions moins contraignantes pour la compagnie internationale).

Le gaz naturel reste la propriété de l'entreprise nationale. En cas de découverte de gaz, une société d'économie mixte peut être créée pour la commercialisation du gaz naturel.

Sur le plan fiscal, cette loi a institué des redevances et un impôt sur les résultats pour les activités de prospection, de recherche et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures, de transport par canalisations, de liquéfaction de gaz naturel (GN), et de traitement et de séparation de gaz de pétrole liquéfié (GPL), mais elle a également prévu des allègements fiscaux en fonction de la localisation du périmètre et des techniques de production employées lors de la mise en exploitation du gisement découvert.

Entre 1986 et 1998, la crise financière initiale s'est progressivement amplifiée pour se transformer en une crise économique et sociale majeure, marquée par les événements du 5 octobre 1988³⁷. Cette crise s'est ensuite aggravée sur le plan politique avec l'émergence du terrorisme intégriste, marquant ainsi le début de la décennie noire³⁸.

4 décembre 1991 : La loi 91-21³⁹ vient modifier et compléter la loi n°86-14 et les modifications/ajouts sont les suivants :

- L'élargissement du champ de prospection pétrolière et le domaine d'association au gaz naturel afin de permettre une exploration plus diversifiée, tirant profit des vastes ressources gazières du pays.
- Les contrats entre Sonatrach et les sociétés étrangères doivent être approuvés par le conseil des ministres pour les activités de prospection et de recherche dans le but d'apporter une plus grande transparence et un contrôle gouvernemental accru sur ces accords renforçant la

³⁷ Les événements d'octobre 1988, désignent une période durant laquelle se déroulent, en Algérie, des manifestations sporadiques et incontrôlées dans plusieurs villes du pays. Les manifestants ont détruit plusieurs infrastructures de l'État et des biens civils.

³⁸ C'est une guerre civile qui oppose entre 1991 et 2002 le gouvernement algérien, disposant de l'Armée nationale populaire, et divers groupes islamistes.

³⁹ JO, N°63 du 7 décembre 1991.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

confiance des investisseurs et des partenaires étrangers en garantissant un processus décisionnel rigoureux et équitable.

- Les entreprises étrangères doivent fournir des résultats tangibles pour bénéficier d'un intéressement, qui dépendra de leur contribution financière et technologique tout ça dans le cadre de créer une incitation directe à l'excellence opérationnelle et stimuler la compétitivité.
- Les associés étrangers doivent créer une société commerciale algérienne, même si l'association en participation ne possède pas la personnalité morale afin de favoriser la création de partenariats durables mais surtout pour assurer un transfert de connaissances et de technologies.
- Les rémunérations de l'intéressement sont soumises à l'impôt des réductions fiscales sont accordées aux investisseurs qui explorent des zones difficiles (qui représentent un défi géologique ou logistique) éloignées ou oubliées afin de booster le potentiel de découvertes.
- Le recours à l'arbitrage international est désormais possible en cas de litige entre Sonatrach et ses partenaires étrangers lié à l'interprétation ou à l'exécution du contrat d'association. Ce changement avait pour objectif d'offrir une sécurité juridique aux investisseurs; instaurer un climat propice aux affaires afin de les encourager à s'engager à long terme en Algérie.

Cela a conduit à la relance des activités de prospection et de recherche, qui ont abouti à des découvertes significatives.

À partir de l'an 2000, une décennie de croissance s'ouvre en raison de l'augmentation à la fois des prix et des quantités d'hydrocarbures exportées. Les prix atteignent un sommet de 147 dollars juste avant la crise financière mondiale. C'est dans ce contexte favorable qu'une nouvelle loi libérale sur les hydrocarbures est promulguée en deux étapes :

1. La loi n° 05-07⁴⁰ du 28 avril 2005 : couvre l'ensemble des activités amont et aval pétroliers à l'exception de la distribution du gaz sur le marché national qui est régie par la loi sur l'Électricité.

Elle a été édictée dans le but de :

⁴⁰ JO, N°50, du 19 Juillet 2005.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- Mettre en place un nouveau cadre institutionnel et juridique dans le secteur pétrolier, de moderniser le système fiscal afin d'attirer les investisseurs étrangers tout en favorisant la compétition et la concurrence équitable.
- Préparer la possible adhésion de l'Algérie à l'OMC.
- Promouvoir le développement durable et assurer le bien-être de la population en imposant des actes tels que l'interdiction du torchage du gaz, ou en exigeant par exemple des études d'impact environnemental et des plans de gestion des risques avant toute installation pétrolière entre autres.
- Écrémer les plus-values générées par l'exploitation des hydrocarbures.
- Optimiser les revenus de l'État en les protégeant et en les rendant moins vulnérables aux fluctuations de paramètres ou d'événements indépendants de sa volonté, tels que les prix afin de garantir un semblant de stabilité économique.

Ainsi, de par cette loi, deux nouvelles agences ont été créées pour assister la compagnie nationale dans ses prérogatives : l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Selon les dispositions des articles 14 et 23 de la loi 05-07, la compétence d'attribution des titres miniers est désormais réservée à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT).

En conséquence, la Sonatrach doit restituer les titres miniers dont elle ne souhaite pas conserver la propriété (article 104), et une procédure d'appel d'offres est lancée pour l'attribution éventuelle de ces titres à des tiers. Si cette procédure échoue, les titres miniers sont restitués au ministère chargé des hydrocarbures.

Le régime fiscal : est le suivant⁴¹ :

- Un loyer annuel payé à l'État, basé sur la superficie, le type de périmètre et la zone.
- Une redevance modulée en fonction du niveau de production quotidienne équivalente en barils et de la zone. Cela encourage le développement de petites découvertes ainsi que les

⁴¹ Mémoire « L'analyse de la fiscalité pétrolière dans le cadre de la nouvelle loi n° 19-13, relative aux hydrocarbures », BOUGHERFA. Kahina, Institut d'Economie Douanière et Fiscale, 2019/2020.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

recherches dans des zones éloignées. Un pourcentage de la redevance, payée à AL NAFT, est prévu pour financer le budget des entités, un autre pourcentage de la redevance est versé aux collectivités locales et le reste sera versé par AL NAFT au trésor.

- La taxe sur les revenus pétroliers (TRP) est fonction du seuil de production cumulée valorisée et de la zone. Ce dispositif permet de prélever une part des bénéfices générés, notamment en cas de prix élevés du pétrole ou de découvertes plus importantes que prévu.
- L'impôt sur les résultats (ICR) est calculé sur la base des résultats consolidés de l'entreprise.

2. L'ordonnance 06-10⁴² du 29 juillet 2006 : pour notamment :

- Imposer la participation obligatoire de SONATRACH à un minimum de 51% dans tout contrat et introduire la taxe sur les profits exceptionnels (TPE).
- Apporter des clarifications concernant l'exercice des missions des agences hydrocarbures. Il est précisé que les décisions prises par les comités de direction de chaque agence doivent être conformes à la politique énergétique nationale mise en œuvre par le Ministre chargé des hydrocarbures, après approbation du Conseil des Ministres.
- Taxe sur les profits exceptionnels (TPE) applicables aux contrats d'association conclus sous l'égide de la loi 86-14

20 février 2013 : La loi 13-01⁴³ a été promulguée pour modifier et compléter la loi 05-07, en introduisant de nouvelles mesures incitatives visant à améliorer l'attrait du secteur minier national, y compris en ce qui concerne l'offshore et les gisements à géologie complexe.⁴⁴

Cette loi met également en place un système d'écrémage des superprofits qui s'applique aux bénéficiaires du taux réduit de l'impôt complémentaire sur le résultat (ICR) ainsi que la révision de la méthodologie de détermination du taux de la TRP qui est désormais basée sur la rentabilité du projet au lieu du chiffre d'affaires. Cela vise à assurer une juste répartition des bénéfices exceptionnels réalisés dans le secteur et un retour sur investissement à la hauteur du risque qu'ils ont encouru tout en limitant, les rentabilités à des seuils admissibles lorsque les conditions de coûts et de valeur de la production sont favorables.

⁴² JO N°48 du 30 juillet 2006.

⁴³ JO n°11, du 24 février 2013

⁴⁴ SONATRACH, 8ème partie : La loi sur les hydrocarbures, 2021

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

L'objectif est d'intensifier les efforts d'exploration et de découvrir de nouvelles réserves d'hydrocarbures non conventionnelles.

Malheureusement, en raison de facteurs endogènes (le cadre contractuel et fiscal de la loi N°05-07 peu flexible et inadapté aux standards et aux exigences internationales) et exogènes (La mutation de l'ordre énergétique mondial caractérisé par une abondance de l'offre d'hydrocarbures face à une baisse des prix considérable considérant la montée en puissance des énergies renouvelables). Ces facteurs ont limité l'attractivité de du domaine minier, la loi de 2005 n'a pas produit les effets escomptés et un changement de climat juridique et fiscal était nécessaire car sinon le maintien de l'ancien régime aurait conduit l'Algérie en situation de « déficit structurel entre l'offre et la demande nationales à compter de 2025.

Un des exemples les plus frappant est que 60% des réserves gazières sous contrat sont épuisées de ce fait la préoccupation principale et l'urgence absolue est la recherche de nouvelles découvertes pétrolières et gazières notamment à travers le partenariat étranger.

Afin d'assurer la sécurité énergétique du pays et ses revenus en rappelant que le secteur des hydrocarbures représente le principal pourvoyeur de ressources financières en Algérie.

11 décembre 2019 : La loi 19-13 relative aux activités d'hydrocarbures a été promulguée dans le but de réorganiser le cadre institutionnel et contractuel et de mettre en place un régime fiscal plus flexible et favorable encore dans le but perpétuel d'encourager la participation des partenaires étrangers dans le secteur. Cette flexibilité doit permettre de trouver un équilibre économique acceptable pour les partenaires étrangers, l'entreprise nationale et l'État, en garantissant des revenus significatifs pour ce dernier.

Elle encourage également le recours prioritaire aux biens et services produits en Algérie pour favoriser le développement économique et social. L'objectif global de ces nouvelles mesures est de promouvoir le développement et l'exploitation durable et optimale des ressources en hydrocarbures, y compris les ressources non-conventionnelles et l'offshore; de répondre aux besoins énergétiques du marché national, de préserver et protéger l'environnement à long terme tout en garantissant la sécurité des personnes et des installations.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires »

2. Principales mesure de la loi n° 19-13 du 11 décembre⁴⁵ :

La règle 51/49% est maintenue dans le secteur des hydrocarbures en Algérie afin de protéger les droits de l'État et de préserver l'intérêt et la souveraineté nationale. Cette règle implique que la majorité des parts de toute entreprise étrangère opérant dans le secteur des hydrocarbures doivent être détenues par des intérêts nationaux, l'ensemble des contrats étant soumis au principe de la propriété des richesses du pays par la collectivité nationale et à leur exploitation optimale à son profit. En revanche, pour les secteurs hors hydrocarbures, considérés comme non stratégiques, cette règle a été levée.

La nouvelle loi a réorganisé les rôles des différents acteurs gouvernementaux au sein du secteur des hydrocarbures, en leur attribuant des responsabilités spécifiques. Ainsi, le Ministère de l'énergie et des mines, l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT), l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH) et la compagnie nationale des Hydrocarbures SONATRACH ont tous des attributions distinctes dans le domaine.

Outre la simplification du régime fiscal, voici les Documents prévus par la loi n° 19-13 pour les Activités en amont:

1. **Concession Amont** (AlNaft): Elle définit les droits et obligations de l'Entreprise nationale, pour exercer des activités R&E ou l'exploitation de gisement(s).⁴⁶

Elle fixe, notamment :

- Périmètre de la concession amont
- Termes et conditions de la recherche/exploitation
- Termes et conditions de réduction et restitution de surfaces
- Conditions de prolongation de la durée de la concession amont
- Conditions de retrait de la concession amont
- Délai de présentation par l'entreprise nationale à ALNAFT du plan de recherche/plan de développement
- Conditions de rétention de surfaces
- Modalités d'information d'ALNAFT de désignation d'opérateur amont autre que l'entreprise nationale
- Conditions de modification de la concession amont

⁴⁵ PricewaterhouseCoopers Algérie, Revue des principales mesures de la nouvelle loi sur les hydrocarbures en Algérie, Janvier 2020.

⁴⁶ Sonatrach, Modèle de document prévu par la loi N°19-13 du 11 décembre 2019 régissant les activités des hydrocarbures, mai 2021

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

La concession amont est exclusivement accordée à l'entreprise nationale, qui peut décider de transférer une partie de ses droits et obligations dans une concession amont, et conclut avec le concessionnaire un contrat d'hydrocarbures

Lance les appels à la concurrence; Délivre l'Acte d'Attribution à Sonatrach et ses partenaires

2. Acte d'Attribution (Al Naft) : Il fixe les droits et obligations des parties contractantes, pour exercer des activités R&E sur un périmètre.

Il est composé d'article organisés en deux façons : Articles relatifs aux parties attributaires de l'acte, à l'objet de l'acte, au périmètre, à la conclusion du contrat d'hydrocarbures et à l'opérateur Amont ;

- Articles relatifs à l'activité Recherche et couvrent : Le plan de recherche ; Les mesures coercitives de non réalisation de l'engagement de recherche ; Les modalités de révision du plan de recherche ; Les rendus de surface et la renonciation au périmètre ; La découverte, sa délimitation, programme pilote et production anticipée ; Les modalités relatives à la déclaration de commercialité.

- Articles relatifs à l'activité Exploitation et couvrent :

Les modalités d'approbation du plan de développement et sa révision ; Les modalités d'exécution du plan de développement et mise en production.

- Articles afférents aux programmes de travaux annuels et budget ;

- Articles afférents à l'abandon et remise en état des sites et au transfert des installations ;

- Article relatif aux obligations fiscales ;

- Article traitant des autres obligations telles que l'approvisionnement du marché national, HSE et contrôle par ALNAFT ;

- Articles reprenant les clauses standards, tels que : Force majeure, responsabilité, défaillance...

L'acte d'attribution est composé également d'annexes : Description du périmètre, plan de recherche, canevas du Plan de développement, procédure de recours à l'expert et les modèles de lettre de garantie maison mère, de lettre de confidentialité et de lettre d'engagement

1. Contrats d'Hydrocarbures (Parties contractantes): Il fixe les modalités d'exercice des activités R&E, entre les parties, ainsi que les responsabilités, droits et obligations de chaque parti.

2. Accord d'Opérations lié à chaque Contrat d'Hydrocarbures (Parties contractantes): Il définit les missions de l'opérateur amont et la responsabilité de la conduite des opérations amont.

Le rôle d'Opérateur Amont est assuré par :

L'Entreprise Nationale ou un tiers qu'elle désigne, dans le cadre d'une concession Amont ; l'une des Parties Contractantes, un organe conjoint ou un tiers désigné par ces dernières, dans le cadre d'un Contrat d'Hydrocarbures. La désignation ou le changement d'Opérateur Amont doit être notifié à ALNAFT.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

Les activités amont, à l'exception des activités de prospection, sont soumises à un régime fiscal comprenant les éléments suivants : ⁴⁷

- La taxe superficielle :

Elle est déclarée et payée annuellement par l'entreprise nationale dans le cas d'une concession amont, d'un contrat de partage de production ou d'un contrat de services à risque, et par les parties contractantes dans le cas d'un contrat de participation.⁴⁸

En application des dispositions de la présente loi, le domaine minier national n'est plus subdivisé en quatre zones (A, B, C, D).

Le tableau ci-dessous montre le calcul de ladite taxe sur la base de la superficie en kilomètre carré et les tarifs en DA y afférents :

Tableau N°4 : Tarification en dinar algérien de la TS selon la durée d'exploitation par kilomètre carré (km²).

Période	Période de Recherche		Période de rétention	Période d'exploitation
	De la 1 ^{ère} année jusqu'à la 4 ^{ème}	A Partir de la 5 ^{ème} année jusqu'à la 7 ^{ème}		
Montant unitaire en DA/km ²	7.000	14.000	40.000	30.000

Source : article 166 de la loi n° 19-13 du 11 décembre 2019 relative aux hydrocarbures.

La taxe superficielle est calculée de la manière suivante :

$$\text{Superficie (km}^2\text{)} \times \text{tarif indexé et actualisé}$$

Les montants unitaires font l'objet d'une indexation, par ALNAFT, au début de chaque année civile et est non déductible pour le calcul de l'IRH et l'IR

- La redevance hydrocarbures :

Toute quantité d'hydrocarbures extraite à partir du périmètre d'exploitation est soumise au paiement d'une redevance hydrocarbures mensuelle après les opérations de traitement, sauf les quantités d'hydrocarbures qui sont soit consommées pour les besoins de production, soit perdues, sans

⁴⁷ Journal officiel, N°79, 22 décembre 2019

⁴⁸Loi n° 19-13, Op.cit, article 165.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

négligence, avant le point de mesure, ou réinjectées dans le ou les gisement(s) faisant l'objet du même périmètre d'exploitation.⁴⁹

Les quantités excédant les seuils admissibles, prévus dans le plan de développement approuvé, doivent être justifiées auprès d'ALNAFT. A défaut de justification ou dans le cas où les motifs invoqués ne seraient pas retenus. Les quantités concernées sont soumises au paiement de la redevance hydrocarbures.⁵⁰

La redevance hydrocarbures est calculée de la manière suivante :⁵¹

$$\begin{aligned} & [(Quantités \text{ (en B.E.P)} \times \text{prix de base)} - \text{Déductions autorisées} : \\ & (\text{Coût de transport} : \text{application du tarif de transport} / \text{Coût de liquéfaction} : \text{application du tarif de} \\ & \text{liquéfaction} / \text{Coût de séparation} : \text{application du tarif de séparation des GPL})] \times \text{le taux} \end{aligned}$$

Le taux applicable au calcul de la redevance hydrocarbures est fixé à dix pour cent (10%).⁵²

Elle est déductible pour le calcul de l'IRH et l'IR.

- L'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH) :

La redevance hydrocarbures est payée par l'entreprise nationale dans le cas d'une concession amont, d'un contrat de partage de production ou d'un contrat de services à risque et par les parties contractantes dans le cas d'un contrat de participation. Elle est déclarée auprès de l'administration fiscale et acquittée auprès d'ALNAFT.

Il est calculé comme suit :

$$\text{Le revenu des hydrocarbures annuel (*)} \times \text{le taux (**)}$$

(*)Le revenu des hydrocarbures annuel est égal à la valeur de la production des hydrocarbures annuelle, moins les déductions annuelles suivantes :⁵³

- La redevance hydrocarbures ;
- Les tranches annuelles des investissements de recherche et de développement exclusivement imputés au périmètre d'exploitation ;
- Les coûts opératoires annuels liés à la production d'hydrocarbures, y compris les coûts d'abandon et de remise en état des sites réalisés en cours d'exploitation
- Les provisions constituées pour faire face aux coûts d'abandon et de remise en état des sites ;
- Le coût d'achat du gaz pour les besoins de la production et de la récupération ;

⁴⁹Ibid. article 167.

⁵⁰Ibid. article 170.

⁵¹Ibid, article 173.

⁵²Ibid, article 172.

⁵³Ibid, article 179.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- La rémunération brute du cocontractant étranger, dans le cas d'un contrat de partage de production ou d'un contrat de services à risque ;
- La base négative des exercices précédents.

(**) Le taux de l'impôt sur le revenu des hydrocarbures à appliquer pour l'exercice de l'année d'entrée en vigueur du contrat d'hydrocarbures ou de la concession amont, couvrant un gisement en production, est de cinquante pour cent (50%).⁵⁴

Pour les exercices suivants, le taux de l'impôt sur le revenu des hydrocarbures est déterminé sur la base d'un facteur (R) calculé par le rapport des revenus nets cumulés et des dépenses cumulées.⁵⁵

$$R = \frac{\text{les revenus nets cumulés}}{\text{les dépenses cumulés}}$$

Les revenus nets cumulés :

$$= \sum_{n-1}^{\text{début de la période d'exploitation}} [\text{la valeur de production du périmètre d'exploitatio} - \\ (\text{les paiements de la TS} + \text{la redevance HC} + \text{la redevance hydraulique} + \\ \text{l'impôt sur les revenus des HC})]$$

Les dépenses cumulées :

$$\begin{aligned} & \text{l'année de l'entrée en vigueur de la concession amont} \\ & \sum_{n-1} \quad (\text{investissement de recherche et de développement} \\ & \quad + \text{coûts d'opérations}) \end{aligned}$$

Des taux réduits de l'impôt sur le revenu des hydrocarbures peuvent être accordés à l'entreprise nationale dans le cas d'une concession amont, d'un contrat de partage de production ou d'un contrat de services à risque ; et aux parties contractantes dans le cas d'un contrat de participation s'ils font face à une géologie complexe, à des difficultés techniques d'extraction des hydrocarbures ou à des coûts élevés de développement et d'exploitation, afin de leur permettre d'atteindre une rentabilité économique raisonnable.⁵⁶

L'impôt sur le revenu des hydrocarbures est déductible pour le calcul d'IR.

⁵⁴Ibid, article 181.

⁵⁵Ibid, article 180.

⁵⁶Ibid, article 202.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- L'impôt sur le résultat :

Le résultat de l'exercice réalisé par l'entreprise nationale en exécution des concessions amont; des contrats de partage de production, des contrats de services à risque, ou par chaque personne partie à un contrat de participation, est soumis à l'impôt sur le résultat.

Le résultat de l'exercice est calculé en tenant compte du bénéfice imposable ainsi que des taux d'amortissement des investissements. Avec déduction des dépenses de recherche engagées sur un périmètre totalement restitué au terme ou avant la fin de la période de recherche. Le taux de l'impôt sur le résultat est fixé à trente pour cent (30%).⁵⁷

Il est déclaré et payé, à l'administration fiscale, au plus tard le jour de l'expiration du délai fixé pour la remise de la déclaration annuelle du résultat de l'exercice.⁵⁸

- L'impôt sur la rémunération du cocontractant étranger:

La rémunération brute du Cocontractant étranger dans le cas d'un contrat de Partage de production ou d'un Contrat de Services à Risque, déterminée conformément aux dispositions contractuelles, est soumise annuellement à l'impôt sur la rémunération.

Dans le cas où la rémunération brute du Cocontractant étranger est déterminée en nature, la valorisation des quantités concernées est effectuée par application des prix définis conformément au Contrat d'Hydrocarbures. Calculé comme ceci :⁵⁹

$$\text{L'impôt sur la rémunération du cocontractant étranger} = \text{la rémunération brute} \times \text{le taux}$$

Le taux de l'Impôt sur la Rémunération du Cocontractant étranger est fixé à trente pour cent (30%) de la rémunération brute.⁶⁰

L'entreprise nationale verse, au nom et pour le compte du cocontractant étranger, le montant de l'impôt sur la rémunération pour lequel il est redevable, sans toutefois le délier de ses obligations au titre de cet impôt.⁶¹

Le cocontractant étranger est tenu d'établir la déclaration de l'acompte provisoire, au titre de l'impôt sur la rémunération au plus tard le 25 de chaque mois.⁶²

⁵⁷Ibid, article 191.

⁵⁸Ibid, article 192.

⁵⁹Ibid, article 193.

⁶⁰Ibid, article 194.

⁶¹Ibid, article 197.

⁶²Ibid, article 195.

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances règlementaires »

- La redevance forfaitaire sur la production anticipée:

La production anticipée qui se définit comme étant la production d'hydrocarbures permettant d'acquérir des informations et caractéristiques complémentaires d'un gisement découvert, est soumise exclusivement au paiement de la redevance forfaitaire sur la production anticipée.⁶³

Est calculé ainsi :

La valeur de la production anticipée × le taux

Taux = 50%⁶⁴

Déclaration et paiement effectués mensuellement auprès de l'administration fiscale et n'est pas prise en compte pour le calcul de l'IRH et l'IR si le périmètre fait l'objet d'un plan de développement approuvé.

En ce qui concerne les activités en aval, elles sont soumises à la législation fiscale en vigueur.

Autres droits et taxes applicables aux activités d'hydrocarbures :

- Taxe spécifique sur le torchage du gaz:

Tarif unitaire de 12,000 DA/103NM3⁶⁵ / indexé

Quantités de gaz attachées exclues du paiement de la taxe :

- Durant les opérations de tests de puits d'exploration et/ou de délimitation / lors de la mise en œuvre du pilote (période de recherche)
- Durant la période de démarrage des nouvelles installations pour des périodes n'excédant pas les seuils fixés
- Non déductible pour le calcul de l'IR/IBS

- La redevance hydraulique applicable aux activités d'hydrocarbures :

La législation prévoit que lorsqu'il y a utilisation de l'eau dans les activités amont, impliquant le prélèvement de ressources provenant du domaine public hydraulique, une redevance hydraulique est exigée. Cette taxe est acquittée par l'entreprise nationale dans le cas d'une concession amont ou par les parties contractantes dans le cadre d'un contrat d'hydrocarbures.⁶⁶

⁶³Ibid, article 198.

⁶⁴Ibid., article 198.

⁶⁵ Milliers de normaux mètre cube

⁶⁶ Ibid., article 216.

Conclusion :

Ce chapitre souligne l'importance capitale de l'industrie des hydrocarbures à l'échelle mondiale, ainsi que son impact significatif en Afrique du Nord, et plus spécifiquement en Algérie.

Les hydrocarbures jouent un rôle crucial dans l'économie mondiale en tant que source d'énergie essentielle pour les industries, les transports et les ménages. La production et la consommation de ces ressources sont en constante augmentation, et certains pays comme les États-Unis, la Russie, l'Arabie saoudite et la Chine en sont les principaux acteurs, le marché mondial des HC est influencé par de nombreux facteurs, tels que la demande croissante, les fluctuations des prix, les politiques énergétiques et les avancées technologiques

En Afrique du Nord, l'industrie des hydrocarbures revêt une importance stratégique majeure, car la région possède d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel. L'Algérie se distingue particulièrement en tant qu'acteur clé de l'industrie des hydrocarbures dans cette région.

En Algérie, l'industrie des hydrocarbures a connu une évolution remarquable depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. La nationalisation des hydrocarbures a été un moment décisif dans l'histoire du pays, permettant à l'Algérie de prendre le contrôle de ses ressources énergétiques et d'établir la société nationale Sonatrach, qui est devenue un acteur clé sur le marché mondial des hydrocarbures. Cette nationalisation a également conduit à une plus grande participation de l'État dans le secteur, garantissant ainsi une plus grande part des revenus pétroliers pour le pays.

L'évolution de la législation régissant les hydrocarbures en Algérie a été guidée par la volonté de maximiser les bénéfices économiques tout en préservant la souveraineté nationale sur ces ressources. Les mesures législatives actuelles visent à promouvoir les investissements étrangers, à diversifier l'économie et à encourager le développement de nouvelles technologies dans le secteur des hydrocarbures. Ces initiatives visent à renforcer l'indépendance énergétique de l'Algérie, à créer des emplois et à stimuler la croissance économique.

L'impact de l'industrie des hydrocarbures en Algérie est considérable. Elle représente une part importante des revenus du pays et contribue au financement de nombreux projets de

L'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires »

développement. Les recettes pétrolières permettent de construire des infrastructures, d'améliorer les services publics et de soutenir des initiatives sociales. Cependant, cette dépendance économique aux hydrocarbures souligne également la nécessité de diversifier l'économie et de promouvoir d'autres secteurs, afin de réduire la vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole sur le marché international.

Chapitre 02 :

**Attractivité des IDE dans le
secteur des hydrocarbures**

« Mesures et réalisations »

Introduction :

Ce chapitre offre un aperçu complet sur les Investissements Directs Étrangers (IDE) en Algérie, en mettant l'accent sur le secteur des hydrocarbures divisé en deux sections distinctes, chacune abordant des aspects spécifiques liés aux IDE en Algérie et à leur attractivité dans le secteur des hydrocarbures.

La première section, intitulée "Aperçu global sur les IDE en Algérie", établit les bases en définissant les IDE et en soulignant leur importance dans l'économie algérienne. Nous examinerons également l'évolution du climat d'investissement en Algérie, en mettant en évidence les facteurs qui ont influencé le paysage des IDE au fil du temps. De plus, nous identifierons les secteurs clés qui attirent les IDE en Algérie, offrant ainsi un contexte général pour comprendre l'environnement des investissements dans le pays. Enfin, nous présenterons des statistiques récentes sur les flux d'IDE en Algérie

La deuxième section, intitulée "Analyse de l'attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures en Algérie", se concentre spécifiquement sur le secteur des hydrocarbures et son attrait pour les IDE. Nous commencerons par définir les facteurs clés de l'attractivité des IDE, Ensuite, nous examinerons les mesures prises par l'État pour encourager l'investissement dans le secteur, en effectuant une analyse approfondie des aspects contractuels et fiscaux. Nous examinerons également les principaux pays d'origine des IDE dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, en analysant les flux d'investissement provenant de différentes régions du monde. Enfin, nous explorerons les différents types d'IDE dans le secteur des hydrocarbures, allant des investissements directs aux partenariats stratégiques, afin de mieux comprendre les différentes formes d'engagement des investisseurs étrangers dans le secteur.

Section 01 : Aperçu global sur les IDE en Algérie:

1. Définition des IDE et leur importance dans l'économie :

1.1. Définition des IDE :

Selon le Fonds monétaire international (FMI)⁶⁷, les investissements directs étrangers (IDE) sont des placements à long terme réalisés par des résidents d'un pays dans des entreprises situées à l'étranger, reflétant une relation durable et un intérêt direct dans la gestion de ces entreprises. Le critère clé est que l'investisseur étranger ait une influence significative sur la gestion de l'entreprise étrangère, ce qui peut être réalisé par l'acquisition d'une participation majoritaire (plus de 50 %) ou d'une participation minoritaire (moins de 50 %) avec une capacité de contrôle sur les décisions de l'entreprise.

Selon cette définition du FMI, *« les IDE englobent à la fois les investissements réalisés dans le but de créer de nouvelles entreprises ou d'élargir des activités existantes à l'étranger, ainsi que les acquisitions d'entreprises étrangères. Les IDE sont considérés comme un moteur important de la croissance économique et du développement, car ils facilitent le transfert de capitaux, de connaissances, de technologies et de compétences entre les pays, stimulant ainsi l'investissement, la création d'emplois et l'innovation. »*⁶⁸

La définition des investissements directs étrangers (IDE) donnée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁶⁹ en 2021 est la suivante :

« Les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements réalisés par des résidents d'une économie (les investisseurs directs) dans des entreprises situées dans une autre économie (l'économie d'accueil), reflétant une relation de contrôle durable et un intérêt significatif dans la gestion de l'entreprise. »

⁶⁷ Le FMI (Fond Monétaire International) est une institution financière internationale regroupant plus de 180 pays (au 31/12/2006). Il a pour principales missions de promouvoir la coopération monétaire internationale, de garantir la stabilité financière et de prévenir les crises financières systémiques à l'échelle mondiale.

⁶⁸ Manuel de la balance des paiements du FMI, 5ème édition, Washington, 1993, p 92.

⁶⁹ L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), est un organisme international créé en 1961. Les principales missions de l'OCDE sont de coordonner les politiques économiques et sociales des pays membres, favoriser l'emploi, la croissance économique et l'élévation du niveau de vie des pays membres et non membres.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Un investissement direct est considéré comme étranger lorsque l'investisseur direct a une participation de 10 % ou plus dans l'entreprise étrangère. Les investissements directs étrangers peuvent être réalisés par des entreprises multinationales, des particuliers ou des entités gouvernementales. »⁷⁰

Cette définition met l'accent sur le critère de contrôle durable et d'intérêt significatif dans la gestion de l'entreprise étrangère. Elle considère qu'un investissement direct est étranger lorsque l'investisseur détient une participation de 10 % ou plus dans l'entreprise cible. Cette définition permet de distinguer les IDE des autres formes d'investissements internationaux tels que les investissements de portefeuille, qui sont des investissements dans des titres financiers sans objectif de contrôle sur l'entreprise émettrice.

Toute personne physique, toute entreprise publique ou privée, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles, tout groupe d'entreprises ayant ou non la personnalité morale, liées entre elles, est un investisseur direct étranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou une succursale faisant des applications dans un pays autre que le ou les pays de résidences de l'investissement ou des investisseurs directs.

Les investissements directs étrangers (IDE) désignent les flux internationaux de capitaux réalisés dans le but de créer, développer ou maintenir une filiale dans un pays étranger, ainsi que d'exercer un contrôle ou une influence significative sur la gestion d'une entreprise étrangère.

Les IDE impliquent souvent l'acquisition d'une participation majoritaire ou minoritaire dans une entreprise étrangère existante ou la création d'une nouvelle entité à l'étranger.

Les IDE sont motivés par deux raisons principales :

- Réduction des coûts : Les entreprises peuvent rechercher des opportunités d'investissement à l'étranger afin de réduire leurs coûts de production. Cela peut inclure l'exploitation de ressources naturelles coûteuses ou rares dans le pays hôte, l'utilisation d'une main-d'œuvre moins chère, ou encore l'optimisation fiscale en profitant des avantages fiscaux offerts par certains pays.

⁷⁰ OCDE, Définition de référence des investissements directs internationaux, 4ème édition, Paris, 2008, p 45.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

- Conquête de nouveaux marchés : Les IDE permettent aux entreprises d'accéder à des marchés étrangers difficiles à atteindre uniquement par le biais des exportations. En établissant une présence directe dans un pays étranger, les entreprises peuvent mieux comprendre les besoins et les préférences des consommateurs locaux, adapter leurs produits ou services pour répondre à ces demandes spécifiques et bénéficier d'une proximité géographique avec les clients.

Il est important de noter que ces motivations peuvent varier en fonction des entreprises et des secteurs. Certaines entreprises peuvent accorder plus d'importance à la réduction des coûts, tandis que d'autres peuvent être motivées par la conquête de nouveaux marchés. De plus, les IDE peuvent également être stimulés par d'autres facteurs tels que l'accès à des ressources stratégiques, le développement de partenariats stratégiques ou la recherche de synergies et d'avantages concurrentiels.

Son essor traduit d'une part, l'intensification par un nombre croissant de sociétés multinationales, de leurs activités à l'échelle mondiale sous l'effet de la libéralisation de nouveaux secteurs à l'investissement et, d'autre part, l'existence d'un surplus d'épargne international en quête de meilleurs placements.

Ainsi, les flux de capitaux entrant dans une entreprise ou dans un Etat peuvent être classés en trois types :

- Les prêts bancaires

Ils désignent un ensemble de capitaux prêtés à des conditions commerciales, ces dernières sont généralement instables et imprévisibles d'une année à une autre aux grés de la préférence ou de la défaveur manifestées par les banques pour un pays ou pour une région donnée.

- Les investissements de portefeuille (Investissement Indirect) ;

Ils consistent à investir par l'acquisition d'actions ou d'obligations dans une entreprise donnée. Ces investissements n'ont pas pour but de prendre le contrôle de la firme en question, il s'agit souvent d'investir à court terme en quête de rendements plus élevés.

Ces deux formes d'investissement sont assez volatiles et instables car ils ne possèdent pas un caractère d'implantation leur permettant d'agir dans la firme d'accueil.

1.2. Les différentes formes d'Investissements Directs Etrangers :

- **La création de filiales** : c'est-à-dire par création de nouvelles unités de production, a constitué la forme la plus privilégiée des investisseurs étrangers dans le monde.

Par rapport à d'autres types d'investissement, la création d'entreprise présente des avantages spécifiques pour l'investisseur qui s'assure du contrôle maximal, mais aussi il conserve la maîtrise technologique au sein de la filiale, ce qui limite donc l'éventuel transfert de technologies non souhaité par l'investisseur.

Néanmoins, ce type d'investissement a connu un retrait au profit d'autres formes et qui est expliqué essentiellement par la durée nécessaire pour l'installation et le démarrage de l'activité d'une unité de production nouvellement créée (allant jusqu'à trois ou quatre ans) alors que les autres formes permettent de prendre position et de démarrer leur activité immédiatement sur le marché d'accueil.

Le recul enregistré par cette forme des IDE, témoigne ainsi, de l'importance du facteur temps dans l'environnement concurrentiel où les firmes disposent de délais réduits pour s'adapter aux évolutions des marchés que ça soit du côté des concurrents ou de celui des clients.

-Les fusions- acquisitions : Le terme de fusions-acquisitions désigne les opérations de croissance externe par lesquelles une entreprise prend le contrôle d'une autre entreprise en acquérant au moins 50% de son capital. Tous les secteurs d'activité et les grands pays industrialisés ont connu ce type d'opération

L'investisseur attend de nombreux effets positifs, à savoir :

- Un renforcement de la position concurrentielle ;
- Un délai de réaction;
- Une réduction des coûts.

- Les joint -ventures :

Son principe étant simple : une entreprise locale crée en commun avec une entreprise étrangère une société mixte, dont elles détiennent le capital dans des proportions voisines (de 50/50 à 60/40)

Dans les pays industrialisés : la création d'une joint-venture dans ces est essentiellement guidée par des motivations stratégiques de la part des firmes, soit pour accélérer un processus d'internationalisation, de partager des coûts de développement de plus en plus élevés dans les secteurs de haute technologie, ou de réaliser des économies d'échelle ; Dans les PED : dans ces pays, lorsqu'une multinationale réalise une joint-venture, il est souvent question d'une contrainte subie par la firme étrangère et imposée par les autorités du pays d'accueil plutôt qu'une stratégie décidée, en effet, cette contrainte peut être soit directe (réglementaire) ou indirecte (dans le cas par exemple où les contrats publics sont accordés en priorité à des firmes étrangères qui se sont associé avec un partenaire local).⁷¹

1.3. Les nouvelles formes d'IDE :

Les différentes formes des IDE précédemment cités, ont comme caractéristiques communes d'impliquer un flux de capitaux et de permettre aux investisseurs de garder un niveau de contrôle relativement élevé de leurs activités à l'étranger.

Toutefois, ces formes d'investissement ont des contreparties et ceci essentiellement en termes de coût. En effet, quand les débouchés sont incertains (ceci dans le cas par exemple de pays à situation difficile) ou bien lorsque les résultats sont aléatoires (le secteur de la recherche et développement), les entreprises vont chercher alors à minimiser leurs engagements financiers et choisir de s'associer à des entreprises nationales, ceci dans le cadre de formules encore plus flexibles, telles que :

Les licences et les franchisages Par un accord de licence, un industriel accorde un droit (exclusif ou non) de fabrication ou de commercialisation à une firme étrangère et ceci pour une durée de temps limitée et en contrepartie d'un paiement. Le plus souvent le paiement

⁷¹JOLLY.D, *France et chine : Joint-venture et transfert technologique*, Revue Française de Gestion, N°133, P32

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

résulte d'un pourcentage par rapport au chiffre d'affaires (royalties) ou bien par rapport aux bénéficiaires.

Pour ce qui est du franchisage, ce type de contrat conçoit que le franchisé (qui correspond à une entreprise locale) reçoit du franchiseur (correspondant à une entreprise étrangère) le droit d'utiliser sa marque de fabrique pour vendre des produits ou des services.

Dans cette forme d'investissement, la technologie est considérée comme un actif, il s'agit en d'autre terme d'achat de droit d'utilisation puisque la technologie reste la propriété du vendeur.

La sous-traitance s'est fortement développée dans le commerce international. Le principe est d'assurer plusieurs implantations dans différents pays. Et les avantages tirés de ce type d'investissement consistent essentiellement en une masse salariale réduite, une meilleure autonomie financière et une possibilité de répartir les différents risques de production entre différents fournisseurs et leurs usines.

La concession de réseau public (ou contrats de clé en main) Avec la reconnaissance des carences des systèmes de gestion publique directe, les appels aux compétences privées, pour gérer les réseaux publics d'infrastructures, se sont multipliés.

Ainsi, les pays en développement mais également les pays industrialisés, font appel au savoir-faire d'entreprises étrangères en matière de gestion, dont les formes financières sont variées, selon qu'ils prévoient la construction du réseau, sa réhabilitation ou le simple transfert de sa gestion, ceci diffère d'une situation à l'autre.⁷²

1.4.Importance des IDE dans l'économie :

Les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle crucial dans l'économie mondiale en favorisant la croissance économique et le développement. Leur importance réside dans leur capacité à stimuler l'activité économique en fournissant des capitaux, de la technologie et de l'expertise. L'IDE a le potentiel de créer de nouvelles entreprises, d'élargir les secteurs existants et de favoriser l'innovation, contribuant ainsi à la croissance économique globale.

La création d'emplois est l'un des effets les plus importants de l'investissement direct étranger (IDE). La présence d'entreprises internationales peut créer des opportunités d'emploi

⁷²MICHALET.C. A cité par BOYEURE.M, *L'investissement international*, Paris, QSJ 2016, p42.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

indirectes et directes, réduire efficacement les taux de chômage et améliorer la qualité de vie des travailleurs. En outre, l'IDE permet la transmission de compétences et de connaissances technologiques avancées, ce qui améliore les capacités productives du pays d'accueil. Le transfert de pratiques commerciales innovantes et de compétences spécifiques par des entreprises étrangères est également courant, ce qui contribue à améliorer les ressources humaines et à augmenter les niveaux de productivité.

L'un des avantages de l'investissement direct étranger (IDE) est la capacité d'atteindre les marchés internationaux. Les entreprises étrangères peuvent utiliser la présence nationale pour exporter leurs produits ou services vers d'autres pays, ce qui contribue à intégrer l'économie locale dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Cela encourage les exportations et favorise l'expansion des recettes d'exportation du pays.

La présence d'investissements directs étrangers (IDE) a une influence favorable sur l'investissement local. L'entrée de sociétés internationales crée une atmosphère favorable aux entreprises, motivant ainsi les entreprises nationales à améliorer leur compétitivité pour maintenir leur attrait pour les consommateurs. Ceci, à son tour, déclenche des investissements nationaux et inspire l'originalité, ainsi que l'émergence de nouvelles industries.

Les IDE contribuent également au développement des infrastructures économiques et sociales. Les entreprises étrangères investissent souvent dans la construction d'usines, de centres de recherche, de réseaux de transport et de communication, ce qui renforce les capacités productives du pays et crée des conditions favorables à l'activité économique.

Enfin, les IDE peuvent avoir un impact positif sur la balance des paiements d'un pays. Les investissements étrangers génèrent des revenus en devises grâce aux exportations, aux dividendes et aux redevances, ce qui contribue à réduire les déficits commerciaux et renforce la stabilité financière.⁷³

⁷³<https://blogs.worldbank.org/fr/voices/reactiver-les-ide-un-imperatif-pour-relancer-leconomie-dans-les-pays-en-developpement> (consulté le 28/05/2023 à 22h00)

2. Evolution du climat d'investissement en Algérie ⁷⁴

A l'instar des autres pays en développement, l'Algérie a cherché dès le lendemain de son indépendance à intéresser le capital étranger à y investir directement pour participer à son développement économique et social national.

Années 1970-1980 : Pendant cette période, l'Algérie a nationalisé plusieurs secteurs clés de son économie, y compris les hydrocarbures. Cela a limité l'entrée des IDE dans le pays.

En 1971, l'Algérie nationalise les compagnies pétrolières étrangères et crée l'entreprise publique Sonatrach. Suite à la nationalisation, d'autres industries importantes telles que l'exploitation minière, l'industrie lourde, la banque et l'assurance ont également été nationalisées. Cette démarche a eu un impact significatif sur les investissements directs étrangers dans le pays. Les entreprises étrangères ont été contraintes de vendre des actions et de se retirer, réduisant ainsi leur présence dans le marché algérien.

Cette politique de nationalisation visait à renforcer le contrôle sur les ressources naturelles et les secteurs économiques stratégiques et à assurer la participation de l'État algérien dans leur gestion et leur développement. Mais cela a également limité l'afflux de capitaux, de technologie et d'expertise que l'investissement étranger direct pouvait apporter au pays.

Années 1990 : À partir des années 1990, l'Algérie a commencé à mettre en œuvre des réformes économiques pour attirer les investissements étrangers. Ces réformes ont été mises en place dans le contexte d'une transition économique et politique suite à la décennie de la guerre civile qui a affecté le pays et sont les suivantes :

- Libéralisation économique : Le gouvernement algérien a pris des mesures pour libéraliser l'économie, notamment la suppression des barrières commerciales, la levée des restrictions à l'importation et à l'exportation et la levée progressive des restrictions économiques nationales.
- Stabilité macroéconomique : Des mesures ont été prises pour stabiliser l'économie algérienne, notamment la maîtrise de l'inflation, la réduction du déficit budgétaire et la mise en œuvre d'une politique monétaire plus disciplinée.
- Réforme du secteur financier : Le secteur financier fait l'objet de réformes visant à moderniser les institutions bancaires, à améliorer la supervision financière et à promouvoir la

74

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

transparence. L'objectif de ces réformes était de renforcer le système financier algérien et d'accroître la confiance des investisseurs étrangers.

-Cadre juridique favorable : Des lois et règlements ont été promulgués pour protéger les droits des investisseurs étrangers, simplifier les procédures administratives et offrir des incitations fiscales et des garanties juridiques aux investissements.

- Promouvoir les partenariats public-privé : L'Algérie promeut les partenariats public-privé (PPP) pour encourager les investissements étrangers. Ces PPP ont été mis en œuvre dans des projets d'infrastructure, de services publics et de développement économique. Ces réformes ont permis à l'Algérie d'attirer des investissements étrangers dans divers secteurs de l'économie hors hydrocarbures.

Années 2000 : L'Algérie a continué d'encourager les investissements directs étrangers, notamment dans l'énergie, les infrastructures et l'industrie. Des réformes ont été mises en œuvre pour encourager les investissements étrangers et améliorer l'environnement des affaires.

En 2001, l'Algérie a adopté une nouvelle loi sur l'investissement visant à faciliter les procédures administratives pour les investisseurs étrangers. Cette loi a introduit des mesures pour simplifier les démarches de création d'entreprises, garantir la protection des investissements, et offrir des incitations fiscales et douanières.

-Zone économique spéciale (ZES) : L'Algérie a établi des zones économiques spéciales pour faciliter les investissements directs étrangers dans certaines régions du pays. Ces zones offrent des avantages tels que des incitations fiscales, des infrastructures de qualité et des facilités douanières pour attirer les investissements étrangers.

-Promouvoir les partenariats public-privé (PPP) : L'Algérie a continué de promouvoir les PPP pour attirer les investissements étrangers dans des projets d'infrastructure tels que les autoroutes, les ports, les aéroports et les centrales électriques. Un appel d'offres a été lancé pour inciter les investisseurs étrangers à participer à ces projets.

-Réforme du secteur financier : De nouvelles réformes ont été mises en œuvre dans le secteur financier pour accroître la transparence, renforcer la supervision bancaire et améliorer l'accès aux capitaux d'investissement. L'objectif de ces réformes était d'accroître la confiance des investisseurs étrangers dans le système financier algérien.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

-Promouvoir l'investissement dans l'industrie : L'Algérie s'est efforcée d'attirer les investissements étrangers directs dans son secteur industriel en introduisant des incitations fiscales et douanières, en fournissant des terrains industriels et en facilitant les procédures d'établissement d'entreprises étrangères.

Le nouveau code d'investissement qui a été mis en place par le gouvernement, en juin 2006, comporte des incitations fiscales et sociales pour faciliter l'installation des investisseurs étrangers. Ce code a été qualifié de régressif et peu encourageant causant vite l'insatisfaction du gouvernement algérien à l'égard des investisseurs en grande partie à cause de l'insuffisance des flux d'investissements étrangers, et au transfert de la quasi-totalité des bénéfices d'investissements à l'extérieur du pays au lieu de les réinvestir en Algérie. De ce fait, la politique d'ouverture économique a été « remise en question » par le gouvernement qui a adopté de nouvelles mesures pour faire face à ces pratiques.

La politique d'investissement en Algérie est élaborée et mise en œuvre par le ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, en collaboration avec trois autres institutions publiques : le Conseil National de l'Investissement (CNI), l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) et l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF).

Le Conseil national de l'investissement (CNI) a pour objectif de définir la stratégie et les priorités en matière d'investissement, de prendre les décisions d'investissement et d'étudier les dossiers qui revêtent un intérêt économique pour le pays. Présidé par le Premier Ministre, le CNI est également chargé de promouvoir le développement des investissements, qu'ils soient locaux ou étrangers.

L'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI)⁷⁵ a pour principale mission d'accompagner les investisseurs en facilitant la réalisation de leurs projets et en surmontant les obstacles qui se présentent en Algérie. Elle joue un rôle clé dans la promotion de l'investissement et dans la création d'un environnement favorable aux investisseurs.

⁷⁵ ANDI : L'Agence nationale du développement des investissements est un établissement public avec personnalité juridique et autonomie financière. Sa mission principale est le développement et le suivi des investissements à travers la facilitation de l'accomplissement des formalités administratives relatives au lancement des projets de création d'entreprises grâce à un guichet unique opérationnel.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Quant à l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF)⁷⁶, elle se concentre sur l'intermédiation foncière, la régulation du marché foncier et immobilier, ainsi que le suivi de l'offre et de la demande. Elle joue un rôle important dans la gestion des ressources foncières nécessaires aux projets d'investissement.

Il est important de souligner que la structure institutionnelle des investissements en Algérie a été constamment modernisée, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements et la création d'un portefeuille foncier. Ces mesures visent à faciliter et à encourager les investissements en Algérie, en offrant aux investisseurs des services d'accompagnement et en améliorant les conditions d'investissement dans le pays.

De manière paradoxale L'approche algérienne de la souveraineté économique et politique sera vraisemblablement opposée à l'objectif de promotion des IDE, à partir de 2008, une directive a été mise en place pour restreindre les investissements directs étrangers en Algérie. Parmi ces mesures, quatre d'entre elles se révèlent particulièrement contraignantes. Tout d'abord, il est exigé de tout investisseur étranger de s'associer avec une entreprise locale en vue de réaliser son projet.

En effet, l'Article 4 bis de la Loi de finance complémentaire de 2009 indique que : *“ les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51 % au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires. Nonobstant les dispositions du précédent alinéa, les activités de commerce extérieur ne peuvent être exercées par des personnes physiques ou morales étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est au moins égal à 30% du capital social”*

En deuxième lieu, la loi impose à tous les investissements directs étrangers ou en partenariat de « présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie du projet. » La troisième mesure indique que « tout octroi d'avantages à l'investissement étranger doit spécifier clairement que les montants équivalents à ces

⁷⁶ ANIREF : L'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncières une agence gouvernementale en Algérie chargée de faciliter les transactions foncières et de réguler le marché immobilier du pays. Son rôle principal est d'agir en tant qu'intermédiaire entre les propriétaires fonciers, les acquéreurs et les différents acteurs du secteur immobilier.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

*avantages fiscaux douaniers et autres seront déduits des bénéfices éligibles à transfert vers l'étranger »*⁷⁷

Enfin, une disposition donne un droit de préemption au gouvernement algérien dans le cas où un opérateur étranger vend une partie ou la totalité de ses actifs en Algérie.

L'objectif de ces mesures est de réorienter l'investissement étranger en impliquant les sociétés algériennes, en particulier les PME, dans des partenariats avec des entreprises étrangères afin de les moderniser. De plus, ces mesures visent à limiter les transferts massifs de dividendes des investisseurs étrangers en imposant la détention majoritaire (51 % minimum) par un partenaire local, ce qui encourage le réinvestissement des bénéfices en Algérie. Selon un rapport de la Banque centrale algérienne, entre 2005 et 2007, 15,7 milliards de dollars ont été transférés, soit une moyenne annuelle de 5 milliards de dollars, alors que la moyenne annuelle pour la période 2001 à 2004 était de 1,5 milliard de dollars.

Les mesures restrictives prises par le gouvernement remettent en question le choix précédent d'ouverture et d'intégration de l'économie algérienne à la mondialisation. La transition vers une économie de marché a eu des conséquences significatives sur l'économie nationale, et le gouvernement réagit en adoptant des politiques qui vont à l'encontre de ses engagements antérieurs, y compris l'accord d'association avec l'Union européenne. Ces réactions sont souvent motivées par la nécessité de faire face à des situations imprévisibles et aux défis économiques auxquels l'Algérie est confrontée.

Cependant, le flux d'IDE net n'a représenté que 11 % du total d'investissement pour la période 2002-2012. Pour la même période, la moyenne annuelle d'IDE en Algérie a été dérisoire car elle ne représentait qu'un milliard de dollars environ. Sachant que le rapatriement des bénéfices vers l'étranger, des seules entreprises partenaires de Sonatrach, représente environ 10 milliards de dollars chaque année.⁷⁸

En 10 ans, Les investissements directs étrangers ont entraîné la création de seulement 27 000 emplois à travers l'ensemble de l'Algérie, dont 24 000 emplois dans le secteur énergétique. Les secteurs des services et du BTP représentent le reste des emplois créés. Ce chiffre

⁷⁷JO, N°78,31/12/2009

⁷⁸ La politique d'attractivité des investissements directs étranger en Algérie, HAID Zahia, Université de TLEMCEM, 2016.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

insignifiant met en évidence l'insuffisance et l'incapacité des IDE actuels à absorber le problème du chômage et à générer des emplois stables et durables. Il est important de souligner que les IDE jouent un rôle essentiel dans la croissance économique et dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales.

Jusqu'en 2019, toute nouvelle entreprise souhaitant investir en Algérie devait avoir une majorité de son capital (51%) détenue par des partenaires locaux. Cependant, cette restriction a été levée dans la plupart des secteurs, à l'exception des secteurs considérés comme "stratégiques" tels que les hydrocarbures, les mines, la défense et les produits pharmaceutiques. Dans le cadre de sa politique économique, le gouvernement algérien a adopté des mesures protectionnistes, telles que l'imposition de quotas d'importation sur divers produits. Ces politiques visent à favoriser la participation des acteurs nationaux dans l'économie et à protéger les intérêts économiques du pays.

En 2022 La nouvelle Loi n° 22-18 relative à l'investissement a été introduite dans le cadre du redressement macroéconomique global visant à améliorer le climat des affaires et encourager les investissements en Algérie. Le gouvernement algérien exprime ainsi sa volonté et une bonne foi de devenir un acteur économique majeur et attractif pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Elle repose sur trois principes directeurs fondamentaux : la liberté, la transparence et l'équité. L'objectif est de promouvoir une économie diversifiée, créer de la valeur ajoutée, générer de l'emploi, en garantissant aux investisseurs une plus grande liberté dans leurs activités, en assurant la transparence des procédures et en garantissant l'équité dans les relations commerciales.

Dans le cadre des mesures de soutien offertes par l'État aux investisseurs étrangers, les projets d'investissement éligibles aux régimes d'incitation peuvent désormais bénéficier de l'attribution de terrains relevant du domaine privé de l'État par les organismes responsables de la gestion des terres.

Ainsi, les investisseurs étrangers qui répondent aux critères définis peuvent se voir accorder l'accès à des terrains appartenant à l'État pour la réalisation de leurs projets. Cette disposition

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

visé à faciliter l'installation des investisseurs étrangers en leur fournissant des opportunités foncières favorables à la concrétisation de leurs initiatives.

Le seuil minimal de financement pour bénéficier de la garantie de transfert est désormais fixé à 25 % du montant de l'investissement et calculé sur la base de la part de financement d'origine étrangère incombant aux investisseurs par rapport au coût total de l'investissement. La non-satisfaction de cette condition ne fait pas obstacle au bénéfice des avantages. Néanmoins, l'investissement se verra privé de la garantie de transfert.⁷⁹

Conformément à l'article 24 de la Loi n° 22-18, les investissements peuvent s'inscrire dans l'un des régimes d'incitation suivants :

- Le régime d'incitation des secteurs prioritaires, ci-après désigné "régime des secteurs" et par secteurs ça inclut les domaines d'activités suivants : les mines, l'agriculture, l'industrie, les services, le tourisme, la communication.⁸⁰

Et à ces égards les investissements relevant de ce régime bénéficient :

Exonération des droits de douane sur les biens importés utilisés directement dans la réalisation de l'investissement

Exonération des droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et de la rémunération domaniale pour les concessions de biens immobiliers destinés aux projets d'investissement pendant une période de dix ans à compter de la date d'acquisition.

L'exonération de la TAP et de l'IBS pour une durée allant de trois à cinq ans

- Le régime d'incitation des zones⁸¹ : les investissements réalisés dans les localités citées ci-après, sont éligibles au régime des zones :

Des localités relevant des hauts plateaux, du sud et du grand sud ;

Des localités dont le développement nécessite un accompagnement particulier de l'état ;

Des localités disposant de potentialités en ressources naturelles à valoriser.

⁷⁹ PWC Algérie : Mesures introduites par la Loi n°22-18 relative à l'investissement, Octobre 2022.

⁸⁰ Article 26 de la Loi n° 22-18 lié à l'investissement.

⁸¹ Ibid. article 28.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Pendant la phase de réalisation de l'investissement, les mêmes avantages et incitations prévus pour le régime des secteurs s'appliquent.

- Le régime d'incitation des investissements revêtant un caractère structurant, ci-après désigné "régime des investissements structurants"⁸²

Les investissements qui présentent un fort potentiel de création de richesse et d'emplois, et qui ont la capacité d'accroître l'attrait du territoire et de stimuler l'activité économique de manière durable, sont éligibles au régime des investissements structurants. Ce régime vise à soutenir les projets d'investissement qui ont un impact significatif sur le développement économique en favorisant leur réalisation et en créant un effet d'entraînement positif sur l'économie locale.

Les critères de qualification des investissements éligibles au régime des investissements sont les suivants :⁸³

- Le niveau d'emplois directs doit être égal ou supérieur à cinq cents (500) postes.
- Le montant de l'investissement doit être égal ou supérieur à dix (10) milliards de dinars algériens. Ces critères permettent de déterminer les projets d'investissement qui bénéficieront des avantages et des incitations prévues par ce régime.
- Les investissements éligibles au régime des investissements structurants peuvent bénéficier d'un ensemble d'incitations fiscales, parafiscales et douanières. Pendant la phase de réalisation de ces investissements, les mêmes avantages prévus pour le régime des secteurs et des zones s'appliquent. Cela comprend notamment l'exonération des droits de douane, la franchise de la TVA, l'exonération du droit de mutation et de la taxe de publicité foncière, ainsi que l'exonération des droits d'enregistrement pour les actes constitutifs de sociétés et les concessions immobilières.

En ce qui concerne la phase d'exploitation, qui débute après la phase de réalisation, les investissements structurants peuvent bénéficier d'une exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée allant de 5 à 10 ans, à compter de la date d'entrée en exploitation.

⁸² Ibid. article 30.

⁸³ Fixer par le Décret exécutif n° 22-302 du 08 septembre 2022.

3. Secteurs clés attirant les IDE en Algérie :

L'Algérie a réussi à attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans plusieurs domaines clés de son économie. L'Algérie a cherché à promouvoir la diversification économique et la croissance économique par des réformes économiques et des mesures favorisant un climat d'investissement favorable.

Divers secteurs tels que les hydrocarbures, les énergies renouvelables, la fabrication, les infrastructures, les télécommunications et le tourisme ont été identifiés comme attirant les investissements directs étrangers.

**Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures
et réalisations »**

Tableau N°1 : Secteurs attractifs des IDE en Algérie

Secteur	Exemples d'entreprises étrangères	Raison de leur présence
Hydrocarbures	BP (British Petroleum), Total, ExxonMobil, Eni, Repsol	Accès aux importantes réserves de pétrole et de gaz naturel
Énergie renouvelable	Engie, Siemens Gamesa, Masdar, EDF Renewables, ACWA Power	Opportunités de développement des énergies renouvelables
Industrie manufacturière	Renault, Volkswagen, Hyundai, ArcelorMittal, Nestlé	Stimuler la production locale et réduire la dépendance aux importations
Infrastructures	Vinci, Bouygues, CSCEC, AECOM, OHL Group	Participer au développement des infrastructures du pays
Télécommunications et technologies de l'information	Huawei, Nokia, Ericsson, ZTE, Orange	Saisir les opportunités de marché dans les télécommunications et les TIC

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Tourisme	Accor Hotels, Marriott International, Hilton, TUI Group, Air France-KLM	Exploiter le potentiel touristique et développer les infrastructures du tourisme
-----------------	--	---

Source : <https://www.andi.dz/>

4. Statistiques récentes sur les flux d'IDE en Algérie :

Tableau N°2 : Flux d'IDE en Algérie en comparaison avec les pays voisins (milliard de \$)

Economie	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Algérie	1,503	-0,584	1,546	1,203	1,466	1,382
Egypte	4,783	6,885	8,107	7,409	6,798	8,5
Maroc	3,525	3,253	2,318	2,7	3,640	1,6
Tunisie	1,025	0,966	0,958	0,888	1,0	0,935

Source : Revue Algérienne d'Economie et gestion Vol. 15, N° : 01 (2021)

Malgré sa richesse en ressources naturelles et sa stabilité économique, l'Algérie a connu des fluctuations dans les flux d'IDE au cours des dernières années, En 2014, les investissements directs étrangers s'élevaient à 1,503 milliard de dollars, ce qui représentait 13% du produit intérieur brut. Cependant, en 2015, le pays a connu des flux d'IDE négatifs. Néanmoins, l'Algérie a réussi à inverser la tendance l'année suivante et à attirer 1,546 milliard de dollars d'IDE, en grande partie grâce à l'amélioration des politiques d'investissement et à un redressement récent de la production pétrolière.

Cette tendance positive s'est poursuivie en 2018, avec une augmentation de 22% des flux d'IDE, qui ont atteint 1,466 milliard de dollars, contre 1,203 milliard en 2017. Cette croissance a été soutenue par les investissements dans les secteurs pétro-gazier et automobiles.⁸⁴

Les troubles sociaux et la pandémie de COVID-19 ont eu un impact négatif sur les entrées d'IDE. Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 de la CNUCED, les IDE

⁸⁴ BEZTOUH Djaber , BOULAHOUAT Mahdia, *Business climate and attractiveness of FDI in Algeria: current situation and comparative overview with neighboring countries*, Université de Bejaia- Algérie, 2020/2021.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

vers l'Algérie ont diminué de 23,9 % en 2021, s'élevant à 870 millions USD (contre 1,1 milliard USD l'année précédente). Ces entrées étaient principalement dirigées vers le secteur des ressources naturelles. Toutefois, le stock d'IDE a augmenté pour atteindre 34 milliards USD en 2021, représentant environ 20,6 % du PIB.

Ces dernières années, on observe une tendance de réorientation des IDE vers le marché intérieur, notamment grâce à l'augmentation des projets de développement dans les transports et les infrastructures. La Chine et la Turquie ont effectué des investissements importants en Algérie, rivalisant ainsi avec la France, qui était historiquement le premier investisseur dans le pays. Les investissements européens ont connu une diminution récente, tandis que les investisseurs du Golfe ont montré un intérêt croissant.

En termes de pays, la Chine, Singapour, l'Espagne et la Turquie sont les principaux investisseurs en Algérie, tandis que les secteurs de l'industrie, du tourisme, de la construction et de l'agriculture sont ceux qui attirent le plus d'IDE. Au cours des trois premiers trimestres de 2021, l'Agence nationale pour le développement des investissements (ANDI) a enregistré un total de 1 365 projets d'investissement, d'une valeur estimée à près de 360 milliards DZD.

En ce qui concerne l'indice de l'innovation, l'Algérie se classe 115e sur 132 économies selon l'Indice mondial de l'innovation 2022. Cela indique qu'il y a des opportunités pour améliorer la capacité d'innovation du pays. En ce qui concerne l'indice de liberté économique, l'Algérie se classe 167e sur 177 pays selon l'Indice de liberté économique 2022. Cela suggère qu'il y a des défis en termes de liberté économique et d'ouverture du marché en Algérie.

En résumé, bien que les flux d'IDE en Algérie aient été affectés par des facteurs tels que les troubles sociaux et la pandémie, le pays continue d'attirer des investissements, avec une réorientation vers le marché intérieur et une diversification des investisseurs et des secteurs d'intérêt.⁸⁵

⁸⁵<https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/implanter/algérie/investir?fbclid=IwAR1P-YAZXgvr81XXINDPlv58hs1hENfeXji4epnWG8rP5qQ7gBxrX-TzPyU> (consulté le 25/05/2023 à 16h11)

**Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures
et réalisations »**

Tableau N°3 Flux d'IDE en Algérie de 2019 à 2021

Investissement Direct Etranger	2019	2020	2021
Flux d'IDE entrants (<i>millions USD</i>)	1.382	1.143	870
Stocks d'IDE (<i>millions USD</i>)	31.965	33.107	33.977
Nombre d'investissements Greenfield ⁸⁶	24	6	10
Value of Greenfield Investments (<i>million USD</i>)	2.316	77	858

Source : CNUCED, Dernières données disponibles.

⁸⁶Greenfield (projet à partir de zéro) : Une forme d'investissement direct étranger (IDE) dans laquelle une entreprise étrangère crée une nouvelle entité opérationnelle, telle qu'une usine, un bureau ou une filiale, dans un pays étranger. Cela diffère de l'acquisition d'une entreprise existante ou de la création d'une joint-venture avec une entreprise locale

**Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures
et réalisations »**

Tableau N°4 : Les flux d'IDE par pays

Les pays investisseurs	2020 (dernières données officielles disponibles), en %
Chine	24,0
Singapour	22,0
Espagne	17,0
Turquie	16,0
Allemagne	2,0
Afrique du Sud	2,0
France	2,0

Source : Agence nationale pour développement de l'investissement - Dernières données disponibles.

Tableau N°5 : Les flux d'IDE par secteur d'activités

Les secteurs investis	2020 (dernières données officielles disponibles), en %
Industrie	62,0
Tourisme	18,0
Construction	7,0
Agriculture	4,0
Services	3,0

Source : [Agence nationale pour développement de l'investissement](#) - Dernières données disponibles.

Section 02 : Analyse de l'attractivité d'IDE dans le secteur des hydrocarbures en Algérie:

1. Définition de l'attractivité des IDE

L'attractivité des IDE se réfère à la mesure dans laquelle un pays ou une région offre un environnement favorable et compétitif pour attirer les investissements étrangers. Elle représente la capacité d'un pays à susciter l'intérêt et la confiance des investisseurs étrangers en offrant des avantages et des incitations pour les inciter à investir leurs capitaux, leurs technologies et leurs compétences dans l'économie locale.

1.1. Les facteurs d'attractivité des IDE :

L'attractivité doit être appréhendée dans une perspective globale, en tenant compte de ses aspects économiques, démographiques, sociaux, culturels et environnementaux. Elle englobe à la fois des facteurs économiques et non économiques qui jouent un rôle déterminant dans l'investissement à l'étranger. Certains de ces facteurs ont une importance cruciale et démontrent les avantages globaux de l'investissement à l'étranger, tandis que d'autres sont plus spécifiques et répondent davantage aux besoins d'une entreprise donnée.⁸⁷

Dans la dimension économique de l'attractivité on considère des éléments tels que :

- Le climat d'investissement qui comprend des variables macroéconomiques importantes à savoir :
 - Le taux de chômage : C'est un indicateur important du climat d'investissement. Un taux de chômage élevé peut indiquer un marché du travail compétitif, offrant une main-d'œuvre abondante et des coûts inférieurs. Ceci est intéressant pour les entreprises qui cherchent à réduire leurs coûts de production. Cependant, un chômage trop élevé pourrait également refléter une faible demande intérieure et une économie faible, ce qui pourrait décourager l'investissement.

⁸⁷Banque des Etats de l'Afrique Centrale, *Les déterminants de l'attractivité des Investissements Directs Etrangers dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, 2019*

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

-L'investissement national : Un niveau élevé d'investissement national peut indiquer un environnement économique dynamique et propice à la croissance, ce qui peut inciter les investisseurs étrangers à participer à ce potentiel de croissance. L'investissement national est souvent associé à des indicateurs tels que les dépenses en capital, la formation brute de capital fixe et les dépenses gouvernementales dans les infrastructures.

-Le taux d'inflation : Un taux d'inflation modéré et stable est généralement souhaitable car il offre une plus grande certitude dans la planification financière à long terme. Une inflation élevée peut dévaluer la monnaie locale et augmenter les coûts de production, la rendant moins attrayante pour les investissements.

- Le marché en termes de demande concerne l'ensemble des éléments suivant :

-La croissance économique : Un pays affichant une croissance économique solide offre des opportunités de marché plus vastes et une perspective de rentabilité plus élevée pour les investisseurs étrangers.

-L'accès aux marchés : Un marché intérieur important est perçu comme plus attractif, cela permet aux investisseurs de commercialiser leurs produits et services et de générer des profits.

-La taille et le potentiel du marché : La taille du marché est un facteur crucial. Les investisseurs étrangers sont souvent attirés par les pays ayant une population importante ou un potentiel de croissance démographique. Un marché vaste offre des opportunités de vente plus étendues et une plus grande capacité d'absorption des produits et services.

-La compétitivité du secteur : Un secteur compétitif avec des entreprises performantes et innovantes peut stimuler la concurrence et la croissance, offrant ainsi des opportunités d'investissement attrayantes.

- Le marché en termes d'offre : il représente l'ensemble des déterminants ayant traits aux ressources disponibles c'est-à-dire les facteurs liés à la production :

-l'accès aux ressources naturelles : C'est un facteur important dans certains secteurs, tels que l'industrie extractive. Les pays disposant de ressources abondantes et accessibles peuvent attirer les investissements étrangers.

-Le cout et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée : La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente à des coûts compétitifs est un facteur clé pour de nombreux

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

investisseurs étrangers. Les pays offrant une main-d'œuvre abondante, qualifiée et disponible à des coûts raisonnables peuvent être attractifs pour les entreprises souhaitant réduire leurs coûts de production et bénéficier d'une expertise locale.

-Les infrastructures et l'aménagement du territoire : Des infrastructures bien développées facilitent les opérations commerciales et réduisent les coûts logistiques. De plus, un aménagement du territoire favorable, qui offre des sites adaptés à l'implantation d'entreprises, peut être attractif pour les investisseurs.

Dans la dimension non économique, des facteurs démographiques, sociaux, culturels et environnementaux sont pris en compte. Cela inclut la stabilité sociale, les conditions de travail favorables, la diversité culturelle, le respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement et la durabilité, mais aussi les incitations fiscales, l'environnement juridique et le climat des affaires (bureaucratie, corruption etc.)

Ces facteurs peuvent influencer la perception de l'investisseur sur les conditions de vie et le climat social dans un pays donné, ainsi que sa compatibilité avec les valeurs et les objectifs de l'entreprise.

Les éléments qui contribuent à l'attractivité sont universellement significatifs pour tous les investisseurs, tandis que d'autres facteurs sont plus spécialisés et peuvent être influencés par les besoins et les préférences uniques de chaque entreprise.⁸⁸

2.Mesures prises par l'état algérien pour attirer les ides dans le secteur des HC

L'Algérie a subi près de 20 ans de désintérêt pour l'exploration pétrolière en amont, et les changements fréquents du cadre juridique ont conduit à une instabilité législative et réglementaire, ce qui a entraîné une désaffection des gisements du pays de la part des partenaires internationaux.

C'est pourquoi des mesures ont été prises pour restaurer l'attrait des compagnies étrangères qui disposent des technologies de pointe et des financements nécessaires pour développer les ressources. De plus, l'ouverture à de nouveaux partenariats et la flexibilité de la loi sont considérées comme une opportunité pour la société nationale

⁸⁸ HAUSMANN et FERNANDZ-ARIAS cités par TITEM.K.C, *Facteurs d'attractivité d'IDE en Algérie : Aperçu comparatif aux pays de Maghreb*, mémoire de Magister, option MFB, UMMTO, 2012.p13

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Sonatrach de partager les risques et d'accélérer le renouvellement des réserves du pays. Parmi ces mesures, on peut citer :

2.1. Un cadre contractuel diversifié:

Pour une flexibilité réglementaire au profit des compagnies pétrolières, la nouvelle loi diversifie les options de contrats pour les investisseurs étrangers

2.1.1. Dispositions communes aux Contrats d'Hydrocarbures:

- Objet et forme du contrat d'hydrocarbures
- Périmètre
- Durée et modalités de prorogation
- Mode de gestion de la joint-venture et des opérations (conseil de gestion, comités technique et financier, opérateur amont et accord d'opérations)
- Contenu local (Stipulations qui accordent une aux entreprises algériennes et conditions de recours en priorité à la main d'œuvre algérienne pour les opérations amont)
- Activité recherche (programme de travaux minimum de chaque phase, conditions de passage d'une phase à une autre et rendu de surface)
- Plan de développement (Déclaration de commercialité, modalités de soumission du plan de développement, modalités et délais de transmission de programmes de travaux annuels et leur modification)
- Comptabilité et audit ;
- Environnement et opérations abandon et remise en état des sites
- Fiscalité applicable à chaque forme de contrat d'hydrocarbures
- Utilisation des installations existantes
- Conditions de cession et modalités d'approbation d'ALNAFT du transfert au titre du contrat d'hydrocarbures
- Clause de règlement amiable avant saisine de juridiction compétente et clause compromissoire
- Articles reprenant les clauses standards, tels que : Force majeure, confidentialité, responsabilité, défaillance pour défaut de financement des opérations amont, fin de contrat...

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Et les différences se démarquent de façon à ce qu'on se retrouve avec 3 types de contrats :

Contrat de Participation:

-Il organise les modalités d'exercice entre les parties contractantes, des activités R&E.
-Il fixe les droits et obligations des parties contractantes, y compris les obligations de financement tenant compte de leurs taux de participation.

-Financement des opérations amont: au prorata de la participation des parties contractantes.

-La contribution de SONATRACH, durant la période de recherche et en cas de découverte d'un Gisement commercialement exploitable, pendant la période d'exploitation, peut-être supportée par les cocontractants au prorata de leur participation, en guise d'avances de fonds consenties à SONATRACH.

Participation au contrat d'hydrocarbures : Participation de SONATRACH avec un minimum de 51%.

-Propriété des hydrocarbures: Hydrocarbures extraits deviennent propriété des parties contractantes au Point de Mesure.

-Fiscalité applicable : Les parties contractantes s'acquittent de la fiscalité.

-Propriété des installations : Installations réalisées sont propriété des parties contractantes.

-Commercialisation des hydrocarbures: Clause de commercialisation conjointe à l'étranger de gaz, et possibilité de vente pour compte sur acceptation de SONATRACH.

-Vente sur le marché national : Possibilité de vente sur le marché national par SONATRACH et/ou le cocontractant.

Contribution aux besoins du marché national : Conditions et modalités de contribution du cocontractant à l'approvisionnement du marché national en hydrocarbures.

Contrat de Partage de Production:

-Il organise les modalités d'exercice entre les parties contractantes des activités R&E.

-Il définit les mécanismes de partage de production destinée au remboursement des coûts pétroliers et à la rémunération du cocontractant étranger.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

-L'ordre de priorité de remboursement des coûts pétroliers, ainsi que la limite de la part des revenus du Cocontractant étranger, conformément aux dispositions de la présente loi.

-Financement des opérations amont : Le cocontractant assure le financement des opérations amont. Sonatrach dispose d'une option de participation.

-Mécanismes de partage: Production pour le partage, remboursement des coûts pétroliers, rémunération du cocontractant, modalités et limites d'enlèvement et point de livraison.

-Propriété des hydrocarbures : Hydrocarbures extraits deviennent propriété de SONATRACH.

-Limite des 49%: Le cocontractant dispose librement de la part de production lui revenant, qui ne peut dépasser 49% de la production totale.

-Fiscalité applicable: Sonatrach s'acquitte de la fiscalité. La rémunération du cocontractant est soumise à l'impôt sur la rémunération (30%).

-Propriété des installations : Installations réalisées sont propriété de SONATRACH.

En ce qui concerne la commercialisation des HC, la vente sur le marché national, et la contribution au marché national les dispositions similaires au Contrat de Participation.

Le Contrat de Services à Risque:

-Il organise les modalités d'exercice entre les parties contractantes des activités d'Exploitation et de Recherche (cas échéant).

-Il définit les mécanismes de partage des revenus destinés au remboursement des coûts pétroliers et à la rémunération du cocontractant étranger.

-Mécanismes de partage: Partage des revenus destinés au remboursement des coûts pétroliers, rémunération du cocontractant et limite de la part des revenus du cocontractant.

-Limite des 49%: Le cocontractant perçoit un revenu en numéraire, qui ne peut dépasser 49% de la valeur de la production totale.

Fiscalité applicable : Sonatrach s'acquitte de la fiscalité. La rémunération du cocontractant est soumise à l'impôt sur la rémunération (30%).

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

-A propos du financement des opérations amont, de la propriété des hydrocarbures, et celle des installations se sont des dispositions similaires au contrat de Partage de Production.⁸⁹

2.1.2. Allègement de la fiscalité pétrolière :

En séparant le régime fiscal des hydrocarbures des lois de finances, ça envoie un signal puissant aux investisseurs étrangers quant à la stabilité des textes législatifs du pays. Cette mesure contribue à rendre le régime fiscal du secteur des hydrocarbures plus attrayant et moins bureaucratique.

En plus de ça comparativement à l'ancienne loi sur les hydrocarbures, qui était considérée comme complexe et peu incitative en termes de fiscalité, la loi n° 19-13 du 11 décembre 2019 a contribué à accroître l'attrait du secteur minier algérien sur le plan fiscal en allégeant la fiscalité et en simplifiant le régime fiscal en termes de structure des impôts et taxes exigés, ainsi que de leur détermination.

Tout d'abord, l'État a établi des taux réduits d'impôts pour les investisseurs étrangers souhaitant investir dans l'exploitation et la production d'hydrocarbures dans des zones présentant des difficultés d'accès et un manque d'infrastructures permettant une exploitation optimale des gisements. Ensuite, le nouveau régime fiscal repose principalement sur quatre prélèvements : la taxe superficielle, la redevance hydrocarbures, l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH) et l'impôt sur le résultat.

La nouvelle loi apporte également une réparation singulière de la fiscalité applicable selon chaque type de contrat d'hydrocarbures.

- Ainsi les contrats de partage de production et de services à risques sont soumis au même régime fiscal, qui contient les éléments suivants :

- La taxe superficielle ;
- La redevance hydrocarbures ;
- L'impôt sur le revenu des hydrocarbures pour Sonatrach ;

⁸⁹ Sonatrach, rapport sur les Modèles de documents prévus par la Loi n° 19-13 du 11 décembre 2019 régissant les activités d'hydrocarbures, Mai 2021 (consulté 26/05/2022 à 9h)

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

- L'impôt sur le résultat pour Sonatrach ;
- L'impôt sur la rémunération du cocontractant étranger.

- Pour ce qui est du contrat de participation, ce dernier répond à un régime fiscal différent en comparaison avec deux autres formes contractuelles, il contient les éléments suivant⁹⁰ :

- La taxe superficielle ;
- La redevance hydrocarbures ;
- L'impôt sur le revenu des hydrocarbures ;
- L'impôt sur le résultat pour chacune des parties.

3. Réalisations récentes dans le secteur

Au cours des dernières années, la Sonatrach, la compagnie nationale algérienne des hydrocarbures, a connu plusieurs moments marquants en termes d'accords et de partenariats avec des investisseurs étrangers. De 2018 à 2022, ces accords ont non seulement permis à la compagnie de renforcer sa position en tant que locomotive de développement pour le pays mais également en tant qu'acteur majeur sur la scène mondiale de l'énergie. Ces accords, caractérisés par leur envergure et leur portée, ont ouvert de nouvelles opportunités pour la Sonatrach et ont contribué à attirer des investissements étrangers significatifs dans le secteur des hydrocarbures du pays. Nous explorerons les faits saillants et les plus importants de ces accords au fil du temps et mettant en lumière l'impact positif qu'ils ont eu en 2018 :

La production primaire totale d'hydrocarbures réalisée durant l'année 2018 s'est élevée à 192,28 millions TEP dont 25,2 % réalisés en association.

La compagnie nationale des hydrocarbures a signé de nombreux accords stratégiques avec des compagnies étrangères en 2018 pour mieux exploiter les ressources pétrolières et gazières en HC afin d'augmenter les réserves du Groupe sur le territoire algérien elle a notamment renforcé son partenariat global avec la compagnie pétrolière TOTAL dans le cadre d'un nouvel accord signé le 7 octobre 2018 à Alger. Ce nouveau contrat d'exploitation situé dans le périmètre de Tin Foyé Tabankort Sud (TFT Sud) porte sur le développement conjoint et la

⁹⁰ Sonatrach, comparatif entre la loi 19-13 du 11 décembre 2019 et la loi 05-07 complétée et modifiée, décembre 2019 (consulté le 27/05/2022 à 11h)

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

valorisation de réserves en hydrocarbures estimées à plus de 100 millions de barils équivalent pétrole (BEP).

A noter également le nouveau contrat signé en janvier 2018 entre SONATRACH, ALNAFT et CEPSA pour l'exploitation du champ pétrolifère de Rhourde El khrouf (RKF), situé dans le bassin de Berkine. Cet accord d'une durée de 25 ans, porte sur la réhabilitation d'un champ pétrolier mature après 19 ans de production pour augmenter sa capacité de production en pétrole brut, mais aussi pour commencer à produire du GPL à partir de ce gisement, grâce à la mise en œuvre de nouvelles techniques de récupération des hydrocarbures sur ce site. Le plan de développement de ce gisement comprend plusieurs volets, notamment le forage de 30 nouveaux puits, la construction d'une nouvelle usine de traitement, une unité de récupération de GPL et des installations pour l'expédition de GPL.

Sonatrach a également conclu un autre accord avec ENI sur l'exploration et l'évaluation du potentiel pétrolier du bassin offshore algérien dans sa partie orientale (zone d'intérêt est), soit une superficie de près 15 000 km². Les deux compagnies se sont ainsi accordées sur la cession au groupe ENI de 49 % des intérêts de SONATRACH sur les trois périmètres de recherches Zemlet El Arbi, SIF Fatima et Ourhoud II. Ces contrats de recherche et d'exploitation d'une durée de 25 ans, seront financés à hauteur de 51 % par SONATRACH et de 49 % par ENI.

L'année s'est également illustré par d'autres fait marquant tel que :

- l'exploitation du gisement gazier de Timimoune, opérée en association avec TOTAL / CEPSA, d'une capacité de production de 5 millions de m³/jour de gaz en février 2018 ;
- le lancement en partenariat avec ENI de la centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 10 mégawatts à BirRebaa Nord en novembre 2018 ;
- le pacte d'actionnaires conclu avec TOTAL pour la création d'une joint-venture (JV) pour la réalisation à Arzew d'une usine de PDH/PP, d'une capacité de 550.000 tonnes/an en octobre 2018 ;
- le pacte d'actionnaires avec la société turque Ronisans Holding pour la création d'une joint-venture en vue de la réalisation d'un complexe pétrochimique en Turquie, d'une capacité de 450.000 tonnes/an de polypropylène en novembre 2018 ;

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

- création d'une joint-venture avec Baker Hughes GE, destinée à la production en Algérie d'équipements pour l'industrie du pétrole et du gaz (Octobre 2018).
- le mémorandum d'entente avec le groupe chinois Citic-construction pour la création d'une joint-venture (JV) en vue de la réalisation d'un mégaprojet intégré de transformation de phosphate en novembre 2018 ;
- le partenariat avec Total et Repsol d'une durée de 25 ans, pour l'exploitation et le développement des hydrocarbures sur le champ de Tin FouyeTabankort en juin 2018 ;
- le contrat d'association avec CEPSA sur le champ de Rhourde El Khrouf pour une durée de 25 ans en janvier 2018 ;
- l'accord avec ENI et TOTAL pour l'exploration de l'offshore Algérien en octobre 2018 ainsi que l'obtention des autorisations de Prospection sur les périmètres « Offshore Algérie Zone Est » (Bloc : 145 a) et « Offshore Algérie Zone Ouest » (Bloc : 143b) en décembre 2018.
- l'accord entre SONATRACH et les compagnies BP et Statoil pour extraire 11 milliards de m3 supplémentaires du complexe gazier de Tiguentourine en décembre 2018.⁹¹

En 2019 :

La production primaire d'hydrocarbures s'est élevée à 186,8 Millions TEP durant l'année 2019, dont 25% réalisée en Association.

Le nombre de contrats de recherche en vigueur en 2019 s'est élevé à 57 contrats, dont 49 en effort propre et 8 en partenariat, totalisant une superficie de 346 957 km².

Les efforts déployés pour le renouvellement des réserves en cette année 2019 ont permis de mettre en évidence dix-neuf découvertes d'hydrocarbure dont une en association.

Mise en production du gisement de gaz de TOUAT opéré en association avec ENGIE.

- Mise en production des gisements d'huile de SIF Fatima II, Ourhoud II et Zemlet El Arbi opérés en association avec Eni.

⁹¹ Sonatrach, rapport annuel de l'année 2018, consulté le 18/05/2022 à 14h30

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

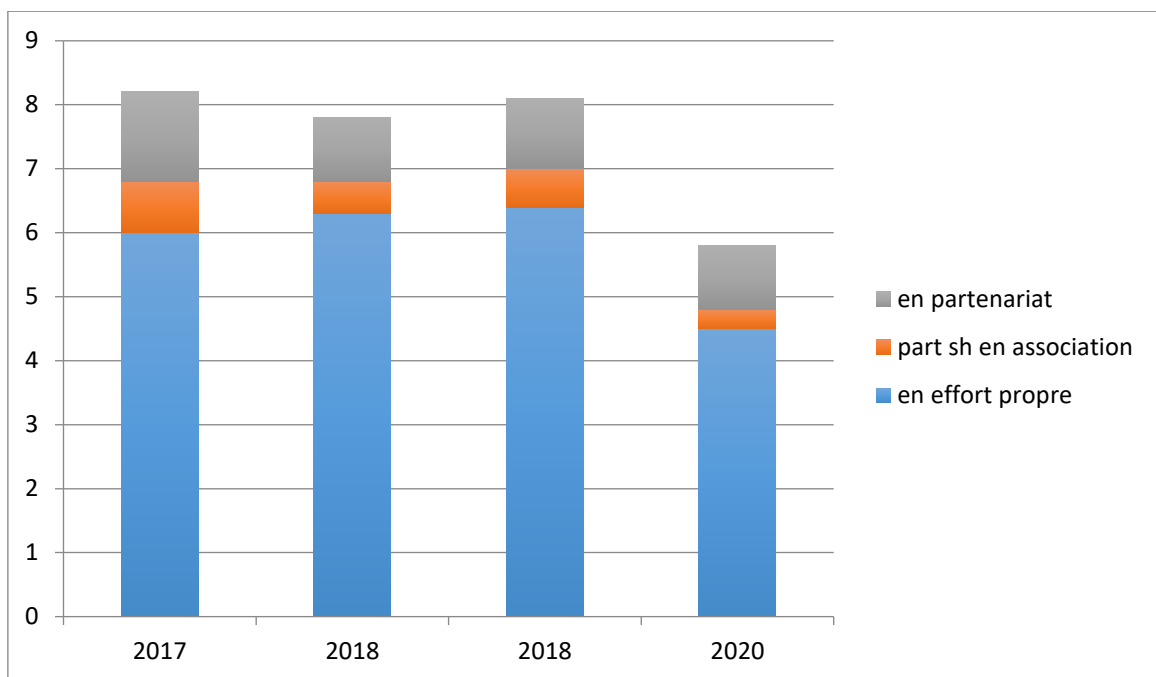
* Développement du gisement gazier d'Ain Tsila – Isarene en association avec PETROCELTIC et ENEL, avec PETROFAC LLC.

* Développement du gisement d'huile de Hassi BirRekaiz en association avec PTTEP et CNOOC, avec CPECC.

Signature du contrat de réalisation du projet de centre de supervision des pipelines avec le Consortium CNTIC/ETROL/CXCE. ⁹²

En 2020

Figure n°1 : Volume d'investissement dans le secteur des HC entre 2017-2020 (milliards US\$ équivalent)



Source : établi à partir des rapports annuels de La Sonatrach

Compte-tenu de la baisse significative des prix du pétrole brut à partir du 2ème trimestre de l'année 2020 dû à la crise sanitaire, SONATRACH a procédé à la révision de ses budgets d'investissements et d'exploitation à travers la priorisation de ses dépenses, en ne retenant que celles ayant un impact sur la production et l'exploitation et en optimisant les dépenses liées aux programmes et projets à lancer. Ainsi les budgets d'investissement et d'exploitation de

⁹² Sonatrach, rapport annuel de l'année 2019, consulté le 18/05/2022 à 15h30

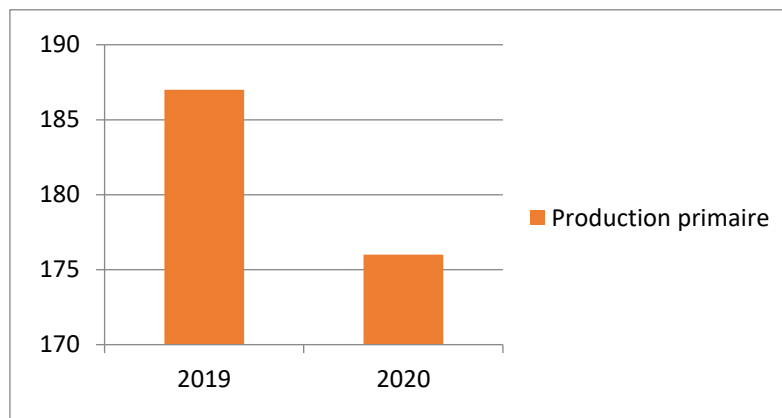
Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

l'année 2020 ont été révisés à la baisse de 38%. Un effort particulier a été orienté vers la maîtrise des dépenses en devises, permettant de les réduire de 40% par rapport à 2019 et de 53% par rapport aux prévisions 2020.

Malgré l'effet dévastateur de la covid-19 en 2020, cette année s'est tout de même illustrée par quelques faits marquants comme:

La Signature de Mémoire of Understanding (MoU) avec Eni, Cepsa et WintershallDea, visant à identifier les possibilités d'investir conjointement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international.

Figure N° 02 : la différence entre le volume des ventes entre 2019 et 2020 (millions TEP)



Source : Rapport Annuel/année 2020 de La Sonatrach p18

Une baisse de la production primaire d'hydrocarbures de 6% la faisant passer à 176 millions TEP pour les raisons suivantes :

- Respect des quotas de production de pétrole brut suite à l'accord de l'OPEP+⁹³.
- Baisse de la demande des clients étrangers en gaz naturel.

⁹³ Plusieurs pays qui comptent parmi les plus grands producteurs de pétrole au monde ne sont pas inscrits en tant que membres de l'OPEP du coup l'organisation s'est associée de manière plus officieuse avec certains pays producteurs de manière à créer une sorte d'alliance appelée OPEP+.

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Les activités en association ont été régies 31 contrats dont quatre en phase d'exploration et 27 en phase de développement et d'exploitation. Les contrats d'exploration portent sur le périmètre El Assel avec Gazprom, et sur les périmètres SIF Fatima II, Ourhoud II et Zemlet El Arbi avec Eni.

Sur les vingt-sept contrats en phase de développement et d'exploitation, on compte

- 18 contrats de type partage de production.
- 02 contrats de type participation.
- 07 contrats conclus sous le régime de la loi (05-07) modifiée et complétée. Ces contrats sont effectués en association avec 23 partenaires de 17 nationalités. Ces partenariats constituent une richesse pour le partage du savoir-faire et la diversité culturelle.

**Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures
et réalisations »**

Tableau n°6 : La liste des partenaires de SONATRACH et leurs nationalités

Partenaire	Nationalité
Anadarko (Occidental) USA	USA
BP	UK
Neptune Energy	
Edison	Italie
Eni	
Cepsa	Espagne
Repsol	
CNOOC	Chine
CNPC	
Sinopec	
DEA	Allemagne
FCP	Canada
Gazprom	Russie
Rosneft	
Total	France
BHPBilliton	Australie
Pertamina	Indonésie
Petroceltic	Irlande
PTTEP	Thaïlande
PVEP	Vietnam
Equinor	Norvège
Teikoku	Japon
Numhyd	Tunisie

Source : Rapport Annuel de Sonatrach de l'année 2020

Le programme initial de forage de développement de l'année 2020 a été revu à la baisse, tenant compte de la situation défavorable du marché et de l'impact de la crise sanitaire sur la

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

mobilisation des entrepreneurs de forage et des sociétés de services. Ainsi, 119 puits ont été forés par SONATRACH et ses partenaires, en baisse de 36% par rapport à 2019.⁹⁴

En 2021 :

La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2021, à 185,2 Millions TEP, en hausse de 5% par rapport à 2020.

Conséquence d'une évolution à la hausse des prix sur le marché pétrolier, cette amélioration notable des résultats est aussi le résultat de l'effort de maintien des gisements en exploitation, et de la mise en œuvre du programme de développement.

De nombreux investissements majeurs dans l'aval dont la société turque " Rönesans Holding " qui s'est associé à la Sonatrach pour la production de polypropylène. D'une capacité de production de 450 000 tonnes/an

Mais aussi la signature de trois accords avec ENI

- Le premier accord s'inscrit dans le cadre du processus de conclusion d'un nouveau contrat d'hydrocarbures sous l'égide de la nouvelle loi d'hydrocarbures 19-13. Il vise la réalisation d'un ambitieux programme pour la relance des activités d'exploration et de développement dans la région du bassin de Berkine et prévoit la réalisation d'un hub de développement de gaz et de pétrole brut à travers une synergie avec les installations existantes.
- Le second est un mémorandum d'entente concernant le développement du bio-raffinage, la production de l'hydrogène et la promotion des énergies renouvelables.
- Le troisième accord concerne le domaine de la formation et de l'expertise, à travers la coopération entre ENI CorporateUniversity et l'Institut Algérien du Pétrole.

Sans oublier la signature d'un protocole d'entente avec SHELL international trading and shipping company limited permettant d'explorer les moyens de coopération sur l'approvisionnement et le négoce du pétrole brut, de gaz naturel et des produits dérivés du pétrole ainsi que sur le commerce des produits environnementaux.

⁹⁴ Sonatrach, rapport annuel de l'année 2020, consulté le 18/05/2022 à 16h

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

Et la Signature d'un mémorandum d'entente avec EQUINOR permettant aux deux partenaires d'examiner les opportunités de coopération dans les domaines d'exploration et de production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international, la protection de l'environnement, les nouvelles technologies.

Signature d'un Protocole d'Accord et d'un Mémorandum d'entente avec SINOPEC visant à renforcer le partenariat historique sur le périmètre contractuel de Zarzaitine dans le bassin d'Illizi au-delà de 2023 et à identifier de nouvelles opportunités d'investissement conjointes.⁹⁵

En 2022:

La production primaire est de 189.6 millions TEP en 2022 du coup en hausse de 2%

Sonatrach a renforcé sa position sur le marché mondial du O&G, grâce à 15 découvertes enregistrées en 2022, dont 03 en partenariat dont un avec ENI dans le bloc d'exploration SeifFatima 2, situé au niveau de Berkine. Le puits a produit 1300 bbl/j de pétrole et 51 000 m3/j de gaz associé.

La compagnie a également enregistré une importante découverte de gaz à condensat au niveau du périmètre d'exploitation du champ de Hassi R'Mel, dans laquelle d'importants volumes d'hydrocarbures ont été identifiés, estimés entre 100 et 340 milliards m3 de gaz à condensat. Ces volumes constituent l'une des plus grandes réévaluations des réserves des 20 dernières années.

En ce qui concerne les contrats et accords il y a eu la signature dans le cadre de la loi 19-13 de 2019 sur les hydrocarbures, trois (03) contrats de partage de production, le premier avec ENI, le deuxième avec SINOPEC et le dernier avec le consortium Occidental Petroleum Corporation, ENI et Total Energies.

À travers ces trois contrats, SONATRACH et ses partenaires prévoient de mobiliser environ six (06) milliards de dollars pour développer les champs concernés, en améliorant l'extraction

⁹⁵ Sonatrach, rapport annuel de l'année 2021, consulté le 18/05/2022 à 19h

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

du pétrole brut, du condensat, du gaz de pétrole liquéfié et du gaz naturel tout en prolongeant la période d'exploitation des champs en question.

Il y a également eu de nombreux accords pour renforcer le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur fiable sur le marché mondial du gaz; Il y a eu :

La Conclusion d'un accord avec le Groupe énergétique Grec DEPA pour la prolongation du contrat à long terme relatif à la vente et à l'achat de GNL au niveau du marché Grec.

- Signature d'un accord avec ENI dans le but d'augmenter le volume de gaz exporté en utilisant les capacités disponibles du Gazoduc Enrico Mattei (Transmed) avec de nouvelles clauses contractuelles liées à la révision des prix.

- Signature d'un accord avec ENEL dans le cadre des contrats d'achat et de vente de gaz naturel destiné aux marchés italien et espagnol, avec l'ajustement du prix de vente en fonction des conditions du marché

- Signature d'un accord avec ENGIE dans le cadre des contrats d'achat et de vente de gaz naturel, via le gazoduc Med gaz.

- Signature d'un accord avec Naturgy de vente et d'achat de gaz naturel via le gazoduc Med gaz, avec une révision des prix contractuels au vu des évolutions du marché.

- Signature d'un contrat d'achat et de vente de gaz naturel avec la société slovène GEOPLIN pour approvisionner la Slovaquie en gaz naturel via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie. Cet accord permet à SONATRACH de récupérer sa part de marché slovène mais aussi de contribuer à satisfaire la demande du marché européen en gaz naturel.⁹⁶

Pour conclure La Sonatrach a également engagé des discussions avec d'autres compagnies qui manifestent un intérêt pour de nouveaux projets d'exploration et de développement. La concrétisation de ces contrats et accords témoigne à la fois de l'attrait de la nouvelle loi ainsi que la volonté de la Sonatrach de diversifier ses partenariats, et des efforts déployés par

⁹⁶ Sonatrach, rapport réalisation 2022/ résultat préliminaire, consulté le 18/05/2022 à 22h

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

L'Algérie pour améliorer le climat des affaires, créer un environnement concurrentiel propice, offrant aux investisseurs, en particulier étrangers, des opportunités pour prospérer.

4. Types d'IDE dans le secteur des hydrocarbures :

L'Algérie a établi des partenariats stratégiques, des coentreprises et des accords de collaboration avec des entreprises internationales renommées. Ces investissements dans les hydrocarbures algériens englobent un large éventail de domaines

Il existe différents types d'IDE dans ce secteur tels que :

-Les joint-ventures(coentreprises) : C'est la formation d'une société distincte détenue à la fois par une entreprise locale et une entreprise étrangère dans le secteur des HC, cette association avec la Sonatrach a pour but de développer, explorer ou exploiter des gisements de pétrole et de gaz.

Le groupe espagnol Repsol a formé une coentreprise avec Sonatrach pour développer le gisement gazier du Tin FouyéTabankort en Algérie.

-Accords de partenariats stratégique : Ils impliquent généralement une coopération entre une entreprise étrangère et une entreprise locale, cela implique des partenariats technologiques, transferts de connaissances ou des investissements conjoints dans le secteur des HC.

La société russe Gazprom a signé un accord de partenariat stratégique avec Sonatrach pour renforcer leur coopération.

-Contrats de service : Des entreprises étrangères peuvent être engagées par la Sonatrach ou d'autres entreprises du secteur pour fournir des services spécialisés dans le domaine des HC, tels que le forage, la construction d'infrastructures, la maintenance ou la gestion des installations pétrolières et gazières

La société italienne Saipem a été engagée pour fournir des services d'ingénierie et de construction dans le cadre du développement du projet de gaz naturel liquéfié GL1Z à Arzew, en Algérie.

Saipem était chargée de la construction des installations de liquéfaction de gaz et des infrastructures associées

Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures « Mesures et réalisations »

-Acquisitions et privatisations : Suite aux réformes économiques qu'a entrepris l'Etat algérien dans l'engagement d'un processus de privatisations de certaines entreprises publiques y compris des actifs dans le secteur des HC. Les entreprises étrangères peuvent participer à ces acquisitions en achetant des parts ou en s'associant à des entreprises dans le cadre de la privatisation.

-Investissements dans les infrastructures : L'investissement est également possible dans le développement des infrastructures nécessaires à l'industrie pétrolière et gazière du pays. Tel que : les terminaux d'exportations, les pipelines, les raffineries et les centres de stockage.

L'entreprise française Engie a investi dans la construction et l'exploitation d'un gazoduc reliant le gisement gazier de Reggan Nord à Hassi R'Mel, un important centre de traitement du gaz en Algérie.

-Accords de partage de connaissances : Les entreprises étrangères peuvent conclure des accords avec des partenaires algériens pour partager des connaissances et des compétences techniques dans le domaine des hydrocarbures. Cela peut prendre la forme de programmes de formation, d'échanges d'experts, de transferts de technologie ou de collaborations en recherche et développement.

La collaboration entre Sonatrach et la compagnie pétrolière italienne ENI. Cet accord a permis le transfert de connaissances et d'expertise technique d'ENI à Sonatrach dans des domaines tels que la récupération assistée du pétrole et l'optimisation des opérations. Les échanges d'experts, la formation et la recherche conjointe ont renforcé les compétences techniques de Sonatrach et ont contribué à améliorer l'efficacité de l'industrie des hydrocarbures en Algérie.

-Service d'ingénierie de consultation : ça inclut des projets d'ingénierie dans l'exploration et la production, ainsi que l'optimisation des opérations et l'amélioration de l'efficacité énergétique ou la conformité aux normes environnementales.

Cette ouverture aux investissements étrangers reflète la volonté de l'Algérie de bénéficier des connaissances techniques, des technologies avancées et des capitaux nécessaires pour maximiser le potentiel de son secteur des hydrocarbures, tout en favorisant la coopération internationale et le transfert de savoir-faire.

Conclusion :

Ce chapitre a permis d'explorer en détail les Investissements Directs Étrangers (IDE) en Algérie, en mettant l'accent sur leur attractivité dans le secteur des hydrocarbures. À travers la première section, nous avons pu comprendre l'importance des IDE dans l'économie algérienne, en examinant leur évolution au fil du temps et en identifiant les secteurs clés qui suscitent l'intérêt des investisseurs étrangers. Les statistiques récentes sur les flux d'IDE ont également apporté une dimension quantitative à notre analyse.

La deuxième section s'est concentrée spécifiquement sur le secteur des hydrocarbures en Algérie. Nous avons examiné les facteurs clés qui rendent ce secteur attractif pour les IDE, en mettant en évidence les mesures prises par l'État pour encourager l'investissement. Nous avons également analysé les principaux pays d'origine des IDE dans ce secteur et exploré les différents types d'investissements réalisés.

En conclusion, ce chapitre a permis de dresser un portrait global des IDE en Algérie et de mettre en évidence l'attractivité du secteur des hydrocarbures. Il est clair que les IDE jouent un rôle essentiel dans le développement économique du pays, en favorisant la croissance, la création d'emplois et le transfert de technologies. Le secteur des hydrocarbures en Algérie présente des opportunités significatives pour les investisseurs étrangers, grâce à ses vastes réserves d'hydrocarbures et à son potentiel de développement.

Cependant, il est important de noter que des défis et des contraintes existent également. Des réformes supplémentaires pour améliorer le climat des affaires, renforcer la transparence et simplifier les procédures administratives sont nécessaires pour stimuler davantage les IDE. De plus, la diversification de l'économie et la promotion d'autres secteurs clés au-delà des hydrocarbures sont des aspects à prendre en considération pour assurer une croissance durable et équilibrée.

Chapitre 03 :
Enjeux et perspectives des
IDE en Algérie dans les
hydrocarbures

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Introduction :

Afin d'apporter une dimension pratique à notre travail de recherche, nous avons adopté une méthode analytique. Pour ce faire, nous avons réalisé un entretien avec un responsable de la SONATRACH, et nous avons croisé les informations recueillies lors de cet entretien avec les connaissances obtenues durant l'élaboration des deux chapitres précédents.

Cette combinaison entre la recherche théorique et l'entretien pratique nous permettra d'obtenir une vision plus complète et éclairée de la politique de l'Algérie en matière d'investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures, tout en renforçant la crédibilité et la pertinence de notre travail de recherche.

Ainsi ce chapitre se divise en trois sections à savoir :

- 1ère section : Présentation de l'organisme d'accueil.
- 2ème section : Guide d'entretien
- 3ème section : Perspectives d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

1. Présentation de la compagnie nationale Sonatrach

Créée au lendemain de l'indépendance le 31 décembre 1963, SONATRACH est la compagnie nationale algérienne de recherche, d'exploitation, de transport par canalisations, de transformation et de commercialisation des hydrocarbures et de leurs dérivées.

Fleur de l'Algérie indépendante, SONATRACH, de par son envergure et son domaine d'activité, a été le long de son histoire intimement liée au destin de l'Algérie.

Etablie comme entreprise nationale par excellence suite à la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971, elle a toujours été dans une dialectique féconde avec les différentes phases du développement économique, politique et socioculturel d'une jeune Algérie qui se construit et qui se cherche.

L'idée SONATRACH est indissociable d'une conscience profonde de la responsabilité qui lui incombe en tant que dépositaire du patrimoine national en hydrocarbures et de locomotive de l'économie nationale.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Toujours à l'avant-garde en termes de modernisation des procédés tant managériaux que technologiques de développement et de stratégie, SONATRACH a pris une tangente évolutive et ascendante ouvrant à chaque fois de nouvelles voies d'expansion et initiant des projets d'envergure dont les retombés positifs sur la valorisation optimale des ressources nationales d'hydrocarbures et la création des richesses sont des plus significatifs.

Adaptabilité, anticipation et recherche persévérante de l'excellence ont été les valeurs repères qui ont sous-tendus sa réflexion managériale et les efforts consentis par sa ressource humaine.

Alliant patriotisme et un esprit d'ouverture, la ressource humaine de SONATRACH constitue son cœur battant. La culture d'entreprise du Groupe est tissée par un fort sentiment d'appartenance et un dynamisme créatif constant. Simplicité, action, délégation, initiative, communication et coopération en sont les balises qui permettent de libérer son potentiel humain.

Avec plus de 50 000 employés permanents et plus de 200.000 à l'échelle du Groupe, SONATRACH est aujourd'hui une compagnie pétrolière intégrée et constitue un acteur majeur dans le domaine du pétrole et du gaz.

C'est la première compagnie d'hydrocarbures en Afrique et en Méditerranée. Elle est présente dans plusieurs projets avec différents partenaires en Afrique, en Amérique Latine et en Europe.

Elle veille, à ce titre, à doter l'Algérie en ressources financières en devise, promouvoir l'intégration nationale et soutenir toute initiative qui apporte un surcroît de valeur.

Le déploiement de SONATRACH s'articule autour des directions centrales et corporates et des structures opérationnelles.

Les structures opérationnelles consistent en cinq Activités :

- Exploration-Production (**EP**) ;
- Transport par Canalisation (**TRC**) ;
- Liquéfaction-Séparation (**LQS**) ;
- Raffinage & Pétrochimie (**RPC**) ;
- Commercialisation (**COM**).

Ces Activités sont relayées par 154 filiales et participations dont une quinzaine détenue à 100%.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Il s'agit pour SONATRACH d'une présence globale dans toute la chaîne de valeurs des hydrocarbures étayée par une expertise et un savoir-faire à chaque fois actualisés et réévalués selon le contexte et les exigences du moment.

Aussi, de l'amont à l'aval, SONATRACH assure, entre autres :

- La recherche de nouveaux gisements pétroliers et gaziers sur le territoire national,
- La gestion des activités en partenariat,
- Le développement de nouveaux projets sur le territoire national et à l'international,
- L'élargissement du réseau d'infrastructures de Transport par Canalisations, de Stockage, de chargement et déchargement à travers les infrastructures portuaires à quai et en haute mer,
- La transformation des hydrocarbures par la liquéfaction du gaz naturel et la séparation des GPL,
- L'augmentation des capacités de production de GNL
- Une valorisation de l'activité trading à l'international

SONATRACH s'appuie, dans la mise en œuvre de ses missions et sa stratégie, sur un patrimoine industriel d'envergure en constante croissance.

Outre les grands pôles et les grands complexes, SONATRACH dispose d'un réseau de transport par canalisation qui s'est considérablement densifié au fil des années sur le territoire national. Il s'étend aujourd'hui, sur près de 22 000 kilomètres dont 53% sont dédiés au transport du gaz naturel. La capacité installée de transport gazier du réseau nord du pays a été portée à près de 138 milliards de Contrat mètres cubes/an, dont 57 milliards de Cm³/an via les trois gazoducs (GPDF, GEM et MEDGAZ/GZ4) destinés à l'approvisionnement de l'Europe.

La Compagnie détient, de même, trois ports pétroliers de chargement d'hydrocarbures : Arzew, Bejaia et Skikda. Ces ports permettent le chargement de tankers d'une capacité de 80 000 à 320 000 TM.

La flotte du Groupe SONATRACH comprend (06) navires transporteurs de GNL chargeant des terminaux d'Arzew et de Skikda à destination des clients de SONATRACH, (05) navires transporteurs de GPL assurant des livraisons aussi bien en cabotage national qu'en trafic international et (02) navires bitumiers pour le transport du bitume.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

En matière de GNL, SONATRACH a mis en service deux méga trains de liquéfaction, le premier à Skikda, le GL1K réceptionné en 2013, le deuxième à Arzew le GL3Z réceptionné en 2014.

La capacité actuelle de production de GNL, issues de 04 complexes est de 56 millions m³/an et la production de GPL s'élève à 10.4 millions tonnes/an.

L'activité Pétrochimie dispose d'un patrimoine de 02 Complexes Pétrochimiques, l'un CP1Z pour la production de méthanol, d'une capacité de 112 000 Tonnes/an et l'autre CP2K pour la production de PEHD, d'une capacité de 130 000 Tonnes/an

Cinq (05) raffineries nationales d'une capacité totale de raffinage de 30 MTA : Skikda (RA1K : 16,5 MTA), Topping de condensat RA2K : 5.5 MTA), Adrar (RA1D : 0.6MTA), Alger (RA1Z : 3,65 MTA) et Arzew (RA1Z : 3,75 MTA) constituent également un élément de première importance dans les infrastructures de l'Entreprise.

Dans le contexte actuel caractérisé par une nouvelle donne nationale et internationale, en l'occurrence, la transition énergétique qui touche au cœur de son activité, SONATRACH se recrée en mettant en œuvre une vision prospective à même d'assurer la pérennité du Groupe et son rayonnement économique et civique.

Cela se traduit essentiellement par un élargissement de son champs d'activité énergétique tel que le renforcement des projets en pétrochimie, l'investissement dans l'offshore en méditerranée et les ressources non conventionnelles d'une part et une diversification de ses investissements pour inclure d'autres créneaux économiques notamment la génération électrique, l'eau, le transport aérien et maritime d'autre part.

Dans le cadre de cette stratégie à moyen terme, SONATRACH ambitionne de se hisser au rang des cinq (05) premières compagnies pétrolières.

Pour se faire des objectifs stratégiques bien définis sont tracés.

Il s'agira de doubler le volume annuel des découvertes et de la productivité, d'investir de nouveaux marchés trading, de réussir les projets RHM3 et conversion de Skikda, d'introduire 1.3 GW d'énergie solaire dans nos opérations, d'acquérir plus de capacité de raffinage à l'étranger, d'arriver à une production de 20 bcm en 2030 et 70 bcm en 2040 de ressources non conventionnelles et enfin de développer en partenariat les ressources offshores en Méditerranée.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

L'ambitieux programme de développement s'accompagne d'une refonte des procédés managériaux afin d'arriver à une véritable Transformation. Cette refonte implique la mise en œuvre de trois types d'initiatives, savoir :

- Des plans d'action stratégiques,
- Des plans de performance,
- Organisations, processus et culture.

Cet éventail d'investissements, SONATRACH l'assure tout en s'engageant en faveur du développement durable et en adoptant une politique HSE rigoureuse notamment à travers, l'implémentation d'un système de management HSE.

Elle prend forme par la maîtrise des risques liés à la Santé, la Sécurité et l'Environnement, la conformité aux exigences légales et réglementaires, la sécurisation des procédés, des installations et des ouvrages, la participation aux actions d'envergure nationale dans le domaine de la protection de l'environnement.

L'un des engagements de SONATRACH pour réduire la pollution atmosphérique générée essentiellement par les opérations de torchage (gaz carbone), se traduit par l'adhésion de l'Entreprise à l'initiative de la Banque Mondiale pour la réduction du torchage de gaz de routine à l'horizon 2030.

De même, sur le plan social SONATRACH assume pleinement son rôle d'entreprise citoyenne à travers sa politique sponsoring et mécénat en développant des projets scientifiques, économiques, sportifs, et culturels comme en atteste sa présence partout sensible dans les grands projets et événements touchant à la vie publique et la dynamique socioculturelle du pays.

La création de la Fondation SONATRACH-TASSILI dédiée à la préservation et la valorisation du patrimoine Algérien en est l'un des exemples les plus édifiants. Elle œuvre en faveur de la protection de l'environnement, la biodiversité animale et végétale et du patrimoine culturel matériel et immatériel tout en restant très attentive au mieux-être des populations locales démunies ou isolées.

2. Les missions stratégiques de Sonatrach

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Les missions stratégiques de la Sonatrach couvrent trois volets :

- La satisfaction des besoins actuels et futurs de l'Algérie en matière d'hydrocarbures.
- Optimiser la valeur à long terme des ressources d'hydrocarbures de l'Algérie.
- Contribuer au développement national, notamment en procurant les devises nécessaires au financement de l'économie nationale.

3. Les objectifs de l'organisation

Face à la croissance continue de la demande mondiale en hydrocarbures, le géant public algérien des produits pétroliers et gaziers a lancé une nouvelle stratégie nommée « SH2030 » en vue d'accroître ses réserves, cette stratégie désigne le partenariat comme l'un des principaux piliers du développement du groupe pour répondre aux nouveaux enjeux de performance, d'excellence opérationnelle et d'innovation, mais aussi pour hisser Sonatrach au rang des top 5 des compagnies pétrolières dans le monde.

Pour accélérer sa croissance tant sur le territoire national qu'à l'international, Sonatrach se veut offensive, en développant de nombreux projets de partenariat avec d'autres grandes compagnies et majors étrangères, dans le but d'exploiter, en onshore comme en off-shore, les réserves abondantes en hydrocarbures dont l'Algérie regorge en ses domaines miniers et maritimes.

Reconnue pour son expertise et son savoir-faire sur toute la chaîne de valeur des hydrocarbures, la compagnie nationale étend désormais sa politique de coopération à l'industrie du raffinage et de la pétrochimie, deux axes forts du développement de l'activité aval. Sonatrach a ainsi consacré 53 milliards de dollars d'investissements dans l'exploration et la production, et 26 milliards de dollars dans le raffinage et de la pétrochimie sur la période 2017-2021.

Le groupe prévoit de réaliser d'ici 2030 des investissements sur le territoire national de plus de 59 milliards de dollars dont 45,8 milliards de dollars dans l'activité exploration-production, 8,6 milliards de dollars dans le raffinage-pétrochimie et 2,3 milliards de dollars dans le transport par canalisations.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

4. L'organigramme de Sonatrach

La macrostructure de Sonatrach, sous tutelle du ministre de l'énergie et des mines, présidée par un Président Directeur Général, s'articule autour des structures suivantes :

- La Direction Générale ;
- Les Structures Opérationnelles ;
- Les Structures Fonctionnelles Centrales

4.1. La Direction Générale

Le Président Directeur Général est assisté dans l'exercice de ses fonctions :

- D'un Comité Exécutif ;
- D'un Secrétariat Général, chargé de la gestion du courrier et des archives et du suivi des instructions du Président Directeur Général, ainsi que d'assurer la gestion mutualisée des structures internes à la société dont l'Institut Algérien du Pétrole ;
- D'un Cabinet, chargé de fournir conseil et appui technique au Président Directeur Général sur des dossiers particuliers, il s'occupe également de la veille informationnelle ainsi de mettre en œuvre une politique de sponsoring et d'investissement social ;
- D'une Direction Corporate Affaires (CRA), chargée du secrétariat du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Sont rattachés à la Direction Générale, également :

- Un Comité d'Ethique, chargé de veiller au respect des dispositions du Code d'Éthique et au renforcement des pratiques éthiques au sein de la Société ;
- La Direction Transformation SH2030 (TRF) chargée de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du plan de transformation de SONATRACH SH2030 ;
- La Direction Audit et Risques (ADR) chargée de la gestion et de la conduite des audits et de l'évaluation de l'application de la réglementation et des procédures en vigueur. Elle assure l'animation de la politique de contrôle interne de la Société, pilote et coordonne le processus de management des risques ;
- La Direction Communication (CMN) chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication de SONATRACH ;

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

- Le Service Sûreté Interne d'Etablissement (SIE) chargé de veiller à la sûreté interne de la Société, conformément à la réglementation en vigueur, notamment pour le Siège de la Société;
- Les Conseillers.

4.2. Les structures opérationnelles

Les structures opérationnelles sont organisées autour d'activités chaque activité exerce ses métiers, développe son portefeuille d'affaires et contribue, dans son domaine de compétences, au développement des activités internationales de la Société.

4.2.1. L'Activité Exploration-Production (E&P)

Est chargée de l'élaboration et de l'application des politiques et stratégies d'exploration, de développement et d'exploitation de l'amont pétrolier et gazier. Dans le cadre des objectifs stratégiques de la Société.

4.2.2. L'Activité Transport par Canalisations (TRC)

Est chargée de l'élaboration et de l'application des politiques et stratégies en matière de transport des hydrocarbures par canalisations, dans le cadre des objectifs stratégiques de la Société.

4.2.3. L'Activité Liquéfaction et Séparation (LQS)

Est chargée de l'élaboration et de l'application des politiques et stratégies d'exploitation, de gestion et de développement des activités de liquéfaction et de séparation des gaz, dans le cadre des objectifs stratégiques de la Société.

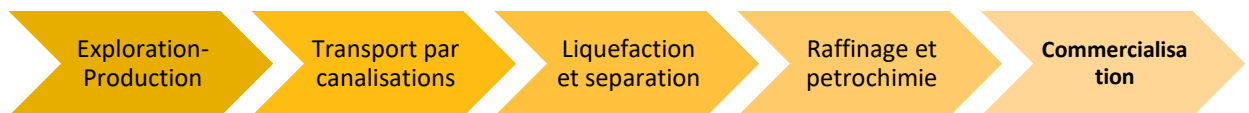
4.2.4. L'Activité Raffinage et Pétrochimie (RPC)

Est chargée de l'élaboration et de l'application des politiques et stratégies d'exploitation, de gestion et de développement du raffinage et de la pétrochimie, dans le cadre des objectifs stratégiques de la Société.

4.2.5. L'Activité Commercialisation (COM) Est chargée de l'élaboration et de l'application des politiques et stratégies de commercialisation des hydrocarbures à l'extérieur et sur le marché national, dans le cadre des objectifs stratégiques de la Société

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Figure 01 : CHAINE DE VALEUR DES HYDROCARBURES – ACTIVITES DE SONATRACH



Source : Principales Dispositions de la Loi n° 19-13 du 11 décembre 2019 régissant les Activités d'Hydrocarbures, décembre 2021

4.3. Les structures fonctionnelles centrales

Les Structures Fonctionnelles Centrales ont pour principal rôle de :

- Planifier, fournir et coordonner la mise à disposition de l'expertise et l'appui aux Structures Opérationnelles de la Société ;
- Se constituer en sources d'information et contribuer au processus de reporting ;
- Assurer l'appui aux projets de la Société.

La société est composée des structures fonctionnelles centrales suivantes :

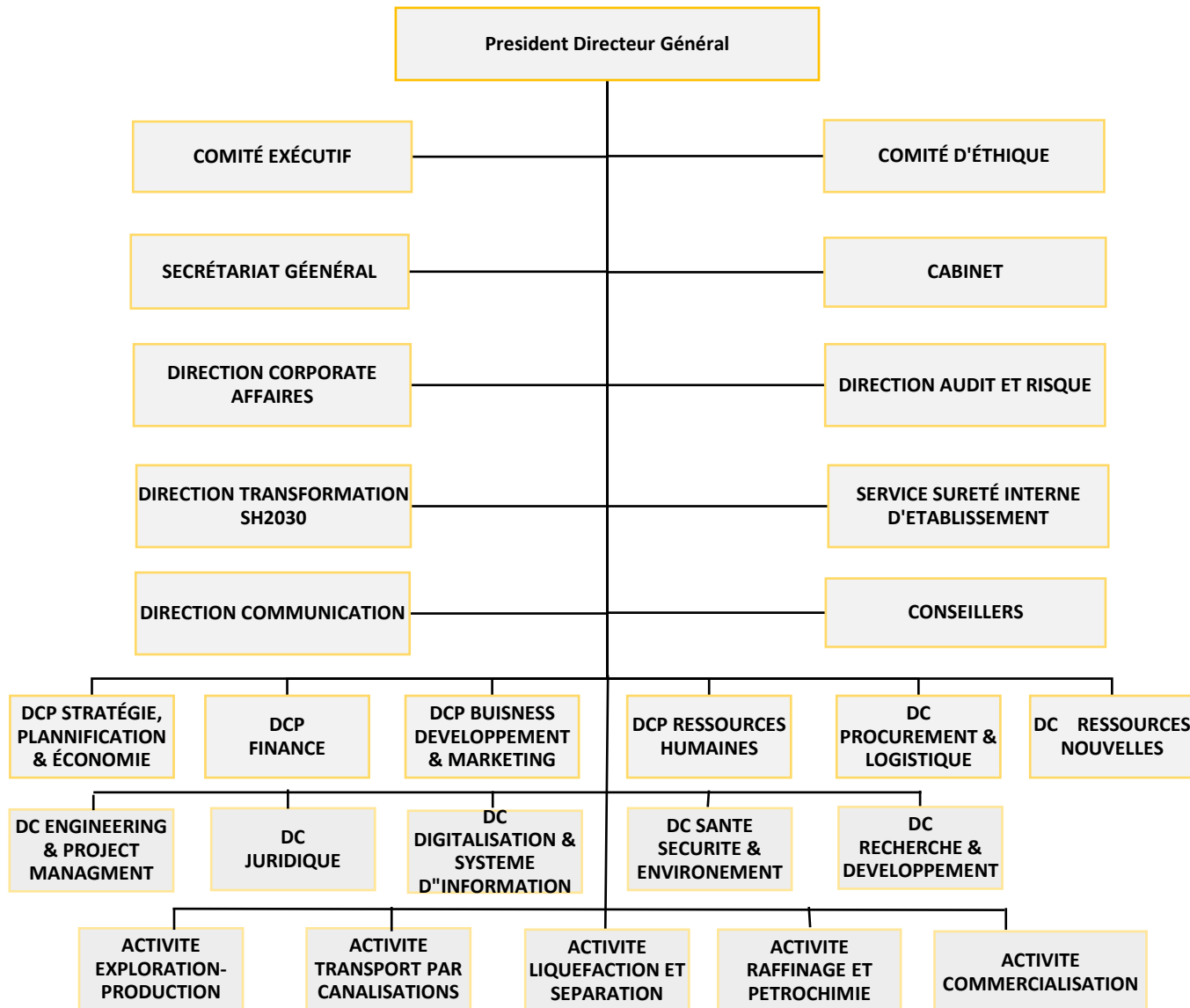
- **La Direction Transformation SH2030 (TRF)** est chargée de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du plan de transformation de SONATRACH SH2030
- **La Direction Communication (CMN)** est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication de SONATRACH
- **La Direction Corporate Stratégie, Planification et Economie (SPE)** est chargée de l'élaboration et le développement à moyen et long terme et d'évaluer leur mise en œuvre
- **La Direction Corporate Finances (FIN)** est chargée d'élaborer les politiques et stratégies dans le domaine de la Finance. Elle évalue leur mise en œuvre et veille à la qualité de l'information financière

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

- **La Direction Corporate Business Development et Marketing (BDM)** est chargée de formuler la stratégie de croissance et de recherche des opportunités d'investissement pour la Société
- **La Direction Corporate Ressources humaines (RHU)** est chargée de l'élaboration des politiques et stratégies en matière de ressources humaines et du contrôle de leur mise en œuvre
- **La Direction Centrale Procurement & Logistique (P&L)** a pour mission de piloter les processus d'Achats et la Logistique pour le Groupe
- **La Direction Centrale Ressources Nouvelles (R&N)** est chargée de piloter et d'exploiter, depuis le centre, les projets de Ressources Non Conventionnelles et l'Offshore
- **La Direction Centrale Engineering & Project Management (EPM)**, assure le pilotage et l'exécution des grands projets industriels du Groupe
- **La Direction Centrale juridique (JUR)** est en charge de l'élaboration et de l'harmonisation des instruments juridiques et du contrôle de leurs applications
- **La Direction Centrale Digitalisation et Système d'information (DSI)** est chargée de la définition et du contrôle de la politique informatique et de la digitalisation de la Société
- **La Direction Centrale Santé, Sécurité et Environnement (HSE)** a en charge l'élaboration des politiques en matière d'environnement, de sécurité et de qualité de vie au travail. Elle assure le contrôle de leur application
- **La Direction Centrale de la Recherche et du Développement (R&D)** est chargée de promouvoir et de mettre en œuvre la politique de la recherche appliquée et développement des technologies dans les métiers de base de la Société.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Figure N°02 : Organigramme de la macrostructure de la SONATRACH



Source : Documents internes à l'entreprise

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

5. La Direction Corporate Finances

Cette direction est organisée comme suit :

- **Une Direction Operations Financières composée de :**
 - Un Département Financement ;
 - Un Département Engagements et Analyses Financières ;
 - Un Département Operations liées aux Activités Externes.

- **Une Direction Budget et Contrôle de Gestion composée de:**
 - Un Département Plan de Décaissement des investissements ;
 - Un Département Budget Exploitation ;
 - Un Département Consolidation et Synthèse;
 - Un Département Analytique.

- **Une Direction Comptabilité et Consolidation Groupe composée de :**
 - Un Département Centralisation Société;
 - Un Département Consolidation Groupe ;
 - Un Département Contrôle des Comptes et Suivi Audit Légal ;
 - Un Département Comptabilité Générale.

- **Une Direction Trésorerie composée de :**
 - Un Département Cash Management ;
 - Un Département Relations Bancaires ;
 - Un Département Gestion des Données de Trésorerie Groupe.

- **Une Direction Patrimoine et Assurances composée de :**
 - Un Département Assurances ;
 - Un Département Immobilisations;
 - Un Département Captive de Réassurance.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

- Une Direction Fiscalité composée de :

- Un Département Fiscalité Pétrolière ;
- Un Département Fiscalité Ordinaire ;
- Un Département Contentieux.
- Un Département Administration et Logistique ;
- Deux Conseillers.

5.1. Missions essentielles de la Direction Corporate Finances

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de la Société en matière de:

- Financement des opérations d'investissement ;
- Gestion et financement des activités externes ;
- Gestion de la dette ;
- Gestion budgétaire ;
- Contrôle de gestion ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Fiscalité, patrimoine et assurances ;
- Centralisation comptable et consolidation Groupe.
- L'établissement des bilans « comptable » et « fiscal » de SONATRACH et du bilan Consolidé du Groupe ;
- La gestion de la fiscalité de SONATRACH ;
- La gestion du portefeuille financier;
- La gestion des relations avec les banques commerciales et d'affaires ;
- La prévision, la recherche, la négociation et la mobilisation des financements ;
- La gestion de la trésorerie de SONATRACH ;
- La gestion financière du patrimoine et des assurances ;
- L'exercice de la fonction contrôle de gestion ;
- L'élaboration du budget d'exploitation, du plan de décaissements et d'investissements et du plan de financement et le suivi de leur exécution ;
- La gestion des opérations financières liées aux activités externes à SONATRACH ;
- Le suivi de la levée des réserves et recommandations émises par les commissaires aux comptes
- L'appui et le conseil aux structures du Groupe en matière de finances, comptabilité, assurances, fiscalité, budget, contrôle de gestion, gestion de portefeuille titres et d'acquisition d'actifs ;
- La veille légale, en matière de finances, de fiscalité et de douane ;

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

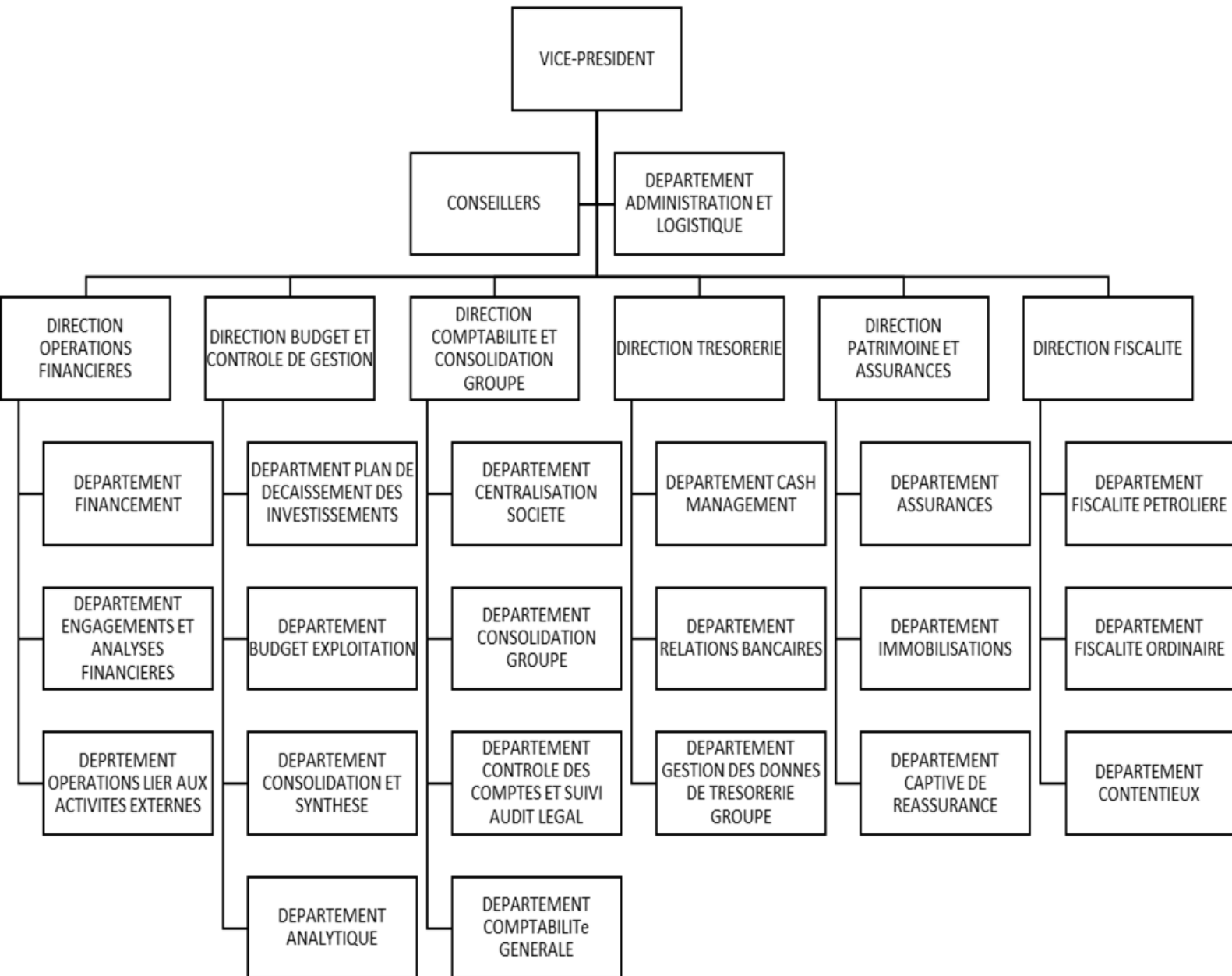
- L'élaboration des procédures liées à la fonction Finances et la veille à leur application ;
- L'information et le reporting général.

5.2. Organisation de La Direction Corporate Finances

- Une Direction Operations Financières ;
- Une Direction Budget et Contrôle de Gestion ;
- Une Direction Comptabilité et Consolidation Groupe ;
- Une Direction Trésorerie ;
- Une Direction Patrimoine et Assurances ;
- Une Direction Fiscalité ;
- Un Département Administration et Logistique ;
- Deux Conseillers.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Figure N°03 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION CORPORATE FINANCES



Source : Documents internes à l'entreprise

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Section 02 : Guide d'entretien :

1. Méthodologie du guide d'entretien :

Les données ci-dessous ont été collectées via un entretien avec Monsieur Mekhlouf Djamel, cadre supérieur au sein du département Corporate Finance de la direction générale de la Sonatrach, entretien qui est parmi les outils d'investigation qui nous permettent de collecter les informations nécessaires à la résolution de notre problématique et qui se divise en trois volets.

Le guide d'entretien peut être trouvé en annexe.

2. Analyse des résultats :

2.1.Volet contractuel :

Question 01 : Qu'est-ce qu'un contrat international ?

- Réponse :

Le contrat international est un accord qui fait intervenir des ordres ou systèmes juridiques différents. C'est-à-dire qu'il contient un élément d'extranéité en le mettant en contact avec un droit étranger.

- Interprétation :

L'élément d'extranéité est essentiel dans un contrat international. Cet élément est généralement le lieu de résidence des parties au contrat qui se situe dans des pays différents. Il peut également être le lieu d'exécution du contrat s'il est situé dans un pays autre que celui des parties.

Question 02 : Quelles sont les options proposées par l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures ?

- Réponse :

En Algérie, dans le domaine des hydrocarbures, la loi prévoit plusieurs types de contrats.

Il y a d'abord, la concession amont octroyée à l'Entreprise Nationale (SONATRACH) par l'Agence de Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT).

Ensuite, il y a les contrats hydrocarbures qui prennent l'une des formes suivantes :

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

- Le contrat de participation
 - Le contrat de partage de production
 - Le contrat de services à risque.
- **Interprétation :**
La loi 19-13 du 11 décembre a prévu ces différents types de contrats pétroliers afin d'assurer à l'Etat la flexibilité dans la gestion de son domaine pétrolier. Elle offre également plusieurs choix aux investisseurs étrangers afin de leur permettre de s'engager dans le modèle contractuel qui répond le mieux à leurs stratégies tout ça dans le cadre d'instaurer un meilleur climat des affaires en Algérie.

Question 03 : Quelles sont les différences entre ces trois types et plus particulièrement le contrat de service à risque et le partage de production ?

- **Réponse :**
 - Le contrat de participation est conclu entre l'entreprise nationale d'une part et une ou plusieurs entreprises pétrolières d'autre part les parties au contrat participent au financement des opérations pétrolières selon leurs taux de participation. Elles sont propriétaires des installations réalisées et disposent de leurs parts des hydrocarbures au point de mesure.
 - Les parties contractantes sont conjointement responsables du paiement des impôts et taxes dues dans le cadre de l'exercice des activités pétrolières. Ces derniers sont acquittés généralement par l'opérateur au nom des parties.
 - Le contrat de partage de production est conclu entre l'entreprise nationale d'une part et une ou plusieurs entreprises pétrolières, appelées cocontractants étrangers d'autre part. Sauf option, par l'entreprise nationale, de participation au financement des opérations pétrolières, ces dernières sont financées par le cocontractant étranger. Ce dernier bénéficie d'une part de production représentant le remboursement des coûts pétroliers et la rémunération lui revenant et ce au point de livraison. Quant à l'entreprise nationale, elle est propriétaire de la totalité des hydrocarbures au point de mesure ainsi que des installations réalisées sur le périmètre. En matière de fiscalité, le cocontractant

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

étranger est soumis uniquement à l'impôt sur la rémunération, les autres impôts et taxes sont à la charge de l'entreprise nationale.

- Le contrat de services à risque présente les mêmes caractéristiques que le contrat de partage de production à l'exception de la forme de remboursement des coûts pétroliers et de la rémunération du cocontractant étranger. Ce dernier les perçoit en numéraire.

- **Interprétation :**

L'entreprise nationale joue un rôle important dans la gestion et l'exécution des contrats pétroliers notamment en matière d'acquittement des différents impôts et taxes revenant à l'Etat.

Le rôle incombant au cocontractant étranger consiste principalement à financer les opérations pétrolières et assurer les techniques appropriées relatives aux opérations pétrolières.

Question 04 : Qui définit les critères de sélection du cocontractant étranger ?

- **Réponse :**

ALNAFT lance et organise un appel à la concurrence. Les règles régissant l'appel à la concurrence ainsi que les conditions et modalités de soumission et de la sélection des offres sont définies par la même organisation.

Le soumissionnaire étranger doit disposer d'une attestation de pré qualification délivrée par ALNAFT.

- **Interprétation :**

C'est ALNAFT, en sa qualité de gestionnaire du domaine minier national, qui définit les critères de sélection en fonction des conditions techniques et économiques qui entourent le processus.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Question 05 : Comment se déroule une négociation de contrat d'hydrocarbures ?

- Réponse :

La loi prévoit la négociation à titre d'alternative à l'appel à concurrence. Dans ce cas, l'entreprise nationale, en concertation avec ALNAFT, conduit des négociations avec des entreprises pétrolières qui manifestent l'intérêt pour la conclusion d'un contrat pétrolier. Dans ce cas ALNAFT octroi un acte d'attribution avant la conclusion du contrat.

- Interprétation :

L'entreprise nationale, dont le capital appartient exclusivement à l'Etat, peut engager des négociations directes avec des entreprises étrangères. Cette possibilité est justifiée par l'appartenance à l'Etat et la connaissance et la maîtrise par l'entreprise nationale des différents aspects de l'activité pétrolière étant donné le nombre d'années durant lesquelles elle a exercé un monopole dans l'exercice de l'activité pétrolière.

Question 06 : Quel est le type de contrat le plus utilisé ? Et pourquoi ?

- Réponse :

Le type de contrat le plus utilisé est le contrat de partage de production.

Après la modification de la loi 86-14 en 1991, le régime juridique et fiscal des hydrocarbures est devenu plus attractif pour les entreprises étrangères.

- Interprétation :

D'abord, il faut savoir que la majorité des contrats en vigueur ont été conclus dans le cadre de la loi 86-14 du 19 août 1986 qui a été abrogée par la loi 05-07 relative aux hydrocarbures. Ces contrats continuent à produire leurs effets jusqu'à leurs termes.

La loi 05-07 sus citée n'a prévu qu'un seul type de contrat assimilé au contrat de participation cité supra. Du fait du nombre limité de contrats conclus sous l'égide de cette loi une autre loi, dite 19-13 du 11 décembre 2019 relative aux activités d'hydrocarbures, a été adoptée. Cette dernière a réintroduit le contrat de partage de production et le contrat de services à risque mais il faut plus de temps pour atteindre l'objectif visé qui est la diversification contractuelle et la maximisation de l'attractivité du secteur.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Question 07 : Quel est le type de contrat le plus avantageux pour l'Algérie ?

- Réponse :
Pour l'Algérie, le type de contrat le plus avantageux est le contrat de partage de production.
- Interprétation :
Ce type de contrat permet à l'Algérie d'opérer un contrôle effectif sur ses ressources en hydrocarbures en étant présent à travers l'entreprise nationale en tant que partie au contrat. La propriété des hydrocarbures ainsi que celle des installations est attribuée à l'entreprise nationale. Le cocontractant étranger joue le rôle de prestataire (technologie) et de bailleur de fonds (financement).
Il assure également à l'Etat une meilleure prise en charge des différents impôts et taxes pétroliers en chargeant l'entreprise nationale de leur paiement.

Question 08 : Et pour l'investisseur étranger ?

- Réponse :
Il faut avoir à l'esprit que dans tous les types de contrat, la participation du cocontractant étranger ne doit pas être supérieure à 49%.
Pour l'investisseur étranger comme pour l'Algérie, le meilleur type de contrat, est le contrat de partage de production considérant le cadre législatif et réglementaire algérien.
- Interprétation :
Ce type de contrat allège les obligations du cocontractant étranger vis-à-vis des autorités publiques. Son rôle consiste essentiellement à apporter la technique et le financement nécessaire à la réalisation et la conduite des opérations pétrolières en contrepartie du remboursement des dépenses engagées dans les opérations pétrolières ainsi qu'une rémunération en nature déterminée selon une formule prévue dans le contrat.

2.2.Volet Fiscal :

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Question 09 : Pourquoi il n'y a pas d'impôt sur la rémunération du cocontractant étranger dans le contrat de participation ?

- Réponse :

Dans le contrat de participation, le cocontractant étranger est tenu de participer au paiement des impôts et taxes dus. L'opérateur calcule et paie pour le compte des parties la taxe superficielle, la redevance pétrolière et l'impôt sur le revenu des hydrocarbures. Quant à l'impôt sur le résultat, il est payé individuellement par le cocontractant étranger.

Pour ce qui est des contrats de partage de production et de services à risque, c'est l'entreprise nationale qui s'acquitte de tous les impôts et taxes sus cités. Le cocontractant étranger, au vu de ses droits et obligations contractuels expliqués plus haut n'est soumis qu'à l'impôt frappant sa rémunération.

- Interprétation :

Dans le contrat de participation, le cocontractant étranger est entièrement un sujet fiscal car il est associé dans la propriété des installations et celle des hydrocarbures au même titre que l'entreprise nationale en respectant le taux de participation de chacune des parties.

Question 10 : En ce qui concerne les hydrocarbures non conventionnels est-ce que les dispositions fiscales sont différentes ? En quoi ?

- Réponse :

Le régime juridique et fiscal actuel ne prévoit pas de dispositions particulières applicables aux hydrocarbures non conventionnels.

- Interprétation :

En raison de la sensibilité du sujet, il n'est pas fait de différence de traitement entre les hydrocarbures conventionnels et non conventionnels.

Rien n'interdit la recherche et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels mais s'il y a une volonté d'exploiter les hydrocarbures non conventionnels ce sera sous la surveillance étroite des autorités publiques.

Question 11 : Malgré les améliorations apportées par la loi 19-13 quelles sont les manquements actuels des mesures fiscales existantes ?

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

- Réponse :

Le système fiscal actuel demeure toujours archaïque en dépit des changements amenés il est encore considéré comme complexe et instable en raison des fréquents bouleversements qu'il subit ajoutant à ça l'administration fiscale en Algérie caractérisé par d'énormes lacunes en termes d'efficacité, de transparence et de délais de traitement des dossiers fiscaux, cela peut entraîner des retards et des difficultés dans le processus de conformité fiscale et inquiéter les investisseurs. Il faut une réforme qui tient compte de l'évolution de l'économie à l'échelle nationale et internationale.

- Interprétation :

Il convient de noter que la réforme fiscale est un processus complexe et nécessite du temps pour être mis en œuvre de manière efficace. Il est donc essentiel de s'engager dans un dialogue continu pour identifier les problèmes spécifiques, développer des solutions adaptées et mettre en place les réformes nécessaires, il est important que la réforme fiscale soit menée de manière consultative, en impliquant les parties prenantes, y compris les entreprises, les experts fiscaux, afin de garantir une mise en œuvre réussie et d'aboutir à une modernisation du système fiscal le rendant plus transparent et équitable, et un élargissement de l'assiette fiscale en permettant la création de richesse en dehors du secteur des hydrocarbures.

Question 12 : Comment pourront-ils être améliorés à l'avenir ?

- Réponse :

Il faut simplifier les règles fiscales en réduisant la complexité des réglementations et en simplifiant et renforçant la l'administration fiscale, il faut investir dans l'optimisation de ses capacités, sa transparence et son efficacité. Cela peut inclure la formation du personnel, l'utilisation de technologies modernes pour la collecte des données fiscales, l'amélioration des systèmes informatiques et la réduction des délais de traitement des dossiers fiscaux. Sans omettre qu'il est crucial de renforcer les mesures de lutte contre l'évasion fiscale en améliorant les systèmes de contrôle, l'échange d'informations fiscales avec d'autres pays, et en appliquant des sanctions dissuasives pour dissuader les comportements frauduleux.

- Interprétation :

Une réforme fiscale bien conçue devrait viser à simplifier le système, à clarifier les réglementations, à réduire la complexité et à garantir une application transparente et

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

cohérente des dispositions fiscales. Il est important de réduire l'instabilité fiscale en évitant les changements fréquents, cette modernisation pourrait permettre d'avoir une emprise sur les flux financiers internes et internationaux, ces mesures contribueront à créer un environnement fiscal plus clair, transparent et équitable en Algérie. Elles faciliteront la conformité fiscale pour les contribuables, encourageront l'investissement et contribueront à renforcer les recettes fiscales de l'État. Cependant, il est important que ces mesures soient mises en œuvre de manière cohérente et durable nécessitant un engagement à long terme.

Question 13 : Comment le gouvernement algérien communique-t-il les informations fiscales et réglementaires aux investisseurs étrangers ?

- Réponse :
D'abord, le régime juridique et fiscal des hydrocarbures est prévu dans les textes législatifs et réglementaires régissant les activités des hydrocarbures. Ensuite, l'Agence ALNAFT informe les investisseurs de tous les aspects liés à l'exercice de l'activité d'hydrocarbures et ce, à travers l'appel à concurrence qui comprend des informations détaillées sur les conditions contractuelles, les exigences techniques, les modalités financières et les obligations environnementales et l'acte d'attribution qui précise les conditions et les termes du contrat entre l'entreprise et l'État algérien mais aussi en recevant les soumissionnaires dans le cadre des réunions de clarification.
- Interprétation :
L'Agence ALNAFT joue un rôle essentiel dans l'information des investisseurs sur les activités des hydrocarbures en Algérie, en attribuant les droits et en facilitant les réunions de clarification pour répondre aux questions des soumissionnaires. Cela contribue à assurer la transparence et la conformité aux réglementations en vigueur dans le secteur des hydrocarbures sans oublier que l'une des caractéristiques principales de la loi actuelle relative aux hydrocarbures est sa rédaction détaillée qui vise à éliminer les vides juridiques.

Question 14 : Y a-t-il des mécanismes de résolution de litige spécifique prévu dans les contrats pour les investisseurs étrangers ?

- Réponse :

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

La loi prévoit de privilégier le règlement amiable des litiges impliquant les investisseurs étrangers en matière d'hydrocarbure avant la saisine des juridictions compétentes.

Les contrats d'hydrocarbures peuvent prévoir le recours exclusif à l'arbitrage international pour le règlement des différends et ce, en prévoyant une clause dite compromissoire.

- **Interprétation :**

La législation prévoit différentes options pour résoudre les différends, mais une attention particulière est accordée à l'arbitrage international, qui est largement utilisé à l'échelle mondiale. L'arbitrage international⁹⁷ présente plusieurs avantages par rapport aux litiges traditionnels devant les tribunaux nationaux. Il offre souvent une procédure plus rapide, confidentielle et flexible. Les parties peuvent choisir l'arbitre ou les arbitres qui entendront leur différend et peuvent également convenir des règles de procédure applicables. De plus, les sentences arbitrales sont généralement plus faciles à exécuter à l'échelle internationale grâce à la Convention de New York⁹⁸ sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères.

Question 15 : Quel est l'impact de la fiscalité pétrolière sur le budget de l'État?

- **Réponse :**

La fiscalité pétrolière pèse énormément dans les finances de l'Etat. Elle représente annuellement 50% des recettes fiscales et 42% des différentes ressources de l'Etat.

- **Interprétation :**

Du fait de l'existence d'un domaine minier productif important, l'Etat en instituant un régime fiscal propre aux hydrocarbures, dispose d'une ressource importante en matière fiscale ce qui lui permet d'engager des dépenses importantes pour faire face aux exigences dans tous les domaines.

Ces revenus sont utilisés pour financer divers programmes et projets, tels que les investissements publics, les infrastructures, les services sociaux et d'autres priorités

⁹⁷L'arbitrage international est un processus par lequel les parties soumettent volontairement leur litige à un ou plusieurs arbitres indépendants et impartiaux. Les décisions prises par l'arbitre, appelées sentences arbitrales, ont force exécutoire et sont contraignantes pour les parties concernées.

⁹⁸ La Convention de New York a été adoptée en 1958 lors d'une réunion tenue à New York et est entrée en vigueur l'année suivante, elle porte sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères un accord international qui facilite l'acceptation et la mise en œuvre des décisions prises lors d'arbitrages.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

gouvernementales. La dépendance de l'État algérien à l'égard de la fiscalité pétrolière met également en évidence la nécessité de diversifier l'économie et de réduire cette dépendance excessive vis-à-vis des revenus pétroliers.

Question 16 : Combien représentent les IDE dans la totalité de la recette fiscale pétrolière ?

- Réponse :

Les investissements étrangers en matière d'hydrocarbures permettent à l'Etat de valoriser ses ressources en hydrocarbures. Mais en parallèle, une bonne partie des gisements sont exploités en effort propre c'est-à-dire exclusivement par SONATRACH. Parmi les périmètres exploités en association, il y a ceux où le partenaire étranger supporte sa propre fiscalité selon son taux de participation et il y a ceux dans lesquels il ne supporte pas de fiscalité mais contribue à augmenter la fiscalité due par SONATRACH.

On peut estimer que l'apport des investisseurs étrangers contribue à 9% des réalisations fiscales.

- Interprétation :

Ce pourcentage est une estimation résultant des réalisations en matière de fiscalité supportée par les partenaires étrangers dans les contrats où ils supportent directement la fiscalité due par le périmètre en leur qualité d'associés.

Il est vrai que Les investissements étrangers dans le secteur des hydrocarbures peuvent apporter des avantages économiques et financiers importants à l'État, tels que la création d'emplois, le transfert de connaissances techniques et l'augmentation des revenus fiscaux. Cependant, il est également important de trouver le juste équilibre entre l'ouverture aux investisseurs étrangers et la préservation des intérêts nationaux en matière de gestion et d'exploitation des ressources en hydrocarbures.

Après avoir abordé le volet fiscal et mieux visualiser les subtilités de cet aspect nous nous tournons vers le dernier point et nous centrons l'axe de nos questions vers les IDE et leurs liens avec la Sonatrach.

2.3.Volet sur l'investissement :

Question 17 : Est-ce que Sonatrach a besoin des investisseurs étranger ?

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

- Réponse :
Le partenariat avec les entreprises pétrolières étrangères est d'un apport considérable pour SONATRACH. Il lui permet l'accès au financement et aux technologies et permet le partage des risques, étant donné que l'activité est caractérisée par les risques, géologique, technique et économique.
- Interprétation :
La forte pression fiscale qui pèse sur SONATRACH et la dépendance considérable des finances publiques algériennes des recettes d'hydrocarbures font que SONATRACH est dans le besoin de recourir à des partenaires étrangers pour permettre une meilleure valorisation des ressources algériennes en hydrocarbures. Ajoutons à cela, l'écart technologique qui la sépare des grandes sociétés pétrolières.

Question 18: Quelle est la valeur ajoutée qu'apportent les investisseurs étrangers à la Sonatrach ?

- Réponse :
La valeur ajoutée apportée par les investisseurs étrangers consiste en gains de leurs expertises et leur technologie avancée permet d'améliorer l'efficacité en matière de méthodes de récupération des hydrocarbures, ce qui peut conduire à une augmentation de la production et à une meilleure exploitation des réserves. Il y a également l'allègement des financements ainsi que les risques.
- Interprétation :
Cela permet à SONATRACH d'acquérir un savoir-faire non négligeable et de se tenir informés tout en se familiarisant avec les dernières avancées, les investisseurs étrangers apportent généralement avec eux des connaissances et à des compétences spécialisées qui peuvent être transférées aux employés et aux opérations internes de la compagnie. Que ce soit des méthodes de récupération des hydrocarbures plus avancées, des techniques de forage améliorées, des stratégies de gestion des réservoirs plus efficaces, ainsi que des compétences en matière de santé, sécurité et environnement. Résultant dans l'optimisation de la production, l'augmentation de l'efficacité des opérations, la réduction des coûts et l'amélioration globale de la performance de l'entreprise.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Question 19 : Les IDE ont un effet positif sur le développement du secteur, comment se présente-il?

- Réponse :

L'implication des IDE dans le domaine des hydrocarbures permet à l'Algérie d'effectuer de grands pas dans le développement du secteur en question. Le développement se fait dans deux axes :

La recherche, en faisant des découvertes dans des zones non utilisées ou la récolte des informations concernant les régions explorées.

La récupération optimale des hydrocarbures dans les gisements déjà en exploitation en utilisant les techniques appropriées.

- Interprétation :

En ce qui concerne la recherche, la contribution des sociétés étrangères se présente en l'apport de leurs expertises en matière d'exploration géologique, de technologies de pointe et de techniques de prospection. Cela permet de cibler de nouvelles zones potentielles et de réaliser des découvertes de gisements d'hydrocarbures inexploités. Ces découvertes peuvent ensuite être exploitées pour accroître les réserves d'hydrocarbures du pays.

Et pour ce qui est de la récupération optimale cela permet d'optimiser les rendements de production et de prolonger la durée de vie des gisements, en extrayant une plus grande quantité d'hydrocarbures des réservoirs.

Il est important de souligner que ces avancées sont réalisées grâce certes à la collaboration des partenaires étrangers mais surtout grâce à la SONATRACH qui intègre les connaissances transmises et les adapte aux réalités locales

Cette coopération contribue à renforcer le potentiel économique du pays et assure le développement global du secteur des hydrocarbures.

Question 20 : Comment cela influe sur l'économie nationale et le développement durable du pays ?

- Réponse :

Les IDE bien encadrés et répondant à la politique étatique en matière économique et de développement durable auront forcément un impact positif sur ces derniers.

- Interprétation :

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Cet impact positif ne peut être que le fruit d'un environnement politique, l'égal, institutionnel et administratif qui permet à l'Etat et aux investisseurs étrangers d'obtenir des avantages réciproques.

Question 21 : Pourquoi investir en Algérie et pas ailleurs ?

- Réponse :

L'Algérie dispose d'un potentiel important en matière de ressources naturelles et d'infrastructures. Comme affirmé dans le point précédent, c'est tout l'environnement qui contribue au développement de l'investissement en Algérie. Ajoutons à cela, l'évolution de la société algérienne qui ne peut être dissocié de son environnement économique et géostratégique.

- Interprétation :

Il est constaté une concurrence en matière d'attraction des investissements étrangers entre les pays. L'Algérie est dans la nécessité d'attirer les investissements qui sont en adéquation avec son modèle de développement.

Question 22 : Pourquoi certains choisissent de ne pas investir en Algérie ?

- Réponse :

Comme tout pays en développement, l'Algérie tout en ayant un potentiel considérable en matière de facteurs économiques a aussi des points faibles qui dissuadent l'investisseur étranger de venir en Algérie. Le plus important des domaines que l'Algérie est appelée à améliorer est son système financier. Vient ensuite la bureaucratie qu'il faut vaincre.

- Interprétation :

L'amélioration des conditions constituant un frein pour les investissements étranger doit se faire en opérant des réformes profondes notamment en ayant recours à la numérisation.

Question 23 : Est-ce que la dernière réforme a vraiment fait une différence dans le climat d'investissement ?

- Réponse :

La dernière réforme apportée par la loi n° 22-18 du correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement n'apporte pas mal d'allègements en matière

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

d'investissement. Toutefois, il faut une enquête au niveau des institutions concernées pour pouvoir faire un constat positif ou négatif sur le terrain

Question 24 : Est-ce que le cadre institutionnel et légal algérien est favorable à l'investissement étranger?

- Réponse :

Le cadre institutionnel et légal affiche une volonté des pouvoirs publics d'améliorer le climat des investissements. Ce constat est fait à partir des différentes lois promulguées concernant l'investissement.

- Interprétation :

La multiplication des lois en matière d'investissement en Algérie peut effectivement refléter le constat négatif sur le terrain et témoigner des efforts de l'État pour améliorer le climat d'investissement. L'objectif de ces lois est souvent de créer un cadre plus favorable et attractif pour les investisseurs étrangers, afin de stimuler les investissements et de favoriser le développement économique du pays.

Ces initiatives reflètent la volonté de l'État de créer un environnement propice aux affaires et de promouvoir l'investissement, en reconnaissant l'importance de l'investissement privé. Cependant, il est important de noter que la simple multiplication des lois ne garantit pas automatiquement une amélioration du climat d'investissement.

Question 25 : Quelles sont les possibles améliorations fiscales et légales que l'Algérie pourrait apporter pour booster l'investissement dans le secteur des hydrocarbures et dans le pays en général ?

- Réponse :

Il faut un allègement de la fiscalité en matière de production de biens et services et concevoir une stratégie économique qui tient compte des potentiels de l'Algérie.

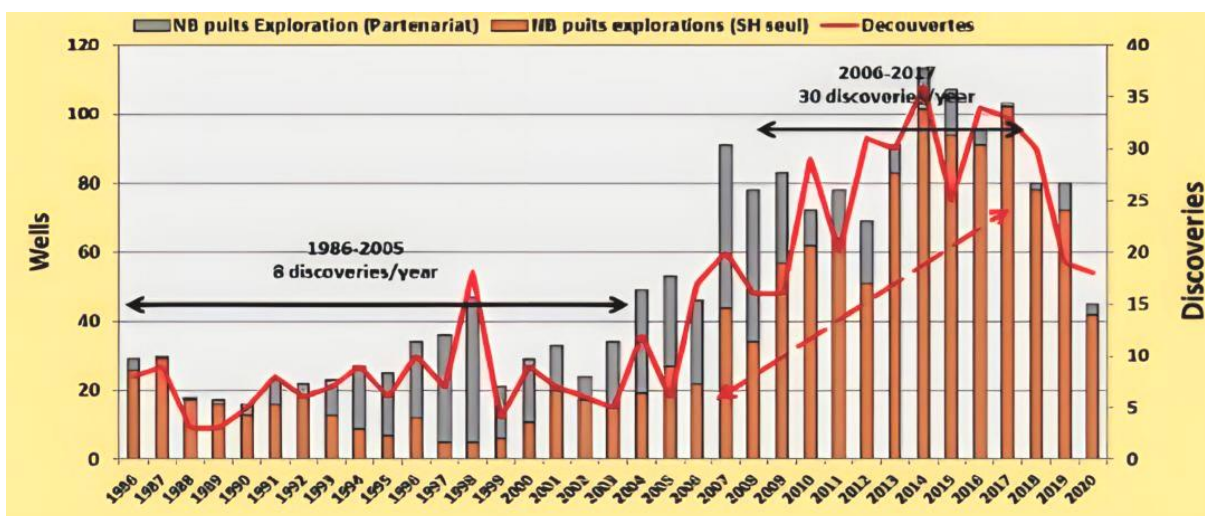
Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

• Section 3 : Perspectives d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie :

L'une des préoccupations primaires de la Sonatrach est l'assurance de la sécurité énergétique du pays et elle déploie tous les efforts nécessaires pour y parvenir, que ce soit par ses propres initiatives ou en partenariats. La société prend des mesures proactives pour développer et maintenir la production nationale d'hydrocarbures, en explorant de nouveaux gisements, en améliorant les techniques d'extraction et en optimisant les opérations existantes. Cela permet de prévenir les pénuries énergétiques et garantir un approvisionnement stable et continu.

La compagnie a d'ailleurs enregistré des progrès significatifs dans le domaine des découvertes d'hydrocarbures, que ce soit grâce à ses propres initiatives ou à travers des partenariats stratégiques. Cette augmentation des découvertes témoigne des efforts continus déployés pour explorer de nouveaux gisements et exploiter pleinement le potentiel énergétique de l'Algérie. Afin de renforcer la position du pays en tant qu'acteur majeur sur la scène internationale du secteur des hydrocarbures et ça ouvre des perspectives prometteuses en termes de développement économique et de croissance pour l'Algérie.

Figure 04 : Evolution du nombre de découvertes/puits au fil des ans



Source : AINAFT, « Investing in Algeria- Hydrocarbon Law, 2021 »

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

On peut voir qu'au fil des ans la proportion des découvertes effectués en effort propre ne fait qu'augmenter de façon exponentielle (en excluant 2020 et son contexte particulier).

Les chiffres :

- 1986-2005 : 30 puits – 8 découvertes/an
- 2006-2018 : 100 puits – 30 découvertes/an

L'Algérie est un des pays qui fournis le plus de moyen de financement dans le secteur des hydrocarbures et ces découvertes croissantes et fructueuses ne font que prouver l'investissement et l'importance que porte la Sonatrach à l'assurance de la sécurité énergétique du pays contrairement au nombre de découvertes en partenariat qui elles ne font que baisser et ça de l'inadéquation du climat des affaires et du cadre légal et fiscal de ses dernières années avec le potentiel du pays et la volonté de la Sonatrach de diversifier ses sources d'approvisionnement énergétique en établissant des partenariats avec des sociétés étrangères spécialisées dans l'exploration et la production d'hydrocarbures car ces partenariats permettent d'accéder à de nouvelles technologies, à des expertises avancées et à des investissements étrangers, renforçant ainsi la sécurité énergétique de l'Algérie.

On a cherché à fournir une vision globale de l'attractivité de l'Algérie avec ses points forts et ses points faibles afin de peindre le portrait le plus réaliste en mettant en lumière les opportunités que présente le pays et les défis auxquels il est confronté.

1. Les opportunités pour les IDE dans le secteur des HC

L'Algérie offre des opportunités significatives pour les investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures.

À travers cette analyse, nous chercherons à comprendre comment l'Algérie peut capitaliser sur ces atouts pour attirer davantage d'investissements étrangers dans le secteur des hydrocarbures et stimuler ainsi le développement économique du pays.

- Ressources abondantes en hydrocarbures :

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Grâce à ses réserves substantielles de pétrole et de gaz naturel et un potentiel important en matière d'exploitation du gaz de schiste, l'Algérie se positionne comme l'un des principaux producteurs et exportateurs d'hydrocarbures en Afrique. Cette richesse en ressources représente une opportunité significative pour attirer des investissements dans ce secteur.

- Faible endettement extérieur :

Il reflète la stabilité financière du pays et sa capacité à absorber les IDE. De plus, cela peut améliorer le climat des affaires et faciliter l'accès aux marchés financiers internationaux. Le faible endettement favorise également la diversification économique, réduisant la dépendance aux hydrocarbures.

- Un important potentiel en matière d'énergies renouvelables :

L'important potentiel en matière d'énergies renouvelables en Algérie offre des opportunités pour attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur. Les IDE peuvent contribuer au développement et à l'expansion des projets d'énergies renouvelables en apportant des capitaux, des technologies et une expertise spécialisée. Les investisseurs étrangers peuvent être attirés par les incitations fiscales et les réglementations favorables mises en place par le gouvernement algérien pour promouvoir les énergies renouvelables.

- Une main-d'œuvre qualifiée et bon marché :

La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée permet aux entreprises étrangères de trouver les compétences nécessaires pour mener à bien leurs activités et leurs projets. De plus, le coût de la main-d'œuvre en Algérie est relativement bas par rapport à d'autres pays, ce qui peut être attrayant pour les investisseurs cherchant à réduire leurs coûts de production. Cette combinaison de main-d'œuvre qualifiée et bon marché offre des avantages compétitifs pour les entreprises étrangères souhaitant s'implanter en Algérie et peut favoriser le développement économique du pays.

- La proximité de l'Algérie vis-à-vis de l'Europe :

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

En tant que pays situé à la frontière sud de l'Europe, l'Algérie bénéficie d'une proximité géographique qui facilite les échanges commerciaux et les investissements avec les pays européens. Cette position géographique avantageuse permet un accès direct aux marchés européens, offrant des opportunités d'exportation et de partenariats commerciaux. De plus, l'Algérie est située au cœur du Maghreb, une région en croissance économique, ce qui en fait un point d'entrée attractif pour les entreprises souhaitant investir dans cette partie de l'Afrique. Cette situation géographique privilégiée positionne l'Algérie comme une plateforme commerciale et économique importante, renforçant son attrait pour les investissements étrangers.

– Infrastructure développée :

L'Algérie bénéficie d'une infrastructure robuste dans le domaine des hydrocarbures, comprenant des installations de production, de raffinage, de transport et de stockage bien établies. Cette infrastructure solide offre aux investisseurs une base fiable et fonctionnelle pour développer leurs activités dans le secteur des hydrocarbures. Les installations existantes permettent d'exploiter efficacement les ressources pétrolières et gazières du pays, facilitant ainsi les opérations de production, de traitement et de distribution. Cette infrastructure développée constitue un avantage attractif pour les investisseurs cherchant à s'impliquer dans l'industrie des hydrocarbures en Algérie.

– Cadre juridique et réglementaire :

Un cadre juridique et réglementaire solide pour encadrer les investissements dans le secteur des hydrocarbures. Des lois et des contrats spécifiques sont en vigueur pour régir les activités des investisseurs étrangers, offrant ainsi une sécurité juridique adéquate. Ce cadre juridique établi garantit la protection des droits et des intérêts des investisseurs, tout en définissant les règles et les procédures à suivre dans le secteur des hydrocarbures. Grâce à cette stabilité réglementaire, les investisseurs étrangers sont en mesure de planifier et de mener leurs activités en toute confiance, en respectant les normes et les obligations prévues par la législation algérienne.

Ces différents atouts combinés font de l'Algérie un acteur attractif pour les investisseurs qui souhaitent profiter des opportunités offertes par le secteur des hydrocarbures

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

2. Les défis rencontrés par les IDE dans le secteur des HC :

Après avoir pris conscience de toutes les opportunités et tous les points forts dont l'Algérie dispose dans le cadre de l'attraction des IDE dans le secteur des HC, notre objectif était de comprendre pourquoi le niveau de croissance du pays n'était en adéquation avec la hauteur du potentiel.

Nous avons donc cherché à identifier les défis auxquels le secteur et le pays étaient confrontés qui peuvent entraver l'attraction des investissements étrangers, afin de mieux comprendre les raisons de cette situation.

- La dépendance de l'économie aux hydrocarbures, La diversification de l'économie est un défi important pour réduire cette dépendance et créer un environnement favorable aux IDE dans d'autres secteurs, tels que les énergies renouvelables, l'agro-industrie et les infrastructures.

- Les contraintes institutionnelles revêtent une importance capitale, car elles peuvent constituer un obstacle majeur au développement de l'économie et de la société. En effet, la simple possession de ressources ne suffit pas à garantir un développement optimal sans un cadre institutionnel solide et efficace. Depuis son accession à la souveraineté nationale en 1962, l'Algérie a connu la mise en place ou la modification d'au moins cinq constitutions différentes. Ces changements constitutionnels ont été réalisés en fonction de la conjoncture ou des objectifs du pouvoir en place. Ainsi, l'Algérie n'a jamais adopté une constitution durable, capable de résister aux changements politiques et aux fluctuations de la conjoncture. Cette instabilité constitutionnelle engendre des troubles de diverses natures, car la loi fondamentale est la source de tout le reste. L'instabilité institutionnelle engendre inévitablement une instabilité politique qui donne lieu à un climat d'incertitude. Les investissements étrangers nécessitent un niveau de stabilité politique, économique et de sécurité, car

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

l'instabilité politique crée un climat d'incertitude et expose à des risques importants pour les investisseurs, ce qui peut décourager leur implantation dans le pays.

- Lenteur dans la mise en œuvre des réformes économiques et l'hypertrophie du secteur public :

L'Algérie a connu une transition économique, passant d'un système centralisé à une économie de marché, ce qui a nécessité la mise en place de réformes économiques. Cependant, l'influence persistante de l'économie centralisée et planifiée, où le secteur public jouait un rôle prépondérant, est encore perceptible. En conséquence, le programme de privatisation a connu des retards significatifs. De plus, le secteur public continue de dominer l'infrastructure et certaines industries, ainsi que le secteur financier où les banques publiques occupent une part prépondérante du marché.

- Barrières administratives :

Les entrepreneurs continuent de faire face à un environnement bureaucratique, l'attitude de l'administration publique n'a pas connu de modification significative. Les entreprises étrangères font souvent état des obstacles administratifs comme l'un des principaux freins aux affaires en Algérie. Les entrepreneurs sont confrontés à un comportement bureaucratique hostile, à des procédures fastidieuses, à une lourde bureaucratie et à des retards considérables pour l'obtention d'approbations et d'autorisations.

- Déficit d'image et de communication:

Un manque de communication efficace sur les réformes et une mauvaise mise en œuvre des nouvelles règles et procédures ont un impact négatif et significatif sur l'image projetée par l'Algérie à l'étranger, ce qui affecte l'attrait du pays pour les investisseurs étrangers. Plusieurs entités, telles que le Ministère de la participation et de la promotion de l'investissement (MDPPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), placée sous l'autorité directe du chef du gouvernement, sont responsables des activités liées aux investissements directs étrangers. Cependant, selon la CNUCED, aucune de ces

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

entités n'est exclusivement dédiée aux investissements directs étrangers. Bien que des résultats positifs aient été enregistrés en termes de flux d'IDE au cours des deux dernières années, le problème du chevauchement des responsabilités entre ces entités persiste, renforçant ainsi chez les opérateurs privés étrangers l'idée d'un manque de clarté et de vision globale dans la politique d'investissement mise en place par les autorités algériennes.

– Le système bancaire algérien:

Il est généralement perçu comme obsolète, archaïque et unanimement considéré comme le maillon faible pour l'attractivité des investisseurs étrangers. Les entreprises, qu'elles soient nationales ou étrangères, expriment leur insatisfaction quant au manque de financement, à la lenteur des opérations et à l'absence de transparence en matière de prêts, de garanties et de traitement des risques de la part des institutions bancaires et cette opacité peut rendre difficile pour les investisseurs étrangers de prendre des décisions éclairées et d'avoir confiance dans le système bancaire algérien sachant qu'en plus ils peuvent être habitués à des services bancaires performants et des solutions de financement innovantes.

– L'accès à l'information :

La disponibilité d'informations fiables sur les lois, les réglementations, les indicateurs sectoriels et les tendances du marché est essentielle pour les entreprises afin de gérer efficacement leurs activités. Cependant, en Algérie, l'accès à l'information représente un défi, en particulier dans le secteur des hydrocarbures. Ce déficit d'accès à l'information est en partie causé par les lacunes des réseaux de communication.

– Difficulté d'accès au foncier industriel :

L'accès au foncier constitue l'un des principaux défis entravant la création et le développement d'un secteur privé national et étranger dynamique en Algérie. La situation est complexe en raison de la rareté des terrains disponibles et des pratiques spéculatives qui en découlent. De plus, l'administration publique ne dispose pas toujours d'une connaissance précise de la disponibilité et de la viabilité des terrains, ce qui est perçu comme un obstacle majeur par les investisseurs potentiels.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

Même si on notera que la dernière loi sur l'investissement⁹⁹ apporte pas mal de nouveauté en ce qui concerne ce soucis on attendra l'avenir si ces modifications aurons porté leurs fruits.

3. Suggestions :

En comprenant les défis et les opportunités, nous avons pu mieux appréhender les enjeux auxquels l'Algérie est confrontée et proposer des suggestions pour améliorer son attractivité aux yeux des investisseurs internationaux.

– Renforcement institutionnel :

Établir un cadre institutionnel solide et durable en adoptant une constitution stable et en garantissant l'indépendance et l'efficacité du système judiciaire. Cela contribuera à créer un environnement favorable aux investissements en offrant une sécurité juridique et en réduisant l'incertitude politique.

– Révision stratégique du cadre réglementaire :

Une révision approfondie du cadre réglementaire du secteur des hydrocarbures en Algérie devrait viser à instaurer des politiques claires, prévisibles et transparentes, favorisant ainsi la confiance des investisseurs internationaux. L'objectif serait de créer un environnement réglementaire attrayant, avec des contrats équilibrés et des mécanismes efficaces de résolution des litiges.

– Révision du Code de l'énergie :

Examiner et mettre à jour le Code de l'énergie pour encourager les investissements étrangers. Cela peut inclure des dispositions pour faciliter l'accès aux ressources, simplifier les procédures d'octroi de licences, promouvoir la transparence et la responsabilité, ainsi que favoriser la collaboration avec les entreprises internationales du secteur.

– Améliorer l'efficacité administrative :

Simplifier les procédures administratives, réduire les délais et la bureaucratie excessive. Cela peut être accompli en mettant en place des guichets uniques pour les

⁹⁹Loi n° 22-18 relative à l'investissement

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

formalités administratives, en automatisant les processus et en renforçant les capacités des fonctionnaires chargés des services aux entreprises.

– Réforme du système bancaire :

Moderniser le système bancaire algérien en introduisant des pratiques financières avancées, des normes de transparence et de gouvernance. Cela contribuera à améliorer l'accès au financement pour les entreprises et à renforcer la confiance des investisseurs.

– Amélioration de l'accès à l'information :

Investir dans les infrastructures de communication pour améliorer l'accès à l'information. Développer des portails en ligne et des bases de données centralisées pour fournir des informations fiables sur les lois, les réglementations et les indicateurs sectoriels. Renforcer la collaboration entre les institutions gouvernementales et les acteurs du secteur privé pour partager les informations pertinentes.

– Réforme du foncier industriel :

Mettre en place un système transparent et efficace pour l'allocation du foncier industriel. Établir des registres fonciers fiables et accessibles, simplifier les procédures d'acquisition des terrains et renforcer la coordination entre les différentes institutions impliquées dans la gestion du foncier industriel.

– Communication et image de marque :

Il est primordial que les autorités algériennes améliorent l'image de marque du pays à l'international et fournissent une information adéquate aux investisseurs intéressés par le pays, afin de remédier à cette situation, les personnes au pouvoir doivent s'engager à informer de manière transparente et complète les potentiels investisseurs sur les avantages qu'ils pourraient tirer en choisissant de mettre leur argent en Algérie. Ils doivent donc :

- Simplifier les relations entre les organismes étatiques responsables des investissements directs étrangers et renforcer la coordination en définissant clairement les rôles de chaque organisme.

Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures

- Améliorer la formation du personnel de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) et des diplomates en poste à l'étranger.
- Élaborer une politique de promotion de l'investissement et de communication, en mettant en avant les réformes les plus importantes réalisées par l'Algérie, et en diffusant les textes législatifs pertinents dans plusieurs langues pour la communauté internationale des affaires.

Il est essentiel que ces efforts de communication mettent en avant les atouts économiques, les opportunités d'affaires, les incitations fiscales, ainsi que les mesures mises en place pour faciliter les investissements. En agissant ainsi, l'Algérie pourrait renforcer son attractivité aux yeux des investisseurs internationaux et stimuler un flux d'investissements directs étrangers plus important vers le pays.

– Diversification de l'économie :

Bien que le secteur des hydrocarbures reste important, l'Algérie devrait poursuivre ses efforts de diversification économique. Cela implique d'investir dans d'autres secteurs tels que l'industrie manufacturière et le tourisme, et compte tenu des impératifs environnementaux et des urgences écologiques, il est essentiel de changer de mode de consommation et de production vers une version plus responsable afin de garantir la durabilité des hydrocarbures pour les générations futures, sans compromettre la croissance économique. La diversification économique réduirait la dépendance excessive aux hydrocarbures et créerait une base économique plus solide et résiliente à long terme.

Ces recommandations doivent être soutenues par une volonté politique forte, une coordination efficace entre les différentes parties prenantes et une approche globale pour stimuler l'investissement et créer un environnement propice aux affaires en Algérie.

Conclusion générale :

Conclusion générale :

Comme tous les pays en développement, ainsi que les pays développés, l'Algérie cherche à attirer un grand nombre d'investisseurs étrangers issus de pays industrialisés réputés pour leur expertise, dans le but de bénéficier de la valeur ajoutée qu'ils apportent dans divers domaines.

L'attractivité pour les investisseurs étrangers repose sur plusieurs facteurs, notamment les risques économiques et politiques spécifiques et le cadre général du pays d'accueil envisagé, ainsi que les avantages et les incitations offerts aux entreprises pour qu'elles investissent de manière productive. Dans le cas de l'Algérie, la disponibilité de ressources naturelles constitue un élément attractif majeur. En effet, le pays dispose de riches réserves de pétrole et de gaz naturel. Le secteur énergétique offre ainsi des opportunités d'investissement particulièrement intéressantes pour les investisseurs étrangers en Algérie.

L'objectif de notre recherche était d'établir le profil de l'Algérie sur la scène internationale pour mettre en lumière les opportunités qu'elle présente pour les investisseurs étrangers en soulignant le potentiel du pays mais surtout d'identifier les défis auquel l'investisseur étranger est confronté dans le domaine des hydrocarbures tels que l'instabilité politique et économique, la nécessité de réformes réglementaires et juridiques, le besoin d'amélioration des infrastructures et des services connexes. D'autres paramètres tels que la bureaucratie et la corruption représentent des obstacles de taille pour attirer les investisseurs, car la qualité des institutions publiques chargées des procédures d'implantation a une influence capitale. Ces défis sont essentiels à surmonter afin de créer un environnement propice aux investissements.

Cependant, malgré ces défis, l'Algérie offre également des perspectives intéressantes le pays dispose de vastes ressources hydrocarbures, d'une position géographique stratégique et d'une infrastructure développée. De plus, des réformes économiques sont en cours pour diversifier l'économie et encourager les investissements dans d'autres secteurs.

Pour atteindre notre objectif, nous avons divisé notre travail en deux parties distinctes. Dans la première partie, nous avons entrepris une approche théorique pour poser les bases et mieux comprendre l'industrie des hydrocarbures en Algérie. Cette partie comprenait une analyse approfondie de l'importance du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne, nous avons également étudié attentivement les changements juridiques et réglementaires qui ont eu lieu au fil du temps et leur impact sur l'industrie. Cela comprenait l'analyse des contrats pétroliers et gaziers et des conditions fiscales et ça nous a permis de confirmer notre première

Conclusion générale :

hypothèse ces changements législatifs ont certes permis à l'État de renforcer son contrôle sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures et de maximiser les revenus générés par le secteur des hydrocarbures afin de financer le développement économique du pays et de répondre aux besoins de sa population. Cependant, cette évolution des lois régissant le secteur des hydrocarbures a également eu des conséquences sur l'attrait des investissements étrangers. Certaines entreprises internationales ont pu être dissuadées par le manque de stabilité et par les nouvelles réglementations qui impliquent une plus grande participation de l'État et des conditions plus strictes en matière de partage des revenus.

Les lois régissant ce secteur ont évolué, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour attirer efficacement les investissements étrangers.

Par la suite, nous avons procédé à une analyse approfondie de l'attraction des IDE dans le secteur. Nous nous sommes concentrés sur les différentes mesures incitatives mises en place pour encourager les investisseurs étrangers à s'implanter dans ce secteur clé de l'économie. Cela comprenait l'examen des politiques d'investissement, des réglementations fiscales, douanières et financières et ça également confirmé notre deuxième hypothèse.

Nous avons également mis en évidence les réalisations récentes dans le domaine des hydrocarbures en Algérie. L'État a su tirer parti de ses importantes réserves en hydrocarbures en ouvrant la voie à l'investissement des compagnies pétrolières étrangères dans la production, notamment par le biais de partenariats avec l'entreprise nationale Sonatrach.

Cette analyse détaillée des mesures incitatives et des réalisations dans le secteur des hydrocarbures en Algérie nous a permis de mieux comprendre les efforts déployés par le gouvernement pour attirer les investissements étrangers.

Grace à l'étude empirique on a réussi à recueillir des données et des informations pertinentes sur les politiques d'investissement, les réglementations en vigueur et les expériences des investisseurs étrangers dans le secteur des hydrocarbures en Algérie

En parallèle, la partie pratique de notre travail nous a permis d'avoir une perspective réaliste sur la réalité de l'Algérie dans l'attraction des investissements étrangers dans ce secteur.

La combinaison des deux nous a offert une perspective réaliste et on a pu identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires pour renforcer davantage l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers, en tenant compte de l'évolution des lois et des réglementations régissant ce secteur.

Conclusion générale :

Pendant la réalisation de notre travail de recherche, plusieurs obstacles se sont présentés, tel que l'accès à l'information, nous avons rencontré des difficultés pour accéder à des données précises et à jour concernant les le secteur des hydrocarbures en particulier tout ce qui concernais le coté contractuelles des investissements compte tenu de l'importance pécuniaire qu'ils représentent, ils sont tenu confidentiels. La disponibilité limitée de certaines informations a rendu notre recherche plus complexe. Malgré ces obstacles, nous avons fait de notre mieux pour surmonter ces défis et mener une recherche approfondie sur les défis et les opportunités liés à l'attraction des investissements directs étrangers dans les secteurs des hydrocarbures, en tenant compte de l'évolution des lois régissant ce secteur.

En fin de compte le bon déroulement des projets d'investissements nécessite des facteurs d'ordre institutionnels comme la stabilité politique et sociale ainsi que la stabilité du cadre juridique permettent à l'investisseur d'être assuré et confiant. Le développement du secteur des hydrocarbures en Algérie nécessite une approche équilibrée entre l'attraction des investissements directs étrangers et la promotion des intérêts nationaux. Il est crucial de trouver un équilibre entre la nécessité d'attirer les capitaux étrangers pour développer le secteur et la préservation des intérêts nationaux en termes de souveraineté, de sécurité énergétique et de développement durable.

Bibliographie :

Ouvrages

- HATEM, (Fabrice) : L'attractivité des territoires, entre pertinence et gouvernance, Edition Economica, Paris, 2004.
- MALTI (Hocine) : Histoire secrète du pétrole algérien, Edition La découverte, Paris 2010.
- MICHEL (Beaud) : L'art de la thèse, Edition La découverte, Paris, 2006.
- MICHALET.C. A cité par BOYEURE.M, L'investissement international, Paris, QSJ 2016, p42.

Textes Réglementaires

- Le décret n° 55-58 du 20 mai 1955 sur la recherche et l'exploitation des substances minérales; le décret n° 55-590 du même jour relatif au permis d'exploitation des mines, ainsi que celui n° 55-593 sur les concessions des mines.
- La loi n° 57-27 du 10 janvier 1957 a créé l'organisation commune des régions sahariennes (O.C.R.S), chargée de l'exploitation des hydrocarbures du Sahara.
- L'ordonnance n° 58-1111 du 22 novembre 1958 définit les règles applicables à la recherche, l'exploitation et le transport des hydrocarbures, ainsi que le régime fiscal associé obligeant e les sociétés pétrolières détentrices de titres miniers de s'acquitter d'une redevance égale à 12.5% de la valeur des hydrocarbures liquides, et à 5% des hydrocarbures gazeux extraits dans les wilayas des oasis et de la Saoura.
- Les décrets n° 59-1334 du 22 novembre 1959 et n° 61-1045 du 16 septembre 1961 précisent respectivement les conditions d'application de l'ordonnance et approuvent une convention type de concession de gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans certaines régions d'Algérie.
- Le décret n° 59-1160 fixant la liste des biens et services exemptés de taxes et de droits d'entrée. Après des négociations pour l'indépendance de l'Algérie, les Accords d'Evian

ont été signées le 18 mars 1962. Ces accords contiennent des dispositions importantes relatives aux hydrocarbures.

Rapport et document administratif

- AL NAFTA, Rapport « Investing in Algeria: Hydrocarbon Law », 2021
- ALNAFT, Historique du développement des hydrocarbures, 2012
- SONATRACH, Principales dispositions de la loi n°19-13 régissant les activités des achetés, octobre 2021
- SONATRACH, 8ème partie : La loi sur les hydrocarbures, 2021
- Sonatrach, Modèle de document prévu par la loi N°19-13 du 11 décembre 2019 régissant les activités des hydrocarbures, mai 2021

Revues

- Annuaire Français de Droit International Christian Vigner Année 1964 / pp. 383-395
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Les déterminants de l'attractivité des Investissements Directs Etrangers dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, 2019
- JOLLY.D, France et chine : Joint-venture et transfert technologique, Revue Française de Gestion, N°133,P32
- La banque mondiale, Rapport de suivi de la situation économique au Moyen-Orient et Afrique du Nord, 2021.
- Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques, Les enjeux énergétiques en Afrique du nord, 2021.
- Revue périodique de l'ADEM : Le secteur des hydrocarbures face aux enjeux de la mondialisation, Numéro du 01 Mars 2003.

Manuels

- Manuel de la balance des paiements du FMI, 5ème édition, Washington, 1993, p92.
- OCDE, Définition de référence des investissements directs internationaux, 4ème édition, Paris, 2008, p 45.

Travaux Universitaires

- BOUMGHAR(Massilia), L'impact de la fiscalité pétrolière en Algérie sur l'investissement étranger, mémoire de fin d'étude, en sciences commerciales, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, 2019/2020, p28

Sites Internet

- <https://www.geo.fr/environnement/hydrocarbure-definition-classification-et-utilisation193625>
- <https://www.americangeosciences.org>
- <https://www.eia.gov/energyexplained/oil-and-petroleum-products/what-is-used-for.php>
- <https://collectifenergie.com/blog/marche-de-lenergie/cal-2023>
- <https://corporate.exxonmobil.com/>
- <https://www.shell.com/careers.html>
- <https://www.bp.com/en/global/corporate/who-we-are.html>
- <https://www.chevron.com/>
- <https://totalenergies.com/fr>
- <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/north-africa-refined-petroleum-productmarket>
- <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/north-africa-refined-petroleum-products-market>
- <https://www.trade.gov/country-commercial-guides/algeria-oil-and-gas-hydrocarbons>

- <https://www.energy.gov.dz/?rubrique-hydrocarbure>
- <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/reactiver-les-ide-un-imperatif-pour-relancer-leconomie-dans-les-pays-en-developpement>
- <https://www.andi.dz/>

Annexes :

Annexe n°1 : Guide d'entretien

Bonjour Monsieur Mekhlouf, nous nous présentons étudiantes à l'école des hautes études commerciales et prétendantes à l'obtention d'un master en affaires internationales mais pour cela nous avons besoin de votre précieuse aide afin de finaliser notre mémoire de fin d'étude, la thèse que nous avons choisi d'explorer est au centre d'une thématique qui est « les IDE dans le secteur des hydrocarbures » nous nous sommes tournés vers ce sujet car depuis toujours on nous répète que l'Algérie est connue pour ses vastes réserves d'hydrocarbures, notamment de pétrole et de gaz naturel, qui sont les piliers de son économie. D'autant plus que le pays a attiré l'attention des investisseurs étrangers dès son indépendance en raison de son potentiel énergétique et de sa position géographique stratégique cependant, ces dernières années, l'Algérie a été confrontée à des défis économiques et géopolitiques qui ont eu un impact sur l'attrait des IDE dans le secteur, des facteurs tels que la fluctuation des prix du pétrole, les réglementations gouvernementales, les incertitudes politiques et les contraintes environnementales qui ont influencé le paysage des investissements étrangers dans ce secteur clé.

Nous allons user de votre expertise dans le but de mieux cerner les défis, opportunités et perspectives liés à l'investissement étranger dans ce domaine vital pour l'économie, nous espérons que cette conversation apportera des éclaircissements sur les enjeux actuels et futurs des IDE dans le secteur et contribuera à une meilleure compréhension de leur dynamique.

On abordera plusieurs volets afin de pouvoir avoir une vision d'ensemble du sujet, on commence par survoler le côté contractuelle permettez-moi de vous poser cette question pour commencer.

- Volet contractuel :
 1. **Qu'est-ce qu'un contrat international ?**
 2. **Très bien et quelles sont les options proposées par l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures ?**
 3. **Quelles sont les différences entre ces trois types et plus particulièrement le contrat de service à risque et le partage de production ?**
 4. **Qui définit les critères de sélection du cocontractant étranger ?**
 5. **Comment se déroule une négociation de contrat d'hydrocarbures ?**
 6. **Quel est le type de contrat le plus utilisé ? Et pourquoi ?**

7. Quel est le type de contrat le plus avantageux pour l'Algérie ?

8. Et pour l'investisseur étranger ?

Merci pour ces réponses, nous allons maintenant passer au volet suivant qui est le volet fiscal afin d'éclairer les zones d'ombres qui persistent suite à l'étude de la loi 19-13 et nous aider à mieux comprendre le cadre fiscal en vigueur pour commencer :

• Volet fiscal :

9. Pourquoi il n'y a pas d'impôt sur la rémunération du cocontractant étranger dans le contrat de participation ?

10. Et en ce qui concerne les hydrocarbures non conventionnels est-ce que les dispositions fiscales sont différentes ? En quoi ?

11. Malgré les améliorations apportées par la loi 19-13 quelles sont les manquements actuels des mesures fiscales existantes ?

12. Comment pourront-ils être améliorés à l'avenir ?

13. Comment le gouvernement algérien communique-t-il les informations fiscales et réglementaires aux investisseurs étrangers ?

14. Y a-t-il des mécanismes de résolution des litiges spécifiques prévus dans les contrats pour les investisseurs étrangers ?

15. Quel est l'impact de la fiscalité pétrolière sur le budget de l'État ?

16. Combien représentent les IDE dans la totalité de la recette fiscale pétrolière ?

• Volet sur l'investissement étranger :

17. Est-ce que Sonatrach a besoin des investisseurs étrangers ?

18. Et donc quelle est la valeur ajoutée qu'apportent les investisseurs étrangers à la Sonatrach ?

19. Les IDE ont un effet positif sur le développement du secteur, comment se présente-il ?

20. Comment cela influe sur l'économie nationale et le développement durable du pays ?

21. Pourquoi investir en Algérie et pas ailleurs ?

22. Et pourquoi certains choisissent de ne pas investir en Algérie ?

23. Est-ce que la dernière réforme a vraiment fait une différence dans le climat d'investissement ?

24. Est-ce que le cadre institutionnel et légal algérien est favorable à l'investissement étranger ?

25. Quelles sont les possibles améliorations fiscales et légales que l'Algérie pourrait apporter pour booster l'investissement dans le secteur des hydrocarbures et dans le pays en général ?

Table des matières

Résumé

Remerciements

Liste des tableaux

Liste des figures

Listes des abréviations

Sommaire

	Page
Introduction Générale.....	01
Chapitre 01 Introduction à l'industrie des hydrocarbures « aperçu global et tendances réglementaires ».....	04
Section 01 : Notions générales sur l'industrie des hydrocarbures.....	04
1. Définition des hydrocarbures.....	04
1.2.Importance des hydrocarbures.....	05
1.3.Types d'hydrocarbures.....	06
2.Le marché mondial des hydrocarbures.....	08
2.1Production mondiale.....	08
2.1.1.Les principaux pays producteurs d'hydrocarbures.....	08
2.1.2.Tendances de la production.....	09
2.2.Consommation mondiale.....	10
2.2.1.Principaux secteurs de consommation.....	10
2.2.2.Les tendances de la consommation mondiale des hydrocarbures.....	11
3.Prix et marché mondial.....	12
3.1.Facteurs clés influençant l'évolution des prix des hydrocarbures.....	12
3.1.2.Concurrence et acteurs clés.....	14
4.Le marché des hydrocarbures en Afrique du nord.....	17
4.1.Contexte géographique et économique de l'Afrique du Nord.....	17
4.1.2.Impact majeur des hydrocarbures dans la région.....	18
4.2.Ressources en hydrocarbures en Afrique du Nord.....	19

4.2.1.1. Présentation des pays riches en ressources en hydrocarbures.....	19
4.2.2.Types d'hydrocarbures présents dans la région.....	20
4.2.3.Estimations des réserves et de la production actuelle.....	20
4.3.Principaux acteurs sur le marché des hydrocarbures en Afrique du Nord.....	22
4.3.1. Les compagnies nationales pétrolières.....	22
4.3.2.Les partenariats et les accords internationaux.....	23
5.Le marché des hydrocarbures en Algérie.....	26
5.1.Historique du secteur des hydrocarbures en Algérie.....	27
5.2. L'exercice de l'activité pétrolière en Algérie.....:	30
5.2.1. Activité en amont.....	30
5.2.2. Activités en aval.....	33
Section 02 : Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie.....	34
2. Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie.....	34
1.1. Pré-indépendance.....	34
1.2.de l'indépendance à la nationalisation.....	35
1.3. La nationalisation.....	37
1.4. Post-nationalisation.....	37
2. Principales mesure de la loi n° 19.....	44
Conclusion du chapitre 01.....	51
Chapitre 02 : Attractivité des IDE dans le secteur des hydrocarbures	53
« Mesures et réalisations ».....	53
Introduction.....	53
Section 01 : Aperçu global sur les IDE en Algérie.....	54
1. Définition des IDE et leur importance dans l'économie.....	54
1.1. Définition des IDE.....	54
1.2.Les différents formes d'IDE.....	57
1.3.Les nouvelles formes d'IDE.....	58

1.4.Importance des IDE dans l'économie.....	59
2. Évolution du climat d'investissement en Algérie.....	61
3. Secteurs clés attirant les IDE en Algérie.....	69
4. Statistiques récentes sur les flux d'IDE en Algérie.....	71
Section 02 : Analyse de l'attractivité d'IDE dans le secteur des hydrocarbures en Algérie.....	75
1. Définition de l'attractivité des IDE	75
1.1.Facteur d'attractivité des IDE.....	75
2. Mesures prises par l'état algérien pour attirer les ides dans le secteur des HC	77
2.1. Un cadre contractuel diversifié.....	78
2.1.1. Dispositions communes aux Contrats d'Hydrocarbures.....	78
2.1.2. Allégement de la fiscalité pétrolière	81
3. Réalisations récentes dans le secteur.....	82
4. Types d'IDE dans le secteur des hydrocarbures.....	92
Conclusion chapitre 02.....	94
Chapitre 03 : Enjeux et perspectives des IDE en Algérie dans les hydrocarbures	95
Introduction.....	95
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	95
1. Présentation de la compagnie nationale Sonatrach.....	95
2. Les missions stratégiques de Sonatrach.....	99
3. Les objectifs de l'organisation.....	100
4. L'organigramme de Sonatrach.....	100
4.1. La Direction Générale	101
4.2. Les structures opérationnelles	102

4.2.1. L'Activité Exploration-Production (E&P).....	102
4.2.2. L'Activité Transport par Canalisations (TRC).....	102
4.2.3. L'Activité Liquéfaction et Séparation (LQS).....	102
4.2.4. L'Activité Raffinage et Pétrochimie (RPC).....	102
4.2.5. L'Activité Commercialisation (COM)	102
4.3. Les structures fonctionnelles centrales.....	103
5. La Direction Corporate Finances.....	106
5.1. Missions essentielles de la Direction Corporate Finances.....	107
5.2. Organisation de La Direction Corporate Finances	107
Section 02 : Guide d'entretien.....	110
1.Methodologie du guide d'entretien.....	110
2.Analyse des résultats.....	110
2.1.Volet contractuel.....	110
2.1.Volet fiscal.....	114
2.3.Volet sur l'investissement	119
Section 3 : Perspectives d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie.....	124
4. Les opportunités pour les IDE dans le secteur des HC	125
5. Les défis rencontrés par les IDE dans le secteur des HC.....	128
6. Suggestions.....	131
Conclusion générale	134
Bibliographie	137
Annexes	140

